

Devant les membres du corps diplomatique

Le pape exprime crainte et espoir en passant en revue la situation mondiale

CITE DU VATICAN (AFP) — "Est-ce trop optimiste de juger que les foyers de guerre sont présentement, grâce à Dieu, en voie d'extinction?" demande le pape, en passant en revue "dans un mélan-

ge d'espoir et de crainte" la situation mondiale depuis le Vietnam, le Moyen-Orient, et l'Amérique latine, dans un discours qu'il a prononcé samedi en recevant les membres du corps diplomatique pour la

présentation des vœux annuels.

"Est-il téméraire d'espérer, a poursuivi Paul VI, que les laborieux pourparlers de Paris apporteront sans trop tarder au Vietnam meurtri la paix à laquelle il aspire depuis si longtemps?"

"Nous voulons croire aussi, a dit le pape, que finiront par s'ouvrir en Afrique des négocia-

tions analogues au sujet du conflit nigérian. Le Moyen-Orient reste sans doute une source de graves préoccupations: mais l'empressement généralement manifesté à ce propos, lors des derniers développements, a montré combien l'aspiration à la paix était profondément enracinée dans les consciences et dans l'opinion publique. Là aussi nous voulons accueillir ces symptô-

mes comme une lueur d'espoir et l'annonce d'heureuses améliorations".

"Si nous tournons les yeux vers l'Amérique latine, a déclaré ensuite le Saint-Père, il nous est impossible, certes, de ne pas apercevoir les menaces qui continuent à peser sur la paix sociale de cet immense continent. Mais il nous semble discerner là aussi un progrès dans la prise de con-

science des problèmes et dans l'exigence mieux sentie de justes réformes".

"Enfin, pour finir par l'Europe, a ajouté le pape, nul n'oserait dire, certes, qu'elle est tout entière sereine et complètement pacifiée. Des inquiétudes se sont manifestées dernièrement en Irlande du Nord, et nul ne peut se résigner de gaieté de cœur aux graves atteintes portées contre la liberté d'un vaillant Etat d'Europe centrale, qui est resté depuis lors au premier plan de l'actualité. Mais dans ce dernier cas aussi, n'est-il pas réconfortant de noter que l'admiration et la sympathie d'une opinion publique quasi unanime se sont manifestées en faveur de la défense des valeurs qui sont le patrimoine commun de l'humanité".

Que peuvent faire ensemble les nations et le Saint-Siège pour servir la cause de la paix du monde par une aide réciproque?

Cherchant une réponse à cette question, le pape a dit que

Voir page 2: Le pape



David Threlfall est un homme que les vols spatiaux intéressent tout particulièrement, car un pari de \$24 qu'il avait fait en 1964 pourrait bien lui rapporter \$24,000. Le jeune homme avait parié, 1,000 contre un, à un preneur au livre du Lancashire, Angleterre, qu'un homme descendrait sur la lune en 1970 au plus tard. (Téléphoto PA)

dans ce numéro

- A la page 2, les syndicats donnent la réplique aux ministres Paul et Gosselin, en marge du conflit à la Domtar.
- A la page 3, une interview de Louis-Martin Tard avec le commissaire Loyer de Mattagami. La conférence de Kinshasa. - La CEQ ne négocie plus, elle conteste.
- A la page 4, un éditorial de Vincent Prince "Face au conflit de la région de Lignery".
- A la page 8, Pierre Laporte affirme que le Québec a droit à des options claires. Un savant compte faire la preuve de la gravitation et de l'anti-gravitation artificielles.

La question biafraise examinée en marge de la conférence

LONDRES (AFP) — Les efforts pour amener les représentants nigériens et biafrais à reprendre contact, se sont multipliés au cours de cette fin de semaine, en marge de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Les présidents de la Tanzanie et de la Zambie, les deux pays africains qui ont reconnu le Biafra, ont rencontré des membres de la mission officielle biafraise, après avoir longuement conversé avec le chef Awolowo, le représentant nigérian à la conférence. Le secret est gardé sur ces entretiens et seul M. Ignatius Kogbara, l'envoyé spécial biafrais, a publié un communiqué annonçant que "le Biafra était toujours prêt à entamer des négociations avec le Nigeria, sans condition préalable et dans une atmosphère dénuée d'hostilité".

M. Awolowo, lui, met un préalable à toute reprise de

Voir page 2: La question



Le comité Canairelief (Canadian Air Relief to Biafra) formé par cinq Eglises du Canada vient d'expédier son premier chargement de médicaments à destination du Biafra. On voit ici le vice-président du comité, M. E. H. Johnson, prenant possession de 1.000 livres de colis recueillis par les élèves d'une école secondaire de Toronto. (Téléphoto PC)

Première étape d'une nouvelle politique

Le Canada nouera des relations avec la Chine rouge et le Vatican

par Pierre-C. O'Neil

LONDRES — Le premier ministre Trudeau a laissé entendre au cours de la fin de semaine dans une entrevue accordée à Radio-Canada que le gouvernement s'apprête à dépêcher un ambassadeur au Vatican et, hier soir, devant des étudiants canadiens réunis

dans un théâtre de Londres, il a indiqué que la première étape de la révision de politique étrangère était achevée dans les domaines suivants: relations diplomatiques avec la Chine et le Vatican et certains aspects de notre politique éventuelle à l'égard de la Chine.

Alors que M. Trudeau ren-

contrait hier quelques centaines d'étudiants canadiens à Londres, les journaux de la capitale britannique redeviennent très pessimistes au sujet des travaux de la conférence et de l'avenir du Commonwealth et se montraient très déçus de la nature de la participation du premier ministre Trudeau aux débats.

Le Sunday Telegraph entre autres mentionnait que, dans l'affaire de la Rhodesie, le Canada s'était rangé du côté des pays de race blanche du Commonwealth et que M. Trudeau avait montré généralement plus de prudence et moins d'enthousiasme que M. Pearson pour des tâches difficiles de médiation entre certains pays membres.

Quant à la rencontre de M. Trudeau avec les étudiants elle a été partiellement ratée. Plusieurs questions portaient sur des sujets très théoriques, voire même assez académiques, et un certain nombre d'autres portaient d'une information un peu déficiente.

M. Trudeau de son côté n'était pas à son meilleur, et il était évident que ce n'était pas là le genre de dialogue vif auquel il aime participer.

Il a cependant répondu au cours d'une heure à une vingtaine de questions portant sur les sujets les plus divers, à partir du communisme intégral

jusqu'à la politique de logement du gouvernement canadien.

Prié de dire si un intellectuel peut le demeurer lorsqu'il choisit de faire de la politique, M. Trudeau a dit que les intellectuels cherchent les solutions absolues, les meilleures sur le plan moral et philosophique. L'homme politique doit se contenter des solutions les plus pratiques, et le premier ministre a clairement établi qu'il n'entendait pas s'excuser de le faire à l'occasion.

Du parti libéral, il a dit que son organisation démocratique laissait encore à désirer, que la transformation d'un parti traditionnel en un parti de masse pose des risques comme celui d'être prêt à donner aux partisans ce qu'ils attendent.

Il a noté les malheurs du parti ces dernières années et a carrément déclaré qu'à un moment ou l'autre il avait dû souffrir la présence en son sein de quelques vauriens.

"We did have to put up with some bums", a-t-il dit. Mais

Voir page 2: Le Canada

Washington demande à Moscou des précisions sur son plan de paix pour le Moyen-Orient

(D'après l'AFP) — Pendant que se poursuivent des "négociations" sur la base des propositions de règlement soviétiques pour lesquelles les collaborateurs du président Johnson préparent une "réponse d'attente", la tension persiste au Moyen-Orient et de nouveaux incidents se sont produits hier et samedi à la frontière israélo-jordanienne.

M. Thant a précisé hier que les négociations en cours sont bilatérales mais n'a pas voulu dire s'il était optimiste quant à leur issue. Israël a déjà rejeté ces propositions, contenues dans un mémorandum adressé récemment par Moscou à Washington, Londres et Paris. Le gouvernement israélien se refuse à accepter toute formule de règlement "imposée de l'extérieur", c'est-à-dire par le Conseil de sécurité ou par des puissances étrangères.

A une semaine de son départ de la Maison Blanche, M. Johnson ne peut prendre une décision définitive au sujet du mémorandum soviétique, cette tâche revenant à son successeur. Mais, indiquent les milieux officiels de Washington, le gouvernement sortant compte envoyer la semaine prochaine à Moscou une "réponse d'attente" afin de maintenir le dialogue en attendant des détails complémentaires. On estime, en effet dans les milieux informés, que la formule propo-

sée ne constitue pas une base suffisante de règlement mais qu'elle marque un pas dans la bonne direction.

Fidèles à la consigne que leur a donnée M. Nixon, les membres du futur gouvernement n'ont fourni aucune indication sur la politique qu'ils

comptent suivre au Moyen-Orient. Seul M. William Scranton, que M. Nixon a récemment chargé d'une mission d'information dans cette région, a fait connaître certaines de ses conclusions.

M. Scranton estime qu'il

Voir page 2: Washington

Suite à de profondes divergences sur la nature de la JEC, l'exécutif national a rompu avec le mouvement

par Jean-Pierre Proulx

Une profonde division sur les objectifs fondamentaux, sur le style et les moyens d'action et en fait sur la nature même de la J.E.C. a entraîné, à la fin de la réunion du conseil national de ce mouvement tenue en fin de semaine à Montréal, la démission de l'exécutif national, des équipes diocésaines de Québec, Montréal, Saint-Jérôme et Sherbrooke et le congédiement du secrétariat national.

Ces démissions ont fait suite à une proposition de l'exécutif national voulant que le mouvement change substantiellement ses orientations de base pour devenir en milieu étudiant, un mouvement décon-

nuancées, sur le style et les moyens d'action.

Selon cette proposition, le mouvement, surtout au niveau collégial, aurait été accessible à tous les étudiants désireux de poursuivre cette action radicale et cela, indépendamment de leur option de foi. Toutefois, "les chrétiens qui auraient fait partie du mouvement ainsi redéfini auraient pu se regrouper selon leur désir en une communauté de foi pour interpréter à la lumière de l'évangile, l'action menée ensemble, leur engagement communautaire et pour prier et célébrer". Mais cette proposition fut battue par près des deux tiers des membres du conseil.

Les équipes de Montréal, de Québec et de Saint-Jérôme

s'étant ralliées pour l'essentiel à la proposition de l'exécutif, ont dû remettre leur démission. L'équipe de Sherbrooke s'est, pour sa part, abstenue, mais a quand même remis sa démission au conseil national. Sherbrooke ne s'est rallié en fait ni à la position de l'exécutif, ni à celle de la majorité.

Mais en réalité, la position de la majorité sur la nature du mouvement s'est avérée assez difficile à préciser. Une seule chose était claire pour cette majorité: la J.E.C. devait demeurer un mouvement étudiant à l'intérieur de l'Eglise.

Mais même à l'intérieur de cette majorité, on ne devait pas s'entendre sur les objectifs du mouvement et surtout là encore les positions sont

nuancées, sur le style et les moyens d'action.

Selon le programme adopté à l'unanimité en mai par ce même conseil, "cette action devait viser à transformer (dans le milieu scolaire) des situations de souffrance, en attaquant des structures qui contribuent à maintenir ou à renforcer ces situations et en proposant aux individus impliqués collectivement dans ces situations, une façon différente de vivre certaines réalités".

La plupart des équipes devaient se dire en accord avec ce grand objectif mais plusieurs ont fait remarquer que cela ne pouvait se faire que graduellement et en tenant compte du caractère non-politique du milieu scolaire.

Pour l'exécutif national et les équipes diocésaines de

missionnaires, cette action devait se faire d'une façon radicale et "selon un plan d'action commun... à partir de quelques situations précises et bien ciblées", comme cela avait été prévu dans le programme de mai.

Or, l'interprétation des faits par le secrétariat national semble avoir montré que cela ne s'est pas passé ainsi, interprétation qui, pour compliquer la situation, n'a pas reçu l'adhésion de plus de la moitié des équipes diocésaines.

Mouvement étudiant ou d'éducateurs?

Mais on peut dire qu'au-delà de ces divergences de vue sur le style et les moyens d'action, fondamentalement le

Voir page 2: Le JEC

Borman formule l'espoir qu'une base internationale sera érigée sur la lune

WASHINGTON (AFP) — Frank Borman, le commandant de bord d'Apollo 8 qui a gravité autour de la lune le 24 décembre, a exprimé hier "l'espoir qu'une base internationale sera érigée à la surface de cet astre".

Dans une interview télévisée sur la chaîne CBS, Borman, qu'entouraient ses coéquipiers Jim Lovell et Bill Anders, a exprimé l'avis que la conquête de l'espace "intensifiera la coopération parmi les peuples en les détournant du nationalisme". Lovell a rappelé alors que les Etats-Unis ont conclu des accords de coopération spatiale avec 84 nations.

Personnellement, Borman a dit "aimer l'idée que nous faisons la course" avec Moscou. "C'est un stimulant pour l'esprit", a-t-il dit. Il espère que les Etats-Unis partageront les connaissances ainsi acquises avec les autres pays, et que notamment s'intensifieront les échanges américano-soviétiques dans ce domaine.

"Il existe déjà une grande coopération internationale dans l'Antarctique", a poursuivi Borman. "Ce pourrait être un modèle: nous nous attendons à voir régner la collaboration

dans tout le programme de conquête de l'espace".

Devant les caméras du programme "Face The Nation", Borman et ses coéquipiers ont également évoqué les trois points suivants:

● L'alunissage des astronautes d'Apollo 11, prévu pour la mi-juillet, "éclipsera de loin ce que nous avons réalisé" en survolant la lune, a dit Lovell.

"80 pour cent des risques, selon Frank Borman, concernent alors le débarquement même sur cet astre".

● Eût-il mieux valu affecter à la recherche médicale, par exemple, les 24 milliards de dollars du programme Apollo? ont demandé les journalistes à l'équipage. "Apollo est absolument essentiel", pense Borman. "Sur le plan de la technologie, c'est une assurance sur la vie pour notre pays et ce programme contribue à la poursuite des progrès réalisés".

Lovell, pour sa part, n'est enfin "pas certain que la somme en question eût été consacrée effectivement à la lutte contre le cancer ou à la recherche cardiaque".

● Les astronautes d'Apollo 8 ne croient toutefois pas pos-

sible qu'un cosmonaute soviétique puisse s'embarquer pour la lune aux côtés d'astronautes américains dans une cabine "Apollo". Ces derniers ont en effet "trois ans d'entraînement" à leur actif, entraînant qui est strictement "lié à l'équipement dont ils disposent". Dans ce cas, l'adjonction d'un pilote russe à un équipage américain retarderait d'autant l'exécution de la mission lunaire des pilotes des Etats-Unis.

MOSCOU (AFP) — "Le lancement des Vénus 5 et Vénus 6, effectués les 5 et 10 janvier, a pour but l'étude élargie aussi bien du cosmos — durant leur vol — que de l'atmosphère de la planète lors de leurs descentes en douceur, qui vont être effectuées pratiquement en même temps en deux points différents de l'espace cosmique", écrit M. Anatoly Karitsky, commentateur scientifique de l'agence Tass.

"Les renseignements fournis par les deux stations automatiques doivent se compléter, ce qui est très important pour l'étude de l'atmosphère de Vénus", poursuit M. Karitsky, qui souligne que "l'étude du cosmos durant cette année,

Voir page 2: Borman

Londres: des manifestants tentent de prendre d'assaut l'ambassade d'Afrique du Sud

LONDRES (AFP) — Des groupes de manifestants de tous bords et de toutes races ont failli, en fin d'après-midi, hier, prendre d'assaut l'am-

bassade d'Afrique du Sud, dans Trafalgar Square.

Alors qu'ils refuyaient du Strand où leur attaque contre Rhodesia House, le but avoué de la manifestation, venait d'être repoussée par la police, 500 anti-racistes, maosistes, adeptes du pouvoir noir, communistes ou libéraux se sont brusquement dirigés vers l'ambassade d'Afrique du Sud, gardée seulement par une dizaine de policiers. La porte principale de l'ambassade a résisté à la poussée. Débordés, ayant perdu leurs casques et les vêtements déchirés, les policiers de faction n'arrivaient plus à contenir ces manifestants quand des renforts de police sont arrivés sur la célèbre place où se dresse la statue de Nelson et ont repoussé les attaquants. Onze policiers ont été blessés et 31 personnes arrêtées.

La façade de l'ambassade a subi des dégâts: toutes les vitres sont brisées et les murs portent des traces de projectiles (cailloux, pierres de monnaie, bouteilles, poubelles, parapluies) qui, pendant dix minutes ont été lancés contre l'immeuble.

Devant une porte d'entrée secondaire un agent a fait face

seul à plus de cinquante manifestants, jusqu'à l'arrivée des renforts.

Pendant un long moment le désordre a été total, de nombreux groupes ayant complètement échappé au contrôle des organisateurs. Des journalistes ont été frappés, des caméramen blessés, leurs appareils brisés et lancés contre les vitres de l'ambassade.

En fin de journée, tout était terminé et il ne restait plus, dans Trafalgar Square, que deux ou trois cents "enragés" que les agents de police dispersaient par petits groupes. Les gros des manifestants s'était éloigné, la plupart regagnant les autocars qui les avaient amenés dans la matinée de Birmingham, de Manchester ou de Liverpool.

Ils étaient 3,000 environ au départ, à Marble Arch.

Une heure plus tard, il y en avait 5,000 dont un groupe s'est dirigé vers Downing Street où il a brûlé une effigie de Enoch Powell et tenté de remettre une pétition dans la demeure du premier ministre, réclamant un meilleur traitement des gens de couleur en Grande-Bretagne.

La plupart se sont dirigés vers Rhodesia House, qu'ils voulaient prendre d'assaut

Voir page 2: Londres

suites
de la première
page

BORMAN

est particulièrement importante pour la science en corrélation avec l'augmentation de l'activité solaire.

«Les nouveaux appareils installés à bord de Vénus 5 et de Vénus 6 permettront, poursuit M. Karitsky, de mieux étudier l'atmosphère de la planète et viendront augmenter les données fournies par Vénus 4 en 1967. Le point principal, dans le domaine scientifique, réside dans le fait que ces deux stations automatiques devront effectuer une descente en douceur dans l'atmosphère de Vénus et pratiquer une série d'études scientifiques de la face obscure de la planète», conclut M. Karitsky.

LE PAPE

les nations et leurs représentants auprès du Vatican peuvent contribuer à cette cause en suivant de près l'actualité du Saint-Siège dans ce domaine, et en faisant connaître ce que fait l'Eglise. Et surtout en favorisant l'application des grandes principes prêchés par le pape et le Saint-Siège: une application des postulats de l'encyclique «Populorum Progressio», une réponse «moins timide aux appels visant à réduire progressivement et réciproquement les armements, et la constitution d'un fonds mondial pour les développements serviraient grandement la paix.

Pour sa part, le Saint-Siège s'appliquera à mieux connaître les nations et à se tenir au courant de la situation de chaque pays en comptant pour cela sur les informations que lui fournissent les diplomates en vue de «compléter et corriger les données offertes par la grande information, pas toujours conformes à la réalité des faits», car, a conclu le pape, «être bien informés est la première condition de la collaboration».

Paul VI a dit ensuite qu'il s'emploiera à toujours mieux servir le bien-être moral et spirituel des peuples, «soit qu'il s'agisse de rappeler des points de doctrine, ou des exigences de morale, conformes au véritable bien de l'homme, soit qu'il s'agisse de soutenir ce que les meilleures énergies de chaque pays entreprennent pour l'élévation spirituelle et culturelle des citoyens, pour le développement dans les âmes de sentiments de paix et de bonne entente».

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure du décès.

GODBOUT Dorinda, A. Freilburg, le 10 janvier 1969 à l'âge de 79 ans, est décédée. Mlle Adèle Godbout, née Dorinda Fortin, épouse de feu le Sénateur Adèle Godbout, ex-premier ministre de la Province de Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean, Agnès, Pierre, Marie, Martin (Mme Georges Bussières), Rachel (Mme André Jobin), Thérèse (Mme Raymond Lantôt), ses belles-filles Monique, Sylvie, Elyse, Jeanne, Marie, Georges, Bussières, André Jobin, Raymond Lantôt et 21 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au Salon Digné à Bedford, les funérailles auront lieu à Freilburg, lundi, après-midi à 3 heures.

GRAVEL A. Montréal, le 11 janvier 1969 à l'âge de 89 ans est décédé. Mlle Marie-Luce de Gravel, née Marie-Luce de Gravel, épouse de feu le Sénateur Adèle Godbout, ex-premier ministre de la Province de Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean, Agnès, Pierre, Marie, Martin (Mme Georges Bussières), Rachel (Mme André Jobin), Thérèse (Mme Raymond Lantôt), ses belles-filles Monique, Sylvie, Elyse, Jeanne, Marie, Georges, Bussières, André Jobin, Raymond Lantôt et 21 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au Salon Digné à Bedford, les funérailles auront lieu à Freilburg, lundi, après-midi à 3 heures.

WISSEMAN A. Montréal, le 12 janvier 1969 à l'âge de 72 ans, est décédé. Mlle Marie-Luce de Gravel, née Marie-Luce de Gravel, épouse de feu le Sénateur Adèle Godbout, ex-premier ministre de la Province de Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean, Agnès, Pierre, Marie, Martin (Mme Georges Bussières), Rachel (Mme André Jobin), Thérèse (Mme Raymond Lantôt), ses belles-filles Monique, Sylvie, Elyse, Jeanne, Marie, Georges, Bussières, André Jobin, Raymond Lantôt et 21 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au Salon Digné à Bedford, les funérailles auront lieu à Freilburg, lundi, après-midi à 3 heures.

DÉCORATEURS
ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD
ST-LEONARD Tél. 38
3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

WASHINGTON

faut agir vite, car les pays arabes lui ont donné l'impression qu'ils désiraient une solution «temporaire» leur permettant de se relever de leur défaite de 1967 alors qu'Israël souhaite un règlement «définitif». Il pense aussi que la politique américaine doit être plus «équilibrée» et il aurait notamment dit à M. Nixon que les Etats-Unis doivent prouver aux pays arabes que leur seul objectif n'est pas d'appuyer Israël en toutes circonstances. Pour y parvenir, il conviendrait, selon lui, de tenter en particulier de se rapprocher de la Jordanie et du Liban, où les Etats-Unis ont des amis.

Il semble certain que M. Nixon apportera le même appui que M. Johnson à M. Gunner Jarring, représentant de M. Thant, qui s'efforce depuis un an de servir d'intermédiaire entre Arabes et Israéliens.

Pour la première fois depuis l'annonce de l'embargo français sur les armes à destination d'Israël, l'aviation israélienne a effectué des sorties hier et samedi attaquant des positions jordaniennes. Ces opérations, précises, étaient destinées à réduire au silence des batteries jordaniennes. On déclare à Amman que les appareils israéliens ont mitraillé et bombardé au napalm des fermes et des cultures.

Le gouvernement israélien doit se réunir aujourd'hui à Jérusalem pour définir son attitude au sujet de l'embargo décidé par la France. On indique toutefois de source autorisée qu'il n'y aura pas dans l'immédiat de changement dans le statut de la mission d'achat israélienne à Paris. Le chef de cette mission, l'amiral Mordechai Limon, qui s'était rendu mardi soir à Tel Aviv «pour des consultations urgentes au ministère de la défense», a d'ailleurs regagné son poste hier.

Au Liban, M. Karame, après trois jours de consultations, n'a pas encore réussi à former un gouvernement en raison des exclusives du parti socialiste progressiste de M. Kamal Joublat et du parti national libéral de l'ancien président de la République Camille Chamoun.

M. Karame demeure cependant optimiste. «Je prendrai tout mon temps, a-t-il dit, pour former un gouvernement fort qui puisse faire face aux circonstances actuelles».

Tandis que l'ambassade de France à Beyrouth reçoit depuis trois jours des messages de remerciements de plus en plus nombreux à la suite de la décision d'embargo, la presse libanaise consacre de gros titres à la visite de M. Georges Gorse, ancien ministre français de l'information et ancien ambassadeur à Tunis et à Alger, qui est arrivé samedi à Beyrouth. Dans les circonstances présentes, soulignent les journaux, M. Gorse sera considéré comme l'envoyé officiel du général de Gaulle. L'ancien ministre français a toutefois refusé de répondre aux questions politiques des journalistes libanais, se bornant à dire: «Je suis ici à l'invitation du Conseil national du tourisme libanais et à la demande du gouvernement français».

Au Caire sont réunis depuis quatre jours les ministres de la défense de Jordanie, de Syrie, d'Irak et de la RAU, apprenant de source sûre. Le mutisme le plus complet est observé sur cette conférence et on ignore même en quel point de la capitale elle se tient. On rappelle toutefois qu'après le raid israélien sur l'aéroport de Beyrouth, plusieurs pays arabes avaient demandé la réactivation de l'état-major commun.

Les Juifs du Canada protestent

Enfin, un boycottage des produits français en réplique à la décision d'embargo prise à Paris a été proposé samedi à ses coreligionnaires par le rabbin Stuart E. Rosenberg, de Toronto. «Les membres de la communauté juive», a-t-il dit, au cours d'un sermon, «devraient refuser d'enrichir le gouvernement français, soit par le commerce, soit par les voyages, jusqu'à ce qu'il honore ses engagements internationaux vis-à-vis d'Israël».

Quelques heures auparavant, l'organisation fédérative sioniste du Canada et du congrès juif canadien avait adressé à l'ambassade de France à Ottawa une protestation contre l'embargo.

LE CANADA

il a ajouté qu'au cours des dernières élections, c'était le parti libéral qui avait tenu le plus grand nombre de conventions démocratiques, les autres partis n'en tenant que deux ou trois, ce qui, venant après son intervention sur les solutions et les vérités absolues, a surpris quelques journalistes.

Il a répondu à un autre étudiant que la vie démocratique

n'exigeait pas qu'on pousse l'application des principes de la démocratie jusque dans le secteur économique.

Il suffisait, selon lui, qu'elles prévalent dans la vie politique pour que l'Etat légifère de façon à instaurer une vie démocratique au niveau de l'entreprise.

Il a dit qu'idéalement il croyait au communisme intégral, que des groupes économiques et religieux très restreints l'ont parfois réalisé. Mais il estime qu'on n'y arrivera jamais, qu'il serait immoral d'y atteindre par les voies de la violence.

Sur l'éventualité de l'imposition d'une taxe sur les gains de capitaux, M. Trudeau a dit que son gouvernement n'a pas pris de décision et que celle qui l'en prendrait éventuellement ne sera pas une décision de principe mais une décision technique qui n'aura rien à voir avec des conceptions idéologiques.

A un moment donné, au cours de la période de questions, M. Trudeau a tenté de faire comprendre à un étudiant canadien à Oxford qu'en certains secteurs de l'activité sociale et économique le gouvernement central était impuissant à agir à cause de la situation créée par la constitution.

Mais le premier ministre avait vraiment l'air de trouver l'explication commode et l'étudiant le harcelait. A la fin, M. Trudeau lui a dit sur un ton mi-sérieux mi-badin que, s'il n'admettait pas ces difficultés constitutionnelles, il ferait tout aussi bien de ne pas rentrer au Canada quand ses études seront terminées.

Enfin, sur une question portant sur la fiscalité, M. Trudeau a expliqué que ce serait en fait violer la responsabilité que de faire lever par le gouvernement fédéral des impôts dont le produit serait simplement transmis aux provinces pour leur éviter à elles des hausses de taxes.

Aujourd'hui, M. Trudeau retourne à la conférence du Commonwealth après avoir rencontré ses collègues au cours de réceptions données dans la campagne anglaise par les principaux ministres du gouvernement Wilson.

Hier soir, il y avait réception chez le haut-commissaire du Canada à Londres, M. Ritchie.

Malgré les propos pessimistes que tenaient les journaux britanniques en fin de semaine sur le sacrifice de NIBMAR par le gouvernement britannique et sur l'avenir douteux du Commonwealth, la délégation canadienne se montre plutôt satisfaite de la conférence, du rôle qu'y a joué le Canada et des conversations et des rencontres de M. Trudeau avec la plupart des chefs de gouvernement qui se trouvent ici.

Ce matin, les premiers ministres feront une revue de la situation économique internationale et des questions d'aide réciproque.

Demain, ils discuteront du fonctionnement des organisations liées au Commonwealth.

La conférence doit se terminer mercredi midi après une discussion des termes du communiqué final. On croit savoir que M. Trudeau s'envolera pour Rome jeudi matin et de là pour Ottawa jeudi soir.

LA JEC

désaccord a porté sur la nature même du mouvement. En effet, pour l'exécutif et les diocésains démissionnaires, la J.E.C. est un mouvement d'étudiants et strictement d'étudiants et par conséquent entièrement libre vis-à-vis le monde des éducateurs et vis-à-vis l'Eglise institutionnelle. Ce mouvement a les mêmes préoccupations que les étudiants et «est engagé dans le combat avec les étudiants».

C'est pourquoi, il doit en principe refuser tout lien tant juridique que financier avec la pastorale scolaire. C'est un fait qu'actuellement les trois quarts des équipes diocésaines et locales sont subventionnées par celle-ci et sont en certains endroits considérées comme un de ses services.

Comme l'a dit le secrétaire général du mouvement, Mlle Micheline Laperrière, «si le mouvement se veut un mouvement d'éducation, nous ne serons jamais un mouvement étudiant. La question qui se pose, c'est, voulons-nous faire évoluer nos petits copains ou voulons-nous travailler de front avec eux?».

Or cette conception, autant qu'il a été possible de le percevoir, n'a pas rallié l'assentiment de la majorité. Pour plusieurs, la J.E.C., dans les faits et même en principe est en quelque sorte un mouvement d'éducation ou d'animation.

«Plusieurs personnes à l'intérieur du mouvement se situent comme animateurs en milieu étudiant, a soutenu l'exécutif. Elles visent moins à s'engager avec d'autres étudiants à mener telle bataille mais plus à inviter et à animer des militants au local. C'est une invitation à s'engager qui se fait davantage par la parole que par l'action».

Les attaches de plusieurs équipes avec la pastorale sco-

laire et même avec l'Eglise institutionnelle par le biais des conseils diocésains d'apostolat laïc ou des conseils de pastorale, sont perçues dans ce même esprit par l'exécutif national comme une fuite du monde étudiant.

Pour la majorité, il semble que ce lien avec la pastorale scolaire ou avec toute autre structure diocésaine ne fait pas problème en principe.

Il est donc clair qu'il s'agit là de deux conceptions fort différentes de l'action catholique. Au fond, c'est toute une conception de l'Eglise qui a été, en fin de semaine, remise en cause.

Pour l'immédiat, la majorité restante aura à s'élire un nouvel exécutif et à définir de nouvelles orientations pour le mouvement.

Quant aux dissidents, ils continueront selon toute vraisemblance à poursuivre leur action radicale en milieu étudiant.

LONDRES

«pour remplacer les fascistes qui s'y trouvent».

Les manifestants scandaient «Zim... Zim... Zim... Babwe» (Zimbabwe est le nom africain de la Rhodésie) «Pendons Smith» et «Président Mao». Ils ont chargé de front, en se servant des piquets de leurs bandières comme de lances.

Mais il y avait là quatre cents policiers sur plusieurs rangs, encadrés par une douzaine d'agents à cheval. Bouteilles et pierres ont volé et deux agents ont été blessés. Les policiers ouvraient leurs rangs, laissant pénétrer une dizaine de manifestants, puis refermaient les rangs. Les lances étaient arrachées et brisées et les manifestants emmenés vers des cars de police.

Une cinquantaine d'entre eux ont ainsi été arrêtés. Pendant ce temps, les autres défilent 200 contre-manifestants du Front national, que la police avait fait reculer hors de portée et qui chantaient «Rule Britannia».

Enfin, après quelques nouvelles échauffourées devant les cars de police où les policiers rassemblaient les prisonniers, la manifestation a commencé à se disperser, sous la pluie, qui n'avait pas cessé de tomber durant tout l'après-midi.

LA QUESTION

négoiations: celui de la reconnaissance par le Biafra de l'unité constitutionnelle du Nigeria, c'est-à-dire en pratique, la renonciation à l'indépendance nationale par le Biafra. Nul ne voit encore par quel biais on pourrait concilier ces deux points de vue.

Tandis qu'une partie des premiers ministres a dîné hier soir aux Chequers, la résidence de campagne officielle du premier ministre britannique, d'autres ont déjeuné chez M. Michael Stewart, à Dorneywood, le manoir du ministre des affaires étrangères.

L'atmosphère est plus délicate qu'à l'ouverture de la conférence: l'affaire rhodésienne a finalement divisé les délégations de façon beaucoup moins profonde que certains le craignaient. En fait M. Wilson s'en est tiré avec habileté, faisant implicitement prévaloir sa politique de la porte ouverte à l'égard du régime de M. Ian Smith. Le communiqué final enregistrera sans doute les divergences de vues, à moins que les experts chargés de sa rédaction ne trouvent une formule miracle qui concilie les fermes intentions des Afro-Asiatiques et la souplesse du gouvernement de Londres. Mais la réalité politique n'en sera nullement changée et M. Wilson restera le maître de la situation sans pour cela que le Commonwealth éclipse.

DÉMOCRATISATION

Suite de la page 5

maîtres de tous les degrés d'enseignement.

Pour M. Beausser, en effet, la mauvaise organisation de la formation des maîtres contribue — par la diversité de ses filières et la multiplicité des statuts professionnels qu'elle entraîne — à cloisonner les enseignements, alors qu'il le devrait, au contraire, être le moteur des changements sociaux et culturels et des innovations pédagogiques. Autre grave problème à résoudre: le cas des 20 à 30 % d'enfants par classe d'âge qui, issus de milieux sociaux défavorisés (travailleurs peu qualifiés, minorités ethniques, etc.), insuffisamment instruits et éduqués, se révèlent inemployables et sont destinés à constituer «une masse considérable de jeunes chômeurs sans passé, sans avenir, sans espoir».

Pour M. Beausser, enfin, ce sont les effets conjugués de «l'explosion des naissances» et de l'accroissement rapide des effectifs des enseignements supérieurs, générateurs d'une nouvelle «demande sociale d'éducation», qui sont à l'origine de la prise de conscience politique des milieux étudiants dans plusieurs grands pays industriels.

L'«appel» que le colloque a lancé, à l'issue de ces travaux, reflète en partie la complexité et l'acuité du problème. Renonçant à préconiser des remèdes pratiques à la crise que reflètent, peu ou prou, tous les systèmes d'éducation, à l'Est comme à l'Ouest, il se borne à souhaiter que la démocratisation de l'enseignement, tenant compte du fait que «tous les enfants ne sont pas identiques ou interchangeables», mette fin aux handicaps d'origine sociale, culturelle ou géographique et abandonne tout système sélectif au profit d'une orientation continue. Le but de cette révolution tient dans une belle image: il s'agit que «la ségrégation sociale cesse de faire de l'Université une image renversée de la nation».

CHEMINEMENTS

Suite de la page 4

de taxation pour que l'on crée une université convenable.

Attendre mais aussi travailler à ce que de tels événements ne se puissent reproduire, c'est-à-dire préparer un nouveau départ: acquiescer aux demandes étudiantes, pour peu qu'elles soient légitimes, et beaucoup le sont.

La gestion n'est pas que représentation, elle signifie que l'on a le pouvoir de décision:

En marge du conflit à la Domtar

Les syndicats donnent la réplique aux ministres Gosselin et R. Paul

Les délégués au congrès régional du conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke ont adopté à l'unanimité en fin de semaine une résolution dans laquelle ils réfutent les déclarations faites vendredi par MM. Claude Gosselin, ministre des terres et forêts et Rémi Paul, ministre du travail par intérim et soumettent que les grévistes de la compagnie Domtar ne peuvent pas être considérés comme des criminels de droit commun et que l'acceptation des conditions posées par la compagnie pour le retour au travail équivaudrait à trahir un groupe de syndicalistes.

Vendredi, les ministres Gosselin et Paul avaient déploré «l'irresponsabilité des chefs syndicaux qui sont prêts à sacrifier le gain-pain des 1,200 travailleurs des usines de la compagnie Domtar de Windsor et d'East Angus pour sauver des individus qui ont commis des bêtises et qui doivent faire face à la justice».

Au congrès de fin de semaine, auquel assistaient MM. Marcel Pepin, président général de la CSN, P. E. Dalpe, vice-président exécutif et plusieurs autres personnages syndicaux, les délégués ont conclu que la compagnie Domtar était en voie d'appliquer un précédent pouvant s'appliquer au mouvement ouvrier en général, favorisant la prolifération des briseurs de grève et condamnant les centrales à la pratique d'un syndicalisme de corruption qui aurait pour effet immédiat de réduire fortement l'authenticité des services rendus par les chefs ouvriers, attendu qu'ils pourraient être soumis à des mesures de répression.

Vendredi, les ministres Gosselin et Paul, dans un communiqué, avaient pressé les ouvriers de revenir au travail pour permettre à la région de reprendre le plus tôt possible son activité économique.

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES

DIVISION DE MONTREAL

No: 2749

DAME RUTH LANA MAJOR PRICE, épouse séparée de biens de Charles Arthur Price, domiciliée et résidant au 8802 Curé Legault Ville LaSalle district de Montréal.

Requérante

-vs-

CHARLES ARTHUR PRICE, autrefois au 2810 rue Pitre Ville Brossard district de Montréal et présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé Charles Arthur Price est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Montréal, le 7 janvier 1969

HECTOR PERRIER, Juge de la Cour Supérieure de Montréal

Mes ASSELIN & SCHNAIBERG, 1010 Ste-Catherine Ouest, Suite 701, Montréal, AVOCATS DE LA REQUERANTE

Ils avaient également reproché à la CSN de rendre un mauvais service aux grévistes et à la population en refusant le retour au travail de ses syndiqués en vue de protéger quelques individus qui se seraient rendus coupables de dommages et méfaits.

On sait que les syndiqués ont ratifié un accord conclu entre les parties, mais sous réserve que la compagnie retire les plaintes qu'elle a portées contre certains d'entre eux et renonce à poursuivre les grévistes qui ont causé des dommages matériels aux usines pendant l'arrêt de travail. A l'unanimité, les délégués

au congrès ont déclaré qu'ils ne pouvaient admettre le règlement de la grève si ce règlement était conditionné au congédiement de grévistes et ont rejeté les allégations des ministres Gosselin et Paul.

Après avoir affirmé qu'il y avait collusion entre employeurs, gouvernements et pouvoirs publics pour briser le mouvement ouvrier, les délégués ont proposé et adopté que le conseil central de Sherbrooke appuie et favorise les rencontres des équipes du comité de stratégie, que le Conseil syndical assure les frais de séjour d'une équipe à l'intérieur du conseil central et

qu'enfin un comité soit formé pour rendre plus facile le contact auprès des syndiqués pour que l'objectif de cette campagne soit atteint.

Durant le congrès, de nombreux syndiqués en grève depuis six mois ont déclaré que c'étaient eux qui avaient décidé par vote secret de poursuivre la grève tant que la compagnie Domtar ne retirera pas ses procédures vexatoires contre environ 45 syndiqués, et non pas les chefs syndicaux, comme les éditorialistes, les ministres et la compagnie essaient de le faire croire à la population pour les discréditer.

Décès de Mgr Lucien Sylvestre

Mgr Lucien Sylvestre, prêtre domestique du diocèse de Joliette et curé de l'Épiphanie est décédé subitement le 10 janvier à l'âge de 51 ans. Fils de feu François-Joseph Sylvestre et de feu Clara Perreault, Mgr Sylvestre

La conférence de Kinshasa sera technique

PARIS (AFP) — La délégation québécoise à la conférence des ministres de l'éducation des pays francophones, qui s'ouvre aujourd'hui à Kinshasa, au Congo, a été accueillie samedi à Paris par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Yvon Bourges, puis au ministère des affaires étrangères par le directeur de la section "Amérique", M. Jurgensen.

Les délégués du Québec, à la tête desquels se trouve M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat à l'éducation, ont étudié avec leurs interlocuteurs français l'ordre du jour de la conférence, qui est essentiellement de caractère technique. Ils ont également précisé la position du Québec à cette réunion.

Il a été convenu entre le gouvernement d'Ottawa et celui du Québec, indique-t-on à ce sujet, que le Canada déléguerait à Kinshasa une "représentation canadienne" composée d'envoyés de trois provinces: le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario.

Elle aura à sa tête deux co-présidents: M. Louis Robitaille, premier ministre du

Nouveau-Brunswick et M. Jean-Marie Morin. Les cas de vote n'ont pas été bien définis mais il semble que la délégation canadienne s'abstiendra si des divergences surviennent au sein de la représentation tripartite.

Au cours d'une conférence de presse, M. Morin a souligné le fait que le Canada avait été invité à la conférence du Congo-Kinshasa, ajoutant que le Québec avait reçu une invitation spéciale.

Le ministre a rappelé les liens traditionnels unissant le Québec à l'Afrique et souhaité que cette coopération atteigne un palier politique. Cet aboutissement est normal, selon M. Morin, puisque le Québec croit à sa vocation outre-frontières, surtout dans le domaine de l'éducation.

Une délégation du Québec a déjà assisté aux deux sessions de la conférence des ministres de l'éducation des pays africains d'expression française et de Madagascar, tenues à Libreville et à Paris.

La conférence qui débute aujourd'hui, comme les précédentes, traitera essentiellement des problèmes de coopération.



A compter d'aujourd'hui, les Rapidos du CN qui chaque après-midi assurent le trajet entre Montréal et Toronto offriront un nouveau service à leurs voyageurs en voiture-salon: ils comporteront une voiture "Skyview", dotée de salles de séjour particulières et d'un vaste bar aux fenêtres incurvées. La "Skyview" fera désormais partie des trains qui chaque après-midi quittent Montréal à destination de Toronto et vice-versa. Les voitures "Skyview" seront le complément des "Bistrots", voitures où se donnent des spectacles et qui viennent en tête de convoi. En queue du convoi viendront les voitures "Skyview", permettant ainsi aux voyageurs de jouir d'une vue libre du paysage.

Selon le président de la FCSCQ,

La CEQ ne négocie plus, elle conteste

QUEBEC (Le Devoir) — "La CEQ ne négocie plus une convention collective, elle conteste le gouvernement scolaire démocratique", a affirmé en fin de semaine le président de la Fédération des commissions scolaires, M. Fernand Lefebvre, devant quelque 150 commissaires d'écoles et leurs collaborateurs réunis à Québec, pour faire le point sur les négociations avec les enseignants.

"Faut-il céder à tout prix devant cette contestation, a demandé M. Lefebvre. Faut-il leur accorder \$108 millions au chapitre de la réduction de la charge de travail des enseignants, en plus des \$155 millions que nous leur avons déjà accordés pour les salaires? Si nous céditions davantage, a dit M. Lefebvre, il faudrait le prendre sur la construction des routes et des écoles, et dans les poches des ouvriers".

M. Lefebvre a déclaré que les commissions scolaires allaient faire "tout en leur pouvoir" pour qu'il n'y ait pas de grève et que s'il y en avait, elles feraient l'impossible pour en atténuer les effets.

De son côté, le chef négociateur de la partie patronale, Me Jean Cournoyer, a incité les commissions scolaires à n'abandonner aucune prérogative de gérance aux enseignants, qui réclament voix au chapitre sur certaines questions professionnelles et pédagogiques.

"Les commissions scolaires n'ont pas le droit d'accorder

aux syndicats d'enseignants des pouvoirs de décision en éducation, car les commissions sont responsables devant la loi et la population de ces décisions.

"Les contribuables vous tiennent responsables de ce qui se passe à l'école, leur a-t-il dit, et il vous sera impossible de vous justifier devant l'opinion publique en prétendant que des droits de décision ont été accordés aux enseignants par une convention collective."

"S'il devait y avoir modification du gouvernement scolaire au Québec, a-t-il ajouté, ce n'est pas à la table de négociations avec les syndicats d'enseignants que cela se ferait, car les parents et les contribuables ont aussi leur mot à dire."

Au sujet de la demande d'arbitrage par la CEQ, Me Cournoyer s'est dit d'avis qu'il s'agit d'un geste stratégique que la CEQ a décidé depuis longtemps. "Nous avons, a-t-il dit, négocié pour en arriver à une entente et nous avons tout donné, s'il avait été question d'arbitrage au début, nous aurions négocié autrement."

Selon le porte-parole des commissions scolaires et du gouvernement, la partie syndicale doit se préoccuper de la capacité de payer du contribuable dans ses demandes relatives à une réduction de la charge de travail des enseignants. La population du Québec, qui veut se rendre à Vimont sud, a une distance de moins de deux milles, toujours à l'intérieur de la même ville de Laval, doit payer \$0.55. Il lui en coûte \$1.10 aller-retour.

Si l'on veut venir travailler à Montréal, il lui en coûte par jour, aller-retour, \$1.60, à moins qu'il n'achète des jetons, et alors le prix est de \$1.30 par jour, ce qui représente un budget hebdomadaire de \$8.00, ou \$6.50 avec des jetons.

Une famille qui vient visiter des parents à Montréal un beau dimanche après-midi doit y aller d'une dépense de plus de \$5.00.

La compagnie des Mille-Isles appuie sa requête à la Régie sur l'augmentation des salaires à la suite de la grève des chauffeurs d'autobus. En 1968 les profits de la compagnie ont été de l'ordre de \$95,000 pour les neuf premiers mois d'exploitation. L'augmentation des salaires se chiffre à \$165,000 par année. L'augmentation des tarifs rapportera à la compagnie des revenus de l'ordre de \$210,000 si la clientèle ne baisse pas après la hausse du prix.

Pendant l'audience, un des citoyens opposés à la majoration des tarifs a demandé à la compagnie combien d'usagers elle avait dans chaque zone. A la surprise du juge Roger de la Régie, la compagnie n'a pu fournir de précisions.

Espérant être réintégré à la mine

Le commissaire Loyer retourne à Mattagami

par Louis-Martin Tard

Réception de nouvel an traditionnelle, hier, de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Membres et amis, sous les lambris de chêne du vénérable Monument national du boulevard Saint-Laurent se congratulent et lèvent leur coupe.

Le président général de la SSJB de Montréal prononce l'allocation de circonstance: M. Dollard Mathieu affirme qu'en 1969, le mouvement avec la même vigueur et la même ténacité poursuivra son quadruple but: engagement lucide et réaliste face aux problèmes de tous ordres de l'actualité qui touchent aux intérêts de la nation, lutte pour l'application des recommandations du mémoire sur le statut du français au Québec, intensification de l'action dans le domaine économique et poursuite des efforts au profit de l'intégration des Néo-Québécois.

Parmi les membres de l'assemblée qui applaudissent à la fin du discours, un homme au visage soucieux; peu de gens savent qu'il incarne certaines des préoccupations les plus exigeantes de la société Saint-Jean-Baptiste. C'est l'inconnu dont le nom est devenu soudain célèbre, celui dont on veut faire un héros et qui, modeste, refuse ce titre.

"J'ai agi, m'a-t-il dit, selon ma conscience. Je ne recherche aucun honneur. Je repars continuer la lutte."

Avant que Maurice Loyer, accompagné d'un ami, l'abbé Guinho de Rouyn, ne reparte sur la route glacée vers le Nord-Ouest du Québec, il a narré l'aventure à laquelle il est mêlé.

Maurice Loyer depuis deux ans était "agent de sécurité" à la Mattagami Lake Mine, une filiale de la compagnie Noranda. Père de quatre enfants, il demeurait avec les siens, comme presque tous les travailleurs de Mattagami, dans une maison appartenant à l'entreprise minière. Tous les jours, il allait à la mine accomplir sa tâche de surveillant côtoyant les 3,000 habitants de

la cité ouvrière, dont 75% sont francophones.

En juin 1968, deux postes sont à pourvoir à la commission scolaire locale; Son président est John Iglesias qui occupe un poste élevé à la Mattagami Mines. Il applique rigoureusement les consignes de l'entreprise qui s'oppose à ce que la commission fasse partie, comme il serait normal, de la régionale Haricana dont le siège est à Amos, et qui veut que sur cinq commissaires trois seulement représentent l'élément francophone, répartition arbitraire, car le plus souvent les membres sont cooptés, aucune élection n'ayant lieu. Il suffit que même s'ils ne parlent que rarement le français leur nom ait une origine française et surtout qu'ils appartiennent à la maîtrise des sociétés importantes du lieu. Maurice Loyer pose cependant sa candidature, provoque une élection, est élu avec une voix de majorité. Il va désormais siéger aux côtés de M. Iglesias, de Murray Cawley, chef-ingénieur d'une mine qui appartient à la Noranda, de Harry Beaulieu, caissier en chef de la compagnie Mattagami Lake Mines et de Marcel Brassard, directeur local de la compagnie Hudson Bay. Loyer qui, au milieu de ces notables, entend se faire le porte-parole du milieu ouvrier canadien-français majoritaire remet en question la politique de la commission scolaire, de ses structures, de sa gestion financière, du système éducatif qu'elle impose et qui favorise l'élément anglophone. Il n'a jamais adhéré à un mouvement nationaliste, il n'a pas de con-

viction séparatiste, il n'est pas syndiqué, appartenant à une catégorie dite "de cadres". Il n'agit que par un sentiment de justice.

Entre-temps, se crée à Mattagami une section du M.I.S. qui, naturellement, appuie l'action de Maurice Loyer, ce dernier refusant de s'identifier au Mouvement d'intégration scolaire et d'y adhérer. C'est alors que le commissaire est convoqué devant le directeur de la mine; ce dernier lui suggère amicalement de se démettre de ses fonctions. Loyer refuse. Il est alors avisé, à la date du 2 janvier, qu'il cessera à la fin du même mois d'appartenir au personnel de l'entreprise et qu'il devra d'ici là quitter la maison qu'il occupe.

Interrogé au sujet de Loyer, le directeur de la mine, M. Murray Airth, a déclaré au reporter d'un poste de télévision de langue anglaise montréalaise que le commissaire d'école s'était engagé dans l'action du M.I.S. "Nous l'avons congédié et nous n'avons pas à justifier son renvoi devant qui que ce soit. Il s'agit d'un agitateur de notoriété publique, c'est le type d'employé déloyal dont nous n'avons nul besoin, le parfait exemple de salarié ennemi de l'entreprise qui l'emploie. A Mattagami, nous formons une communauté heureuse (happy community) jusqu'au moment où M. Loyer s'est lancé dans un travail de destruction. Depuis qu'il a quitté la mine, le calme est revenu. Maurice était un personnage peu important dans notre entreprise (He

Suite à la page 2

Commission de la réforme de Laval

L'université Laval vient d'annoncer la composition de la "commission de la réforme" créée en novembre dernier après la publication du rapport Roy, pour assurer la mise en oeuvre de la réforme de l'enseignement et de la réorganisation des structures de l'université.

La commission sera formée de MM. Claude Geoffrion, doyen de la faculté des sciences,

Lorenzo Roy, vice-recteur de l'université et président de la commission des études, et Léon Dion, directeur du département de sciences politiques à la faculté des sciences sociales.

C'est M. Geoffrion qui présidera la commission de la réforme.

Dans son communiqué annonçant ces nominations, l'université Laval note que les trois membres de la commission ont été choisis au sein du personnel de l'université, mais assure que "des mécanismes de consultation seront incessamment mis sur pied pour permettre à des personnes de l'extérieur d'apporter leurs idées et leur expérience au service de la réforme qui s'amorce."

Le communiqué rappelle aussi que le Conseil de l'université s'est engagé à tenir compte, dans les différentes décisions qu'il prendra, des avis soumis par la commission sur la réforme projetée.



M. Claude Geoffrion

Pour votre
BON PLAISIR
un bifteck chez

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

Cours du soir en

PSYCHOLOGIE

Les grandes découvertes de la psychologie contemporaine
Psychologie de la personnalité
Psychopathologie
Psychologie de l'adolescent
Psychologie du travail
La motivation
Psychosociologie des relations humaines
Dynamique des groupes et relations humaines

Début des cours: 3 février 1969

Prospectus et renseignements

Services culturels pour adultes
Collège Sainte-Marie
1180, rue Bleury
Montréal 111
Téléphone: 866-3611

La Régie prend en délibéré la majoration des tarifs de transport en commun à Laval

par Jean-Claude Leclerc

Le transport en commun est toujours mal en point à Laval. Seulement deux citoyens se sont opposés à la demande de la compagnie des Mille-Isles de rendre permanente la majoration des tarifs obtenue temporairement de la Régie des transports.

Lors de l'audience de la Régie, boulevard Dorchester, ces jours derniers aucun des membres du conseil municipal de Laval n'était présent. Seul un procureur représentait la ville, qui n'a formulé aucune remarque.

Cette absence de Laval est d'autant plus étrange que les nouveaux tarifs consacrent la division de la ville comme si aucun avantage n'avait résulté de la fusion des anciennes municipalités en ce qui a trait au transport en commun.

Ainsi, pour les usagers de la zone 2, secteur comprenant Vimont nord, Auteuil, Sainte-Rose, Saint-François-de-Sales, Duvernay est et Fabreville, après une majoration de \$0.05 en juillet dernier, le tarif est de nouveau augmenté de \$0.05 pour atteindre \$0.55, soit une hausse de plus de 20 p. c. dans une période de six mois.

Mais pour les usagers de la zone 1, secteur comprenant Pont-Viau, Duvernay, Chomedey, Saint-Vincent-de-Paul et Vimont sud, le tarif passe de \$0.25 à \$0.30, consacrant ainsi l'inégalité entre les deux zones. Une majoration de \$0.05 avait été autorisée en décembre dernier pour cette zone, mais la compagnie n'a pas haussé le tarif afin de concurrencer un autre transporteur public.

De plus, un citoyen d'Au-

Décès du journaliste Marcel Vléminkx

Le journaliste Marcel Vléminkx est décédé samedi matin à l'âge de 44 ans, à son domicile de Repentigny, des suites d'une crise cardiaque.

M. Vléminkx, après avoir fait du théâtre, était devenu journaliste en 1939, comme correspondant de guerre. A la fin du conflit, il avait travaillé dans un poste de radio à Rimouski puis successivement aux journaux Le Canada, Le Petit Journal, Photo-Journal, La Patrie, Montréal-Matin, Le Devoir et enfin Allé-Police où il occupait à sa mort le poste d'administrateur-journaliste.

Il laisse dans le deuil sa femme Lucille, ses fils Serge, Michel et Gilles, sa mère et deux frères: Gérard, administrateur de l'Université de Sherbrooke et René, réalisateur à Radio-Canada sous le nom de René Verne.

Funérailles ce matin à Repentigny et inhumation à Lacadie.

La Régie a pris en délibéré la requête de la compagnie.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

RADIESTHÉSIE
Nos 133 à 147... CHACUN 0.75 = 0.38

PLANÈTE
Nos 32 à 41... " 1.63 = 0.82

PLEXUS
Nos 4 à 11 " 1.80 = 0.90
Nos 12 à 16 " 2.40 = 1.20

PÉNÉLA
Nos 17 à 19 " 2.10 = 1.05

JANUS
Nos 5, 6, 7, 11 .. " 1.50 = 0.75

LIBRE DE POCHE
Simples " 0.95 = 0.48
Doubles " 1.40 = 0.70
Triples " 1.65 = 0.83

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest 844-6571

des idées

des événements

des hommes

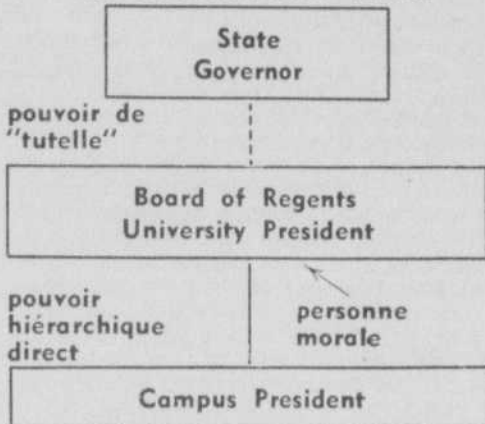
Comparaison entre les "State Universities" américaines et l'Université du Québec

A la fin de la dernière session de l'Assemblée nationale du Québec, une loi instituant l'Université du Québec a été approuvée à l'unanimité par les députés.

A propos de la nouvelle université, on a évoqué tantôt le modèle français, tantôt le modèle américain. En réalité, les structures de l'Université du Québec, tout en empruntant surtout au modèle américain des "Universités d'Etat", présentent aussi des caractéristiques originales. Voici, à ce sujet, une note que publie le dernier numéro d'Hebdo-Education, publication officielle du ministère de l'Éducation.

Cette note comportait aussi des comparaisons avec l'université française, mais celles-ci ont été laissées de côté dans le texte qui suit, vu qu'elles reposaient sur des données qui paraissent dépassées depuis la loi Faure.

CALIFORNIA, NEW-YORK



1) L'Université du Québec est une corporation publique, avec sa propre personnalité juridique. Le ministre n'a pas sur elle de pouvoir hiérarchique mais seulement un pouvoir "de tutelle", i.e. de contrôle sur certains actes identifiés (budget). La règle est donc celle de l'autonomie — l'exception est le contrôle, dans les cas identifiés seulement.

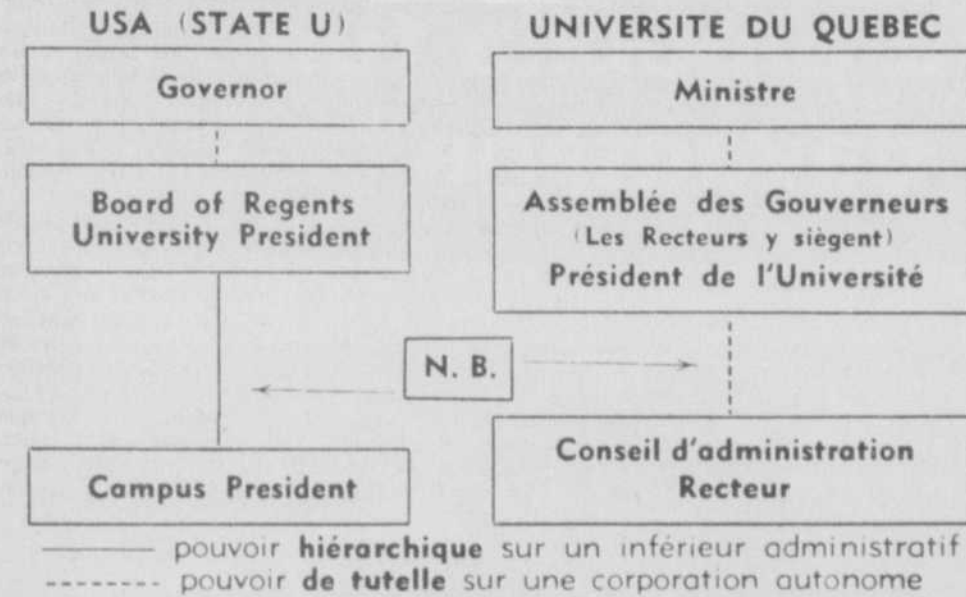
2) La structure d'autonomie est maintenue dans la partie inférieure. Les universités constitutives ont également leur propre personnalité juridique ; elles ne sont pas soumises au pouvoir hiérarchique du Président de l'Université, mais à un pouvoir "de tutelle" pour les matières spécifiquement mentionnées (budget, emprunts, immobilisation, structure des programmes et régime de carrière du personnel).

3) Les recteurs des universités constitutives siègent de droit à l'Assemblée des gouverneurs — Représentation également des professeurs et des étudiants. De sorte que, dans une certaine mesure, l'Assemblée des Gouverneurs n'est pas un pouvoir extérieur qui exerce des contrôles mais plutôt un instrument commun chargé d'établir les politiques d'ensemble. C'est pourquoi nous disons que c'est une structure de concertation.

En résumé :

La "State University" américaine est une corporation publique, décentralisée par rapport à l'Etat, mais centralisée dans son organisation interne.

L'Université du Québec est une corporation publique, décentralisée par rapport à l'Etat, décentralisée dans son organisation interne, mais regroupée par des organismes communs de concertation.

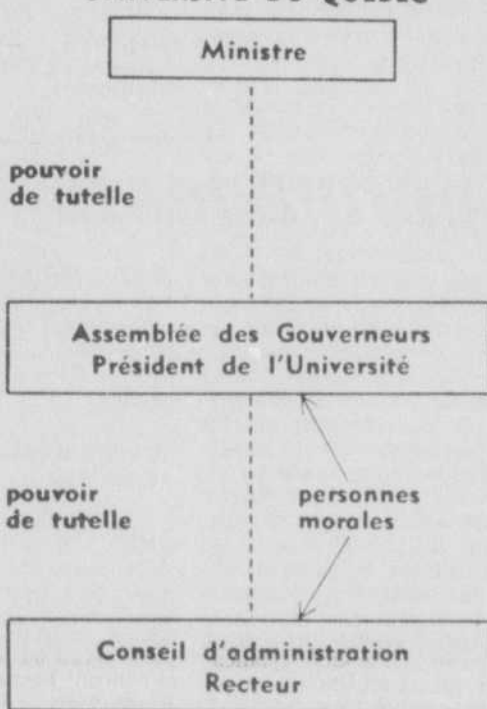


1) La "University of California", ou la "State University of N.Y.", sont des corporations publiques (state agency) : ont donc personnalité juridique propre (capacité, patrimoine, etc.)

2) Le "Governor" n'a pas sur elles de pouvoir hiérarchique, mais "de tutelle" : i.e. approbation requise pour certains actes (budgets, emprunts, etc.) La règle est donc l'autonomie du Board of Regents, à moins de stipulation expresse de pouvoir de contrôle.

3) Cependant, la structure hiérarchique est rétablie dans la partie inférieure : les "campus" n'ont pas de personnalité juridique et les "campus présidents" ne sont que des administrateurs délégués du "University President". C'est une structure présidentielle.

UNIVERSITE DU QUEBEC



CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'inflation serait-elle un mal qui défie toute analyse?

par Piergiorgio Mazzocchi

Parmi les problèmes majeurs auxquels les systèmes à économie de marché se trouvent à faire face, un des plus difficiles à résoudre est certainement celui de l'inflation.

A partir de nombreuses théories qui ont été formulées pour expliquer la montée continue des prix, plusieurs remèdes ont été suggérés, mais leur efficacité douteuse fait que des divergences d'opinion profondes continuent à subsister parmi les théoriciens et les techniciens des problèmes inflationnistes. On a ainsi démontré que pendant certaines périodes la cause principale de l'inflation est un excès de la demande globale de biens et de services par rapport aux potentiels productifs du système, alors qu'à d'autres moments, il s'agit d'une augmentation excessive et trop rapide des coûts de production (notamment des salaires). D'autres études ont souligné les imperfections du marché qui permettent à certaines entreprises d'augmenter leurs prix de manière indiscriminatoire, ou encore, on a remarqué que le fardeau fiscal croissant constitue une charge que les diverses unités économiques essayent de se renvoyer réciproquement jusqu'à ce qu'il ne soit absorbé, en bonne partie, par les prix. On pourrait mentionner une foule d'autres explications qui ne sont pas dépourvues de fondement, mais la distinction entre causes et effets étant très souvent impossible à effectuer, toutes ces hypothèses, prises séparément, ne donnent qu'une interprétation partielle et trop statique du mécanisme de l'inflation.

Cependant, dans la dialectique de tous les jours, chaque agent économique invoque tour à tour une de ces explications pour imputer aux autres la responsabilité de la montée des prix. Cette approche du problème permet à tous et à chacun de se voir victime du système, ce qui, sur le plan individuel, justifie les mesures prises par les uns et les autres pour sauvegarder leurs propres intérêts, tandis qu'au niveau du système, toutes ces mesures constituent un apport au développement de la spirale inflationniste.

Pour mieux illustrer ces considérations, nous pouvons nous servir de la vieille analogie qui veut qu'avant de se partager le gâteau, il faille l'avoir fabriqué, et qu'une augmentation de la part des uns peut dériver soit de la diminution de la part des autres.

Pour mieux illustrer ces considérations, nous pouvons nous servir de la vieille analogie qui veut qu'avant de se partager le gâteau, il faille l'avoir fabriqué, et qu'une augmentation de la part des uns peut dériver soit de la diminution de la part des autres.

Pour mieux illustrer ces considérations, nous pouvons nous servir de la vieille analogie qui veut qu'avant de se partager le gâteau, il faille l'avoir fabriqué, et qu'une augmentation de la part des uns peut dériver soit de la diminution de la part des autres.

soit d'une augmentation réelle du gâteau produit. Si, cependant, aucune de ces deux dernières hypothèses n'est réalisée, toute augmentation des parts ne peut être qu'illusoire et disparaître presque immédiatement.

Les hausses de prix

Dans la réalité économique, la lutte entre les divers agents se fait par des armes différentes, qui ont cependant approximativement la même force. Les entreprises se servent de leur pouvoir de marché pour augmenter les prix, les travailleurs de leurs organisations syndicales pour obtenir des augmentations de salaire, les gouvernements des lois pour obtenir des recettes fiscales croissantes.

D'un côté les entreprises peuvent effectuer certaines augmentations de leurs prix car on peut estimer la demande pour leurs produits assez rigide aux alentours des prix courants sur le marché. De cette manière, une augmentation excessive des salaires, qui tendrait à diminuer la part de gâteau des entreprises, en pratique ne frappe qu'en moindre partie les profits, car la portion de cette augmentation qui dépasse l'accroissement de la productivité du travail, tend à se transformer en augmentation des prix de gros et de détail. Si ces ajustements ne concernent que quelques entreprises, l'effet n'en sera qu'une distorsion dans les positions relatives des unités économiques touchées. Mais si les augmentations irresponsables de salaire se généralisent, le pouvoir d'achat a tendance à être ramené systématiquement au point de départ, par une augmentation du coût de la vie (niveau des prix), qui annule l'effet des accroissements monétaires des salaires.

Comme ces augmentations des prix se répandent dans le système, chaque groupe de salariés lutte avec tous les autres dans un réflexe d'autodéfense, poussé par la terreur de perdre du terrain dans la ruée sur les salaires, et par l'illusion qu'il pourrait y en avoir plus pour tous.

Pour leur part, les entreprises prennent de plus en plus l'habitude d'augmenter leurs prix avant que les conventions collectives n'arrivent à échéance. Ceci leur est rendu possible en premier lieu par les imperfections des marchés, qui isolent, du moins partiel-

lement et temporairement, leur produit de la concurrence. Deuxièmement, par le fait que les concurrents se trouvent, au moins à l'intérieur du pays, sensiblement dans les mêmes conditions, ce qui fait qu'ils sont trop heureux de suivre l'initiative, en alignant leurs prix à la hausse. Troisième facteur important est que les augmentations de salaire qui vont suivre laisseront pratiquement inchangée la demande effective de leurs produits, fait dont les entreprises sont parfaitement conscientes.

Le rôle des pouvoirs publics

Mais il y a un troisième compétiteur dans le partage du gâteau : le gouvernement. Ses impôts qui frappent et les revenus des particuliers et les profits des entreprises, exercent aussi une influence sur les prix.

Salariés et entrepreneurs luttent entre eux pour se rejeter réciproquement l'incidence des impôts : les premiers en demandant des augmentations de salaire pour échapper à la diminution de revenus qui est consécutive à l'augmentation des impôts, les seconds en augmentant les prix pour éviter la diminution de profits consécutive à l'augmentation d'impôts et de salaires. D'ailleurs le gouvernement, en plus des mesures directes qu'il prend pour augmenter sa tranche, se trouve à percevoir plus d'impôts à cause de la progressivité des taux d'imposition, qui s'appliquent à des revenus nominaux croissants. A travers ce mécanisme, l'ancien équilibre parmi les différents participants au partage du Produit National, tend à se rétablir continuellement, mais à des prix monétaires de plus en plus élevés : tous les groupes montent en longeant les lignes d'une spirale, tout en gardant entre eux à peu près les positions relatives initiales. Ces positions relatives ne sont modifiées que quand une catégorie parvient à obtenir des augmentations plus substantielles que les autres compétiteurs, ce qui ne tarderait pas à provoquer une contre-attaque de la part de ces derniers.

Le cercle vicieux

Il est évident qu'il s'agit d'un cercle vicieux qui n'a apparemment pas d'issue, mais chacun continue à suivre les règles du jeu en espérant en définitive être plus malin que tous les autres, et en contribuant de cette manière à scier la branche sur laquelle tous sont assis.

Les problèmes internes que

l'augmentation continue des prix provoque peuvent devenir très graves : les taux d'intérêt seront en général plus élevés, certaines formes d'engagement à long terme, aussi bien que l'épargne, seront découragées, les citoyens qui perçoivent des revenus fixes seront particulièrement défavorisés, les spéculateurs seront par contre avantagés et une partie des ressources sera canalisée vers des investissements improductifs en diminuant ainsi les possibilités de développement du système.

Cependant, c'est dans les relations économiques avec l'extérieur que les conséquences de l'inflation peuvent être les plus désastreuses. Il suffit à ce propos de penser que 20% du P.N.B. canadien est exporté : la possibilité qu'une si grande partie de l'activité nationale continue à avoir lieu, dépend essentiellement de la compétitivité des prix canadiens sur les marchés étrangers. Il est évident que si l'inflation progresse plus rapidement au Canada qu'ailleurs les exportations des industries canadiennes seront défavorisées, tandis que les importations coûteront moins cher pour les Canadiens. Ceci en termes plus concrets revient à dire que moins de salaires, de profits et peut-être d'impôts seront payés à l'intérieur du système économique canadien, en frustrant de cette manière les aspirations de tous à une plus grande part du gâteau.

La psychose de l'inflation

Mais le danger certainement majeur c'est qu'à la suite de l'augmentation généralisée des prix, une psychose inflationniste s'installe dans le système : les augmentations seraient prévues à l'avance et l'on en arriverait à les considérer comme normales. Ceci permettrait de satisfaire des revendications de plus en plus importantes et dans une période assez courte, l'on arriverait à des augmentations explosives des prix qui finiraient par miner la confiance dans la monnaie et provoqueraient ainsi une paralysie complète du système.

Face à cette menace, il est stérile d'essayer de déterminer à qui en particulier, il incombe de faire preuve de modération, car l'évolution des prix est en définitive la résultante des décisions de tous les agents économiques et dans le contexte actuel les politiques antinflationnistes ne peuvent que constituer des palliatifs temporaires trop souvent inefficaces, pour remédier aux dégâts qui découlent de décisions individuelles irresponsables.

■ lettres

Israël se moque du droit international

Non seulement Israël ne respecte pas les décisions de l'ONU qui l'a créé, au nom de je ne sais quel droit et au détriment de toute justice due au peuple palestinien, mais il vient d'attaquer un pays pacifique qui a une attitude modérée dans toutes les crises du Moyen-Orient et plus particulièrement lors de la dernière.

En attaquant l'aéroport international de Beyrouth, Israël vient de donner à la face du monde, la preuve flagrante de son mépris du droit international, de son impérialisme exécrable, et de sa façon de chercher à faire la paix avec le monde arabe. Refusant toutes les ouvertures de paix raisonnables avec les États arabes, Israël, par cet acte de piraterie internationale, vient de faire une déclaration de guerre pour un quatrième round. De la part d'un pays qui se dit à la recherche d'une prétendue paix, c'est assez ironique, n'est-ce pas?

Prenez prétexte de ce que le Liban accueille chez lui des Palestiniens chassés de chez eux par les sionistes, ces mêmes sionistes attaquent le Liban comme étant un repaire de "terroristes". Si accueillir chez soi des réfugiés palestiniens, c'est accueillir des "terroristes", alors les États arabes l'ont fait. (1) Mais accueillir chez soi des frères de race n'est pas, que je sache, condamnable, et surtout pas au point de se faire détruire treize avions d'une valeur totale de 60.000.000 de dollars. (DEVOIR du 30 déc.) On ne peut quand même pas obliger le gouvernement libanais à surveiller les activités des 1.300.000 réfugiés répartis dans le reste du monde arabe. Après tout, les réfugiés palestiniens ont, autant que l'importer lequel d'entre nous, le droit de se rendre à Athènes. Ce n'est pas aux gouvernements arabes à voir ce que ces réfugiés font à l'extérieur des pays arabes.

Pourrais-je aussi rappeler que les arabes ne sont pas responsables du massacre de six millions de juifs par les nazis, et que vouloir réparer le génocide d'un peu-

ple ne doit pas signifier faire celui du peuple palestinien. Si les grandes puissances tenaient tant à donner une terre aux juifs, le pays qui méritait d'être partagé était l'Allemagne, responsable de tous ces massacres, et non la Palestine. (2) Rien n'obligeait le monde arabe à payer le prix des bêtises de trois démocraties en face d'un fou furieux, atteint de mégalomanie, entre la remilitarisation de la Rhénanie et l'armistice de 1945.

M. Salim Ghobril,
Montréal, 31 décembre 1968

(1) On pourrait discuter longtemps sur la signification du mot "terroriste" selon le côté de la barrière où l'on se trouve. Il sonne d'ailleurs très étrangement dans la bouche des gens qui, en avril 1948, assassinèrent de sang froid les 400 habitants du village arabe de Deir-Yassine; qui, en septembre 1948, assassinèrent le comte Bernadotte, médiateur de l'ONU, pour son impartialité; qui, en juillet 1946, dynamitèrent un hôtel de Jérusalem, tuant ses 200 occupants.

(2) Une erreur répandue dans le public nord-américain veut que les juifs aient acheté une grande partie des terres de l'Etat actuel d'Israël. Or, rien n'est plus faux. En décembre 1947, lorsque l'ONU créa Israël, les Juifs de Palestine ne possédaient que 6% de la surface totale de la Palestine, ce qui n'empêcha pas l'ONU de leur offrir 54% du pays, et ce qui n'a pas empêché les juifs d'occuper plus de 80% de la surface totale de la Palestine. Et il y en a qui se demandent avec tout ça pourquoi les arabes tiennent tant à reprendre une partie perdue de leur patrie. (cf. article de M. Vincent Montiel dans LE DEVOIR du 14 juin 1967).

Rappelons aux Canadiens français que le gouvernement du Québec n'a jamais accepté le Jugement du Conseil Privé et la division du Labrador. N'est-ce pas pour cette raison qu'on a créé une commission d'enquête sur l'intégrité territoriale du Québec?

LE CEGEP D'AHUNTSIC

offre, en COURS DU SOIR, le programme complet menant au diplôme d'Étude collégiale (équivalent B.A. ou Technologiste)

GÉNÉRAL

Pour toute faculté universitaire :

arts, lettres, sciences humaines, commerce, sciences biologiques, sciences pures, génie.

Pour le Programme de Passage ou Brevet A, de la Formation des Maîtres.

Pour la culture personnelle

PROFESSIONNEL

Chimie biologique
Chimie industrielle
Electrodynamique
Electronique
Instrumentation et contrôles
Télécommunication
Techniques administratives
Technique d'architecture
Technique de génie civil
Informatique

Les demandes d'admission devront être complétées avant samedi le 1er février 1969. Pour toute information, adressez-vous au bureau de l'Éducation Permanente, 9155 rue St-Hubert, ou à 389-5921.

Pierre Kemp, directeur de l'Éducation Permanente.



une route déglacée est une route plus sûre...

pour plus de sécurité l'hiver le mélange CALCIUM + SEL



ALLIED CHEMICAL CANADA, LTD.

DÉCORATION

M. EDOUARD
Décorateur
AGENT-MANUFACTURIER
Sur rendez-vous
Meubles • Tapis • Draperies
Escompte 25% en gros
388-4548

POUR TENDRE VOS MURS DE TISSU

appelez 256-2294, JACQUES HALLY Décorateur intérieur. Un spécialiste exécutera ce travail rapidement et à des prix très avantageux. Que vous ayez ou non votre tissu, consultez-nous.
DEVIS GRATUIT

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854
Les architectes
Longpre, Marchand, Goudreau
Dubush, Stewart, Bourke
506 est. rue Ste-Catherine
Montréal 24 - 842-1401

ASSURANCES

• AUTOMOBILE • FEU • VOL etc.
PROTECTION IMMÉDIATE



P. MASSE C.L.U.
TÉL. 352-4392

COURS DE CONVERSATION

Informations : 735-2635

• Matin, après-midi, soir
• Privé, semi-privé, groupe
• Cours accéléré
• Programme spécial pour Compagnie

• Programme de 2 à 20 semaines
• Enseignement de 2 à 6 fois par semaine
• Durée session 1 1/2 h. à 9 h.

INSTITUT 222 INC.
4970 Ch. Reine Marie Ch. 21 - Tél. 735-2636

regards

sur le monde

Le Japon entre les Trois Géants

1 - Une américanisation à l'orientale

par Jean-Pierre Brûlé

● Le Japon occupe dans le monde actuel une position ambiguë. D'un côté, il a su accomplir en vingt ans un redressement extraordinaire, avec un courage, une persévérance, une habileté et une imagination exemplaires et il est devenu l'une des premières puissances sur les plans économique et technique. De l'autre, il n'a pas encore trouvé, il s'en faut, le poids politique correspondant à sa position économique et industrielle; celle-ci, certes, peut provoquer chez lui-mêmes une certaine déception, mais elle ne peut pas provoquer le Japon. Il y a quelques motifs d'inquiétude à constater la pauvreté relative du personnel politique japonais, le peu d'influence des idéologies et l'absence d'une "grande pensée"; une démocratie qui tient par habitude (d'ailleurs récente) et par la prospérité risque d'être emportée à la première grande crise par des courants totalitaires de droite ou de gauche. La position du Japon n'est point, il est vrai de tout repos, entre les trois Géants que sont les États-Unis, l'Union soviétique et la Chine. C'est à un jeu d'équilibre difficile que doit se livrer le Japon pour conserver avec les premiers, améliorer avec la deuxième, amorcer avec la troisième des rapports à la fois cordiaux et fructueux. Ce sont les multiples visages, les atouts et les faiblesses du Japon, qu'examine Jean-Pierre Brûlé, dans le reportage dont nous commençons aujourd'hui la publication. Ce reportage est diffusé par le Bureau international de presse.

Contrairement à la Chine — impériale ou communiste qui rejette la greffe occidentale, le Japon impérial, comme aujourd'hui la reçoit sans réaction de défense. Ainsi en est-il allé à l'ère Meiji (empereur Mutsuhito), qui ouvrit hier toutes grandes les portes japonaises aux leçons de l'Occident et que couronna le premier "miracle" nippon. La rapidité de croissance fut, déjà, extraordinaire: la production industrielle japonaise augmente douze fois entre 1900

et 1940 contre trois fois dans le reste du monde. Ce brillant départ du nouveau Japon dans la course à l'âge d'or s'acheva dans le désastre de l'été 1945.

Et l'histoire de donner à l'empire nippon une nouvelle chance. Réédition de la métamorphose de 1967, le Japon, amputé maintenant dans son territoire, va, une nouvelle fois, absorber la technique occidentale et, l'améliorant, réaliser par un redressement spectaculaire un deuxième "miracle".

Un éloquent palmarès

Ainsi, l'économie, catastrophique en 1945, va être aussitôt suivie d'un redressement spectaculaire qui n'a cessé de se maintenir tout au long de ces deux dernières décennies. Et quel bilan: le Japon est à la veille de devenir la troisième puissance économique de la planète.

En ce début de 1968, le Japon arrive premier dans le monde pour les constructions navales avec 48% du tonnage mondial. Il tient le deuxième rang mondial pour la production de véhicules automobiles, ainsi que pour les filés de coton, le caoutchouc, les postes de radio et de télévision. Le "boom" que connaît la production des appareils de T.V. en couleurs exprime le dessin bien arrêté du Japon de partir à la conquête du marché européen où les émissions en couleurs ne font que commencer.

Le Japon est troisième pour la production d'acier brut: 48 millions de tonnes en 1966 et 62 millions de tonnes à la fin de 1967, donc déjà plus que l'Allemagne et la Grande-Bretagne réunies et 77 millions attendus pour 1969. L'acier et l'automobile japonais sont maintenant entrées en force dans la concurrence internationale.

Au troisième rang mondial, le Japon l'est encore pour la production d'énergie électrique et de pétrole raffiné, de ciment, d'acide sulfurique, de papier, pour l'électronique, le nombre d'ordinateurs en service et l'horlogerie (après la Suisse et l'U.R.S.S.). Les Suisses sont déjà acculés à la défensive sur le marché horloger de Hong-Kong, l'un des plus lucratifs du monde. Le Japon qui, l'année dernière, a produit 15 millions de montres et 12 millions d'horloges et pendules (46% de l'ensemble exporté), est déjà en train de détrôner la Suisse sur les marchés horlogers de Scandinavie, de Grande-Bretagne et de Grèce. Que nous voilà loin de ce sombre tableau: "Adieu, Japon!" que Paul Claudel brossait de la situation nipponne en 1945.

Sa majesté l'atome

Et voilà maintenant le Japon qui se lance dans les industries hautement scientifiques. Déjà le Japon arrive en second après les U.S.A. avec 115.000 chercheurs et ingénieurs qualifiés, employés pour la recherche et le développement.

Une nation aussi techniquement évoluée ne produit pas de bombe atomique — sujet tabou, — mais les recherches pacifiques ouvrent la voie à l'armement nucléaire. Le Japon dispose de treize réacteurs en fonction dont les plus puissants produisent du plutonium 239 (rappelons que 5 kilos représentent la quantité suffisante pour la production d'une bombe A). A l'heure présente, le Japon pourrait tenir un rythme de production d'environ 30 bombes A par an. Quant à la bombe H, le Japon peut obtenir le deutérium, il

lui suffirait d'importer du lithium; donc, pas de problème matériel ou technique s'opposant à la fabrication de la Bombe H.

D'autre part, le Japon est parfaitement capable de produire des missiles atomiques: la fusée japonaise Mu à carburant solide — un type très apte à servir des desseins militaires — ressemble étrangement à la fusée Titan III des U.S.A. Un programme de construction de missiles Nike et Hawk est en cours de réalisation. Ainsi, le Japon est-il en mesure de produire tout à la fois des armes nucléaires et les engins aptes à les véhiculer.

Le spécialiste américain des questions stratégiques, Hermann Kahn, donne d'ailleurs des armes nucléaires au Japon pour 1972 au plus tôt, 1975 au plus tard.

Sa politique scientifique classe déjà le Japon parmi les premiers du monde pour la chimie du pétrole et l'électronique. Le Japon forme en abondance des jeunes savants. D'ici quelques années, 30% des jeunes arrivant sur le marché du travail posséderont un diplôme de l'enseignement supérieur. Plutôt que de consacrer ses crédits à une politique de prestige dans le domaine militaire ou spatial, le Japon a préféré les utiliser pour la recherche et le développement afin de conserver, pour la décennie qui vient, une position compétitive sur le marché international où seuls domineront les pays qui auront su préparer leur révolution industrielle par les transferts de ressources et de main-d'œuvre quand il en était temps: l'improvisation en la matière coûtera très cher aux pays qui devront y recourir à chaud, faute d'avoir su assurer à temps les douloureuses reconversions qui s'imposent.

(A suivre)

Deux préoccupations de tous les pays développés

Démocratisation de l'enseignement et éducation permanente

PARIS (Le Monde) — Un colloque s'est déroulé, du 27 au 30 décembre, à l'Unesco, sur le thème ambitieux mais bien actuel d'"Éducation et développement scientifique, économique et social". Le colloque était organisé sous l'égide de la Fédération internationale syndicale de l'ensei-

gnement (F.I.S.E.), dont le siège est à Prague, et en présence de délégués d'une quinzaine d'organisations internationales représentant quelque dix-huit pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, ainsi que le Canada, le Chili, le Mexique, le Japon et le Soudan.

Pendant quatre jours de dé-

bats, parfois laborieux, les congressistes ont tenté de répondre à deux ordres de questions qui pourraient se résumer par ces formules: l'éducation permanente, comment? La culture, pour quoi faire?

M. Filippi-Codaccioni (France), qui présentait le premier rapport intitulé

"Éducation et Démocratie", a souligné l'importance du mouvement démographique dans la crise actuelle de l'éducation: au cours des cinq dernières années, le nombre des étudiants s'est accru de 70% dans les six pays de la Communauté européenne; il est passé de 817.000 en 1962 à 1.300.000 en 1967. Si la proportion des étudiants d'origine ouvrière n'a guère évolué — 9% d'après les statistiques de l'Unesco — celui des étudiants issus de la petite et moyenne bourgeoisie s'est accru. Mais pour ces enfants de petits commerçants, de techniciens, d'artisans et de fonctionnaires, l'Université n'est pas seulement un moyen d'acquérir des connaissances, mais aussi de gravir l'échelle sociale. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'ils soient les premiers à se révolter contre l'avenir incertain que leur prépare une société encore dominée par la petite minorité qui contrôle les moyens de production et les grandes transactions commerciales. Ces jeunes gens sont conscients d'un autre danger: la rapidité avec laquelle les connaissances se "démontent" aujourd'hui — le volume des connaissances double environ tous les dix ans, comme devait le souligner un peu plus tard un ingénieur italien, M. Gino Martinoli.

Pour M. Filippi-Codaccioni, la réforme fondamentale de l'éducation, et sa démocratisation, passent par l'éducation permanente, seule capable d'assurer l'épanouissement des individus à la fois par la culture et le perfectionnement permanent de leurs connaissances professionnelles. Mais cette éducation permanente ne peut se greffer que sur un "tronc commun" suffisamment important pour que la "greffe" prenne.

La plus belle preuve de l'inefficacité de la plupart des systèmes d'éducation actuels est le vaste gaspillage de capacités qu'ils entraînent et les millions de jeunes, intellectuellement aptes, qu'ils se révèlent incapables d'intégrer.

Bien que les régimes socialistes offrent de meilleures possibilités d'éducation aux jeunes que les autres, estime M. Filippi-Codaccioni, tout n'y est pas parfait: il y subsiste en particulier des inégalités importantes entre les jeunes de milieux ruraux et urbains, entre les travailleurs intellectuels et manuels, encore que les différences, dans ce dernier domaine, tendent à s'atténuer.

Un rapport de la délégation tchécoslovaque devait souligner en ces termes que des conditions économiques et politiques favorables ne suffisent pas à créer un enseignement réellement profitable au pays: "la formation de personnalités actives, créatrices, socialement engagées, dépend essentiellement du développement de facteurs comme l'économie, la technique, la science, la culture, la politique, etc., mais le développement de la technique ou de la politique sans développement simultané des autres facteurs... ne suffit pas au développement humain".

Ingénieur, M. Gino Martinoli, traitant du sujet "éducation et profession", souligne l'erreur de beaucoup de parents italiens qui croient, poussés par une fausse interprétation des réalités américaines, que le succès professionnel réside dans une spécialisation poussée à l'extrême. Ils ont, d'autre part, une fâcheuse tendance à considérer le diplôme comme un "droit" à une carrière brillante, à un statut social privilégié... et à une retraite confortable.

Or, dans l'économie moder-

ne, plus que le diplôme c'est la capacité à organiser, à juger, à prendre des décisions qui fait les brillantes carrières. Les dispositions d'un cadre à travailler en équipe et à établir de bonnes relations avec ses supérieurs et ses subordonnés jouent un rôle important dans son avancement. Malheureusement, a souligné M. Martinoli, le milieu scolaire ou universitaire, artificiel et coupé des réalités professionnelles, ne constitue en aucune façon une préparation à ces tâches. Et le rapporteur s'est

élevé fermement contre l'état d'esprit qui consiste à croire qu'une formation universitaire donne automatiquement droit à un poste de cadre supérieur.

20 à 30% d'enfants sans avenir

M. Jean Beaussier, assistant à la faculté des lettres de Nanterre, traitant des structures de l'éducation dans les pays industriellement développés, a déclaré que, trop souvent — en France et en Angle-

terre en particulier, — l'insuffisance des budgets d'éducation nationale, compromettant les plus aptes à réformer profondément les structures de l'éducation; prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à quinze ou seize ans; développement des établissements préscolaires (écoles maternelles, garderies, etc.), "dont l'influence est reconnue décisive pour le développement intellectuel, affectif et culturel des enfants"; développement des instituts de formation des

Suite à la page 2

Grande-Bretagne

Le gouvernement entreprend la bataille de la vérité des prix et de la publicité

par Paul Ginestier

LONDRES — 1969 sera l'An I de l'application d'une loi rigoureuse appelée Trade Description Act qui impose à toute publicité commerciale, à toute description de produit, les limites étroites de la vérité. La loi se présente sous forme d'une brochure divisée en trois sections où sont analysées toutes les formes de délits possibles, et Dieu sait s'il y en a! Nul ne pourra avoir l'audace de prétendre qu'il ignorait la partie du règlement qui le concerne: cela n'est pas dénué d'importance en vue de la sévère pénalisation, pouvant aller jusqu'à des amendes de \$1000 et des peines de prison. Voici l'essentiel de ce texte, sorte de résumé de ce qu'on ne se préoccupait plus de faire.

● MARCHANDISES non seulement la composition, le poids, la taille devront être clairement indiqués, mais encore les performances devront soutenir l'épreuve des tests. L'infroissable ne devra pas froisser, le grand teint ne devra pas se décolorer, et un stylo-bille écrivant 1 mille ne devra pas s'assécher avant 1604 mètres. Si la publicité affirme que les objets sont ajustés "au micron", ce devra être parce qu'un contrôle effectif à l'usine élimine tous ceux qui ne le sont pas...

● SERVICES: par exemple un hôtel décrit comme "à 5 minutes de la plage" ne devra pas se trouver à plus de 400 m. du rivage accessible au public, et il deviendra particulièrement difficile de décrire quoi que ce soit comme "le meilleur et le moins cher".

● PRIX: une attaque de front est menée contre les fausses réductions de prix. Désormais, pour pouvoir écrire par exemple 15 sur l'étiquette, puis barrer cette somme pour la remplacer par 10, il faudra que ces 15 correspondent au prix courant et que le magasin même ait affiché ce prix pendant au moins 3 semaines avant le jour de la "baisse". Quant aux fameuses "ventes de stock après faillite", ou après "saisie des douanes", ou avant "inventaire" ou avant "fermeture définitive", eh bien, il faudra simplement qu'elles correspondent à la réalité des faits.

Le législateur, d'ailleurs, ne s'en tient pas là. Supposant que ces commerçants pourvus d'imagination et dépourvus de scrupules — ou, dans l'ancienne terminologie, ayant un flair pour la publicité — trouvent

des moyens de tourner la loi sur des points de détail, ils n'échapperont pas aux mailles serrées du filet de la conclusion: "Est illégal tout procédé tendant à montrer que les marchandises offertes sont meilleures ou moins chères qu'elles ne le sont en réalité". Naturellement, il faudrait des essais d'inspecteurs pour contrôler tout cela. Or Mr. Wilson est déjà cloué au pilori pour son perpétuel recrutement de fonctionnaires: les experts conservateurs ont déjà fait des projections montrant que si le rythme des 4 dernières années se maintient, en 1995 la totalité des Anglais mâles adultes seront employés par l'Administration! Alors, la loi se termine par une piquette devant le dieu des économies: le public est invité à faire lui-même sa police en signalant toute infraction aux services du contrôle des Poids et Mesures, dont les Inspecteurs reçoivent tous pouvoirs nécessaires aux enquêtes (perquisitions, inspection des livres de comptes, de la correspondance commerciale etc.

Les Conservateurs se bornent à faire remarquer combien tout cela est inutile. Il y a fort longtemps que la loi condamne la fraude, l'escroquerie et l'abus de confiance. De nombreux commerçants qui mettaient de fausses étiquettes, des hôteliers qui affirmaient qu'un établissement situé à 4 km était à 5 minutes de la mer ont déjà été condamnés. Alors? Pourquoi ne pas laisser le public libre d'exercer son jugement dans les cas douteux — après tout, il a le droit de choisir — et, en refusant d'acheter aux commerçants malhonnêtes, ou en s'abstenant de payer, le public peut aisément mettre en faillite ceux qui veulent l'exploiter.

Bref, là encore, les deux partis se divisent sur leur principe fondamental: les Conservateurs pensent que l'individu sait ce qui lui convient le mieux et doit avoir toute liberté de choix, les travaillistes pensent que l'État doit choisir pour empêcher les individus de se faire du tort à eux-mêmes.

Tout indique encore une fois que les prochaines élections, peut-être cette année, en tous cas l'an prochain, verront s'affronter les positions totalement opposées sur ce choix élémentaire entre liberté de l'individu et dirigisme (pour son bien). La liberté est aussi le droit d'avoir des secrets, et les industriels et commerçants se plaignent de plus en

plus de l'intrusion des Ministères, qui veulent "tout savoir".

Valeur du secret

Chose curieuse, et assez contradictoire: ce gouvernement qui envoie de plus en plus de questionnaires aux firmes pour connaître l'état de l'économie et faire ses plans (questionnaires illégaux, affirment M. Powell et ses amis) a aussi renforcé la loi qui réprime l'espionnage industriel. Cette activité est devenue en effet une des sources de revenus les plus rentables des agences de police privée, certaines se spécialisent et, avec la concurrence, les moyens employés deviennent de plus en plus contestables. La vente des accessoires à la James Bond se développe rapidement. A côté de cela trois jeunes gens ont eu l'idée de fonder un bureau de renseignements strictement légal, appelé Target Identification. L'objet est de vendre aux clients une série de renseignements déjà publiés (ou fournis ouvertement par les personnes), mais formant une synthèse adaptée à un angle particulier. Il est certain que si le vif je veux vendre des matières premières à une usine, les directeurs et les chefs de service à influencer ne seront pas les mêmes que si je veux lui faire adopter des brevets, ou que si je veux lui acheter ses produits. D'autre part, certains directeurs sont efficaces et d'autres ne sont là que pour la décoration: il y a dans toute organisation les royaumes qui entraînent et ceux qui sont entraînés. Le bureau "Target Identification" s'occupe de tout cela, il fournit les noms des gens à toucher avec tout ce que l'on sait sur eux (par exemple tout ce qui a été publié dans les journaux, dans les annuaires, dans les rapports de clubs etc) mais encore attribue aux "influenceurs" des catégories, allant de une à cinq étoiles, suivant "leur potentiel de décision".

Les armoiries de ce Bureau représentent une cible où toutes les balles ont été mises dans le 1000 ou tout près. Le symbole est clair, en visant bien, les hommes d'affaires éviteront de perdre leur temps, c'est-à-dire leur argent.

Après le renforcement de la loi, voilà un nouveau coup dur contre les entreprises d'espionnage industriel, mais ne les plaignons pas trop, car elle recourront au remède qui lui, est loin d'être secret: l'augmentation des tarifs!

L'automobile tue davantage



Une chance sur



Vous aussi vous aurez un accident de la route.

La Sûreté du Québec rapporte que les accidents de la route ont fait quatre (4) victimes, de vendredi, 18 heures, à dimanche, 18 heures.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

informations

internationales

Les négociations restent au point mort

Hanoï rejette de nouvelles propositions américaines

PARIS (AFP) — Les deux propositions américaines relatives à la forme de la table et à la procédure de la conférence ont été transmises hier par l'ambassadeur Cyrus Vance, numéro deux de la délégation américaine à Paris à l'ambassadeur Ha Van Lau, numéro deux de la délégation nord-vietnamienne au cours d'un entretien qui s'est déroulé en un lieu secret de la banlieue parisienne, en fin de journée.

Bien qu'elle comporte, indique-t-on de source américaine, une importante concession, la première proposition présentée par M. Vance a été rejetée d'emblée par le diplomate nord-vietnamien.

Il s'agissait, cette fois, d'une table ronde séparée par un fil, dont l'épaisseur n'a pas été précisée.

Toutefois, c'est en ce qui concerne le tour de parole des participants à la conférence, que les États-Unis et leurs alliés sud-vietnamiens ont consenti, semble-t-il, à la concession la plus spectaculaire.

A cet égard, M. Vance a suggéré à l'ambassadeur Ha Van Lau que le tirage au sort soit abandonné et que le premier orateur de toutes les séances de la future conférence de Paris soit, un représentant du gouvernement de Hanoï, soit un représentant du Front national de libération.

Si cette suggestion avait été acceptée, les délégués de Hanoï et ceux du F.N.L. auraient eu à désigner eux-mêmes le premier orateur de leur camp.

Après avoir enregistré le refus immédiat de M. Ha Van Lau, l'ambassadeur Vance a présenté sa deuxième proposition: la table ronde de la conférence n'aurait été séparée ni par un ruban ni par un fil, mais par une simple ligne dessinée.

En ce qui regarde le tour de parole, le tirage au sort aurait été cette fois maintenu et ce sont les ambassadeurs Vance et Ha Van Lau qui auraient tiré un jeton accordant la priorité à un des deux "camps".

Cette deuxième proposition a été rejetée comme la première après une suspension de 15 minutes pendant laquelle les représentants des délégations américaine et nord-vietnamienne ont procédé à des consultations privées.

L'ambassadeur Vance, souligne-t-on dans les milieux proches de la délégation américaine, a fait observer à ses interlocuteurs nord-vietnamiens que les États-Unis estimaient qu'il ne fallait pas, en

matière de procédure, tenter d'imposer la conception d'une délégation ou d'un gouvernement, mais plutôt de concilier les exigences des uns et des autres.

M. Vance, en particulier, a fait observer que la proposition nord-vietnamienne prévoyant un tirage au sort entre le seul Front national sud-vietnamien et le gouvernement de Saigon avait pour but, en réalité, de donner symboliquement au F.N.L. un statut égal à celui du gouvernement de Saigon. A cette occasion, le diplomate américain a rejeté l'ensemble des propositions nord-vietnamiennes faites le 2 janvier dernier.

On souligne dans les milieux proches de la délégation américaine que, malgré réactions défavorables du colonel Ha Van Lau, le diplomate nord-vietnamien n'a pas catégoriquement rejeté les nouvelles propositions américaines qui lui ont été présentées hier. Le colonel Ha Van Lau a toutefois déclaré qu'ils étaient "inacceptables".

Au cours de la précédente réunion qui avait eu lieu le 2 janvier, six propositions avaient été faites par les Américains, qui toutes les six avaient été rejetées.

Malgré l'impasse constatée les deux délégations restent en contact.

La Suède reconnaît le Nord-Vietnam

Un succès diplomatique spectaculaire pour Hanoï, la reconnaissance officielle du gouvernement de la République démocratique du Vietnam par la Suède, tel est, sur le plan du Vietnam le seul fait marquant d'une semaine qui a vu l'impasse se prolonger à Paris.

Tout permet désormais de penser que les véritables négociations ne pourront s'engager qu'après l'entrée en fonction de la nouvelle administration Nixon à Washington, et l'arrivée dans la capitale française, à la tête de la délégation américaine, de M. John Cabot Lodge en remplacement de M. Averell Harriman.

Ce dernier, dont le départ de Paris a été fixé au 19 janvier à la veille même des cérémonies d'inauguration du nouveau président, va consacrer une bonne part de son temps, au cours de cette dernière semaine parisienne, en réceptions, organisées en son honneur par l'ambassade des États-Unis et ses propres collaborateurs de la délégation, ainsi que par la délégation du Sud-Vietnam.

Mais si les relations de M. Harriman avec les représentants de Saigon, et en particulier avec le chef de la délégation sud-vietnamienne, l'ambassadeur Pham Dang Lam, apparaissent parfois comme tendues, c'est au contraire du côté communiste que M. Lodge aura sans doute un certain handicap à surmonter.

La nomination a été en effet fraîchement accueillie à Hanoï, où la presse officielle n'a pas manqué de rappeler avec acidité les difficultés que rencontre au cours de ses deux missions comme ambassadeur à Saigon, la politique américaine au Vietnam.

La question que se posent les observateurs à Paris est donc celle de savoir si les instructions dont il sera muni permettront de trouver une solution au problème de principe qu'est devenu, après deux mois de rencontres bilatérales infructueuses entre représentants américains et nord-vietnamiens, le symbole de la table de conférence. Visiblement, en effet, le président Johnson avait espéré, lorsqu'il se décida le 31 octobre à annoncer l'arrêt complet des bombardements aériens sur le nord, que la formule des "deux côtés" pourrait permettre à la conférence de s'engager, chacun interprétant comme il l'entendait. L'entrée en jeu d'une part sur la scène internationale d'une délégation du Front national de libération très agissante, et solide-ment épaulée par Hanoï, l'obstination montrée de l'autre par les représentants de Saigon à exiger que la forme de la table respecte le principe des "deux côtés" et marque, ne fût-ce littéralement que par un fil, la ligne de démarcation entre les adversaires qui s'affrontent sur le terrain, sont les causes principales du long temps mort enregistré jusqu'à présent.

Celui-ci répète-t-on de source américaine, n'a pas été entièrement perdu.

Les "sessions de travail" quasi journalières entre Américains et Sud-Vietnamiens, telle que celle qui a réuni samedi encore à l'ambassade des États-Unis M. Cyrus Vance et M. Phang Dam Lam, auraient permis en effet de préparer sérieusement l'étude des problèmes de fond pour le jour où ceux-ci pourraient enfin être abordés. D'ores et déjà, on prévoit de même source que les questions relatives aux frontières du Sud-Vietnam, donc du Laos et du Cambodge.

Pékin prépare une vaste offensive diplomatique

par Edouard Dillon, de l'AFP

PEKIN (du correspondant de l'AFP Edouard Dillon) — La Chine enverra ses ambassadeurs à l'étranger par dizaines dans le courant de l'année 1969 pour faire sa rentrée sur la scène internationale à l'issue de sa révolution culturelle, prévoit-on dans les milieux diplomatiques étrangers de Pékin.

Tous les ambassadeurs chinois sont revenus dans leur pays il y a deux ans, pour se faire critiquer par les jeunes gardes rouges du ministère des affaires étrangères et de leurs propres ambassades. Depuis, la Chine a un seul ambassadeur à l'étranger — au Caire — bien qu'elle entretienne des relations diplomatiques avec plus de quarante pays.

De même, depuis la révolution culturelle, un seul dirigeant de rang élevé — le général Huang Yung Sheng chef d'état-major général — s'est rendu à l'étranger. Encore était-ce en Albanie, pays étroitement allié à la Chine.

Il est probable, toutefois, que la Chine ait hâte de se redéployer sur la scène mondiale, compte tenu en particulier des nécessités de la lutte acharnée qu'elle mène contre l'URSS et les perspectives de paix au Vietnam.

En fait, tout semble indiquer que les États-Unis pourraient être le premier pays avec lequel la Chine reprendra un contact direct sur les problèmes d'intérêt majeur.

Il semble en effet admis des deux côtés qu'une nouvelle réunion pour les conversations sino-américaines de Varsovie — la 135e — remise à deux reprises l'année dernière — aura lieu le 20 février, c'est-à-dire un mois après l'investiture de Nixon, et au moment où les négociations de Paris pourraient avoir atteint un stade important.

De toute évidence, estime-t-on à Pékin, les États-Unis ne peuvent pas espérer obtenir un accord au Vietnam, que la Chine accepte et respecte, sans négocier avec la Chine. Mais il semble douteux que la Chine accepte de mener des négociations importantes avec les États-Unis, à moins que le problème de Formose ne constitue le premier point à l'ordre du jour. Dans un communiqué mémorable, publié le 26 novembre dernier, le ministre chinois des affaires étrangères

gères a rappelé que "depuis treize ans, la Chine s'en tient aux deux principes suivants:

1- Que le gouvernement américain s'engage à retirer immédiatement toutes ses forces armées du territoire chinois de Taiwan et de la région des détroits (de Formose), et à démanteler toutes ses installations militaires dans la région de la province de Taiwan.

2- Que le gouvernement des États-Unis accepte de conclure un accord avec la Chine sur les cinq principes de la coexistence pacifique.

La politique étrangère que la Chine d'après la révolution culturelle entend poursuivre, sera vraisemblablement exposée, dans son ensemble, à l'occasion du neuvième congrès du parti communiste chinois.

La majorité des observateurs estime que c'est seulement après que les ambassadeurs chinois partiront en masse pour leurs postes.

Le congrès, le premier depuis plus de 10 ans, doit avoir lieu au cours des prochains mois. La date exacte reste inconnue pour le moment, mais certains observateurs ont l'impression qu'il pourrait avoir lieu rapidement, peut-être au cours des prochains mois.

Déjà, les affiches portant "Vive l'ouverture du neuvième congrès", ont commencé à faire leur apparition sur les murs de Pékin.

On sait que le congrès et le vingtième anniversaire de la fondation de la république populaire de Chine, le premier octobre, doivent marquer le couronnement et le triomphe de la révolution culturelle.

Les observateurs notent que les rumeurs selon lesquelles la politique étrangère de la Chine après la révolution culturelle serait réaliste, ont déjà eu des répercussions sur trois continents.

Le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a déclaré que l'Inde était prête à entreprendre le dialogue avec la Chine. Le sénateur américain Richard Russell a demandé que les États-Unis reconnaissent la Chine et le premier ministre soviétique M. Alexei Kossyguine lui-même s'est déclaré optimiste en ce qui concerne l'évolution des relations entre son pays et Pékin.

La presse de Prague critique M. Husak

PRAGUE (AFP) — "M. Husak a pleinement souscrit par ses dernières déclarations aux méthodes délaissées de la politique arbitraire. Il a fait revivre la thèse selon laquelle la population n'a pas à se mêler à la politique", écrit notamment "Reporter", organe de l'Union des journalistes tchécoslovaques, dans un article consacré au premier secrétaire du parti communiste slovaque.

"Le parti n'est pas une organisation militaire", écrit de son côté un autre editorialiste de Reporter. "Le parti, dit-il, ne peut pas être remplacé par sa direction et moins encore par une seule personne. Le parti est une collectivité dans laquelle les syndicats des métallos, par exemple, ont autant de droits et de responsabilités que M. Gustav Husak".

"Nous avons enregistré avec inquiétude le changement de vos paroles et de vos positions depuis le 21 août", affirme d'adresse une lettre ouverte adressée à M. Husak par le comité de coordination des Unions des artistes tché-

ques et publiée dans l'organe de l'Union des écrivains tchèques "Listy".

"Nous avons d'abord pensé que vous aviez pris sur vous courageusement d'assumer le rôle ingrat de l'homme chargé d'annoncer au peuple des mesures nécessaires bien qu'impopulaires", poursuit la lettre, mais "nous sommes de plus en plus convaincus, qu'il s'agit en fait d'une série bien réfléchie d'actions qui risquent d'avoir des conséquences anti-démocratiques".

Enfin, également dans "Listy", l'écrivain Vladimir Blazek reproche à M. Husak de ne pas avoir su se débarrasser de ses tendances doctrinaires et autoritaires, tandis que l'auteur des fameux "2.000 mots" M. Ludvik Václavik, lance ce conseil à ses lecteurs: "Ne nous laissons pas dévier et n'oublions pas que le régime se forme en bas, dans les entreprises et dans les localités où les "collaborateurs externes" peuvent difficilement nous imposer les dirigeants à élire".

Johnson lira devant le Congrès le message sur l'état de l'Union

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson lira lui-même son message sur l'état de l'Union, qui sera en même temps son message d'adieu, devant les parlementaires du sénat et de la chambre des représentants réunis au cours d'une séance retransmise par la télévision dans tous les foyers américains, mardi, à 21 heures.

M. George Christian, secrétaire de presse de la Maison Blanche, a précisé que le président mettrait actuellement la dernière main à son discours. Il a ajouté que le message sur le budget serait envoyé au Congrès après la lecture du message sur l'état de l'Union.

D'un geste de la main plutôt vague, M. Christian a laissé entendre que le président n'avait reçu aucun engagement du

président-élu, M. Richard Nixon, quant à la question de la prorogation de la surtaxe de dix pour cent. Il s'est refusé de répondre de manière explicite aux questions pressantes des journalistes à ce sujet.

Le porte-parole a ajouté que le président passerait le week-end en famille au Camp David, dans le Maryland, et que M. et Mme Johnson se rendraient lundi à New York pour y présider un dîner officiel.



La Protection civile du Québec est un organisme au service des municipalités

Situation tendue en Irlande du nord après de nouveaux désordres à Newry

LONDRES (AFP) — La violence qui couve depuis des mois en Irlande du nord a brutalement explosé samedi soir à Newry, une petite ville de 15.000 habitants située à quelques milles de la frontière de l'autre Irlande, l'Eire indépendante.

Dans le brouillard et la nuit, des centaines, sinon des milliers de manifestants incontrôlables, parmi lesquels des enfants, se sont livrés à un délire de destruction, incendiant les véhicules de la police, lançant des pavés, brisant les vitres.

La police a lancé des charges répétées à la matraque. Il lui a fallu déloger des manifestants du commissariat de la ville, de la poste centrale, de la bourse du travail. Sans pouvoir, ou sans oser intervenir, elle a vu brûler six de ses autocars, et deux autres précipités dans une rivière proche.

C'est tard dans la nuit seulement qu'un semblant d'ordre a pu être établi. Des dizaines de personnes ont été blessées, mais il n'y aura pas de bilan précis: la plupart des blessés se sont soignés chez eux.

Comment une "marche pour les droits civiques" s'est-elle pu dégénérer à ce point?

Les organisateurs prévoient un cortège ordonné qui, dans cette ville à majorité catholique, se contenterait d'une incursion symbolique dans le quartier protestant, en miniature et dans des conditions localement favorables aux manifestants, tout le problème de l'Irlande du nord, territoire rattaché à la Grande-Bretagne et où 500.000 catholiques, face à un million de protestants, veulent obtenir les logements, le travail et la dignité dont ils s'estiment lésés par les descendants des colons anglais et écossais, maîtres de la plupart des conseils municipaux.

L'Irlande du nord vit encore à l'heure du 17e siècle et des guerres de religion. La violence n'y demande qu'un prétexte. L'instituteur timide de Newry qui organisait la marche ne prévoyait pas que des milliers de manifestants viendraient, sans invitation, des villes et des villages environnants. Beaucoup d'entre eux étaient sans doute sincères, d'autres avaient amené des barres de fer et des bouteilles d'essence.

Les désordres de Newry ne profiteront qu'aux extrémistes. La position du premier ministre, le capitaine Terence O'Neill, risque de devenir rapidement intenable. Pris entre deux feux, tentant à la fois de satisfaire les demandes de la minorité catholique et d'a-

paiser les ultra-conservateurs de son "parti unioniste", il a déjà dû se défaire d'un ministre de l'intérieur.

Mais ses efforts, et notamment l'annonce de mesures prochaines pour l'égalité des deux communautés sur le plan municipal, n'ont encore porté aucun fruit: durant toute la semaine écoulée, le quartier catholique de Londonderry,

ville où s'étaient produits les derniers troubles, est resté barricadé, interdit à la police, patrouillé par ses propres habitants. Depuis deux jours, une radio clandestine y dénonce le gouvernement.

Le capitaine O'Neill n'a plus beaucoup de temps pour agir. Le camp des modérés, qui le soutenait jusqu'à présent, s'amenuise de jour en jour.

Bonn: le ministre de la justice ne croit plus à la réunification allemande

HAMBOURG (AFP) — M. Gustav Heinemann, ministre fédéral de la justice et candidat socialiste à la présidence de la RFA, ne croit plus à la réunification de l'Allemagne: "L'affaire, a-t-il affirmé dans une interview accordée au journal dominical "Welt am Sonntag", est si lamentablement embourbée et le temps a tellement travaillé contre nous qu'on ne voit plus aucune issue".

"C'est immédiatement après la dernière guerre que nous aurions dû adopter une attitude différente", a ajouté M. Heinemann. Il a accusé l'ancien chancelier Konrad Adenauer d'avoir torpillé l'unification du pays par un engagement unilatéral à l'Ouest. Le ministre de la justice a rappelé qu'en 1952 et 1955 l'Union soviétique avait fait des propositions qui auraient pu permettre de mettre fin à la division par des négociations: "L'URSS, a-t-il dit, était prête à accepter des élections libres à la condition que l'armée qu'ils nous reconnaissent le droit de posséder ne se tourne pas contre elle. Mais à l'époque les responsables ne voulaient pas négocier avec l'Est préférant attendre "d'être plus forts" pour pouvoir tenir un autre langage à Moscou".

M. Gustav Heinemann, ancien chrétien-démocrate, a quitté le premier gouvernement Adenauer en octobre 1950. Il a rompu avec les chrétiens-démocrates parce qu'il était un adversaire convaincu du réarmement de la RFA. Aujourd'hui il a accepté la Bundeswehr: "Nous avons maintenant l'Alliance atlantique, a-t-il déclaré à "Welt am Sonntag". La situation ainsi créée doit servir de base à une politique de paix et de détente comme elle a été définie dans la déclaration gouvernementale de la grande coalition.

Venezuela: Les guérilleros occupent un autre village

CARACAS (AFP) — L'occupation de la localité de Agua Linda samedi, dans l'Etat vénézuélien de Falcon, est la seconde opération importante entreprise par les guérilleros des forces armées de libération nationale (FALN) depuis l'élection à la présidence de M. Rafael Caldera. Le 19 décembre, les guérilleros avaient occupé deux villages et fusillé deux paysans dans la même région.

Selon les observateurs, l'opération de samedi est liée à la présence dans l'Etat de Falcon du commandant Douglas Bravo, chef suprême des groupes insurrectionnels du Venezuela. Selon certaines informations, Douglas Bravo aurait présidé récemment une réunion des commandants de guérillas au cours de laquelle aurait été élaboré un plan d'action pour les prochains mois.

Des voyageurs en provenance d'Agua Linda ont déclaré que les guérilleros avaient prononcé des discours annonçant que l'élection de M. Caldera entraînerait une recrudescence des activités de guérilla. Il y a quelques jours les FALN ont lancé un appel invitant leurs membres à s'opposer aux "formules fascistes" de M. Caldera et attaquant le parti communiste qui a participé aux élections sous le nom d'"Union pour avancer".

Le mouvement de gauche révolutionnaire (MIR) — dont les FALN sont le bras armé — avait préconisé le boycottage de ces élections. L'opération de samedi était dirigée, selon des informations en provenance d'Agua Linda, par le commandant Magolla.

Le premier Trust canadien-français

SFF

VOUS OFFRE

3%

avec privilège d'emprunt

14

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS A 7¼%

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque de:

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 844-3961

NOM

ADRESSE

MONTANT \$..... SIGNATURE

LD-13-1-69

Dépôt minimum: \$1.000.

Tous sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

Cher BFS,

Comment jouer gagnant dans le commerce d'articles de sport?

Cher BFS,

J'ai l'intention d'ouvrir un commerce d'articles de sport à Edmonton mais je ne connais pas assez la ville pour choisir l'emplacement le plus avantageux. Pouvez-vous m'aider?

Jean DuPont

Cher monsieur DuPont,

Nous pouvons vous fournir les renseignements relatifs à chaque secteur d'Edmonton tout comme à ceux d'autres villes. La population s'y trouve classifiée d'après l'âge, le sexe, le nombre de foyers et de familles, les revenus et autres caractéristiques. Vous trouverez aussi de pratiques cartes démographiques comprenant celles des divers secteurs d'Edmonton.

Pour votre genre de commerce, nous avons des statistiques qui peuvent vous permettre de comparer le coût de vos opérations à celui d'autres magasins du même genre. Par ailleurs, nous pouvons vous renseigner sur les livraisons de marchandises qui composeront le stock de votre magasin, et ce à partir de l'usine.

Les données du recensement du commerce de 1966 qui comprennent le chiffre d'affaires et autres renseignements des magasins de ce genre dans les grandes et les petites villes du Canada, seront bientôt mises à votre disposition.

Nous pourrions aussi vous dire combien d'argent les familles des grandes villes canadiennes — y compris Edmonton — consacrent aux divertissements.

Les renseignements du BFS peuvent vous aider à prendre des décisions plus sages.

Peu importe ce que vous vendez ou que votre entreprise soit petite ou grande, les statistiques du BFS vous permettent d'évaluer l'importance du marché qui s'offre à vous, de calculer la part qui pourrait être la vôtre et ses perspectives d'expansion... de comparer la marche de vos affaires — coûts d'opération et profits — avec celle d'autres établissements commerciaux semblables ou avec l'industrie dans son ensemble... d'analyser les tendances, les prix et les salaires reliés à ce type de produit... de connaître la concurrence des importations et les possibilités d'exportation... de choisir l'emplacement le plus avantageux pour cette nouvelle usine, ce nouveau magasin ou cette nouvelle succursale... et bien d'autres choses encore. Tout comme vos concurrents, vous pouvez bénéficier de ces renseignements en nous adressant ce coupon.

Service des renseignements, Bureau fédéral de la Statistique/Ottawa 3, Ontario

Le Protection civile du Québec

est un organisme au service des municipalités

Québec a droit à des options claires

"Si vous voulez voter "canadien", vous voterez pour le Parti libéral du Québec" - (P. Laporte)

SHERBROOKE — (Spécial) "L'option constitutionnelle que le Parti libéral du Québec proposera aux électeurs de la province sera on ne peut plus claire. Elle pourrait se résumer ainsi: "Si vous voulez voter en faveur du Canada, d'un Canada renouvelé dans lequel le Québec jouera un rôle prépondérant, votez pour le P.L.Q."

Voilà ce qu'a déclaré hier le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte, qui entreprenait une visite de deux jours dans la capitale de l'Estrie. M. Laporte a rencontré hier soir la population sherbrookeoise, sera l'invité du "débat-midi" à l'université de Sherbrooke aujourd'hui, visitera les élèves du CEGEP en fin d'après-midi, puis se rendra à Québec en soirée, où il assistera à une réunion de l'exécutif du PLQ.

On peut s'interroger longuement pour savoir si oui ou non les Québécois sont mûrs pour un référendum constitutionnel, a dit M. Laporte. Pour l'instant, la n'est pas l'essentiel. Ce que les citoyens veulent avant tout ce sont des options claires. Actuellement l'Union nationale, profondément divisée, caresse alternativement le fédéralisme et le séparatisme; le Parti québécois nous propose une solution extrême, en se gardant bien d'en mesurer en étendue et en profondeur les conséquences économiques. Il faut que le Parti libéral du Québec soit clair, propose une option viable, logique, susceptible de donner aux Canadiens de langue française ce qu'ils attendent d'une union constitutionnelle, politique, monétaire et autre avec les autres citoyens du Canada.

Nous allons, dit M. Laporte, proposer aux électeurs de voter "canadien", les assurant, — le passé du PLQ en est garant, — que le gouvernement d'Ottawa trouvera devant lui un interlocuteur qui sera d'accord sur l'option fondamentale, mais qui discutera à l'aprem tout le contenu d'un statut qui permettra aux Québécois de se réaliser.

Les électeurs québécois acceptent-ils cette formule?, a demandé M. Laporte. Il se serait présomptueux de se prononcer de façon catégorique, a-t-il répondu, mais nous mettons toute la vigueur dont nous sommes capables pour défendre cette option, en ayant le sentiment de jouer franchement et complètement le jeu.

Ce qui pourrait arriver de plus lamentable pour le Québec, pour son avenir, serait que nous sortions de la prochaine élection avec le sentiment que nous aurons à vivre quatre ou cinq autres années avec des "pas séparatistes mais... ou des "Canadiens,

SACO s'occupe de plus de 50 projets dans divers pays

Le service administratif canadien outre-mer, fondé il y a plus d'un an, par l'entreprise privée, pour venir en aide aux pays en voie de développement, a déjà envoyé à travers le monde des bénévoles à qui l'on a confié la mise en marche de 32 projets. De plus, 22 autres Canadiens à leur retraite — hommes d'affaires, éducateurs et professionnels — partiront bientôt en mission pour SACO.

Le président de SACO, M. J.-Claude Hébert, qui a divulgué ces chiffres lors d'une réunion des administrateurs de l'organisme, a précisé que les volontaires travaillent principalement en Afrique en Amérique du sud et aux Antilles, à des projets variés: services de transport, hôpitaux, usines de pâtes et papiers, fabriques de produits alimentaires.

Au nombre des volontaires se trouvent M. C. E. Soward, ancien président de Maple Leaf Mills Ltd., Leslie N. Buzell, un associé à sa retraite de McDonald Currie & Company, Colin Campbell, ancien vice-président de Green Giant of Canada, Frank Sherck, président à sa retraite de H. J. Heinz Co. of Canada Ltd., le Dr J. C. Samis, jusqu'à ces derniers temps chirurgien à l'hôpital civique d'Ottawa.

M. Samuel Cohen, administrateur à sa retraite de l'hôpital juif de Montréal, et le Dr Lazlo Kato, chef du département de pathologie expérimentale à l'université de Montréal, font également partie du personnel médical de SACO.

MM. Walter A. Eversfield, Roméo Desjardins et Kenneth J. Doig ont été élus vice-présidents de SACO.

Les nouveaux administrateurs sont MM. Frank J. Bogdasavich, A. R. Harrington, J. M. Keith, L. G. Greenwood et V. Pratt.

oui mais... ou avec un gouvernement trop faible, en sièges ou en hommes, pour aller discuter d'égal à égal avec le premier ministre du Canada, lui qui a déclaré, a rappelé M. Laporte: "J'espère que le Québec saura ce qu'il veut et qu'il ne changera pas d'idée tous les quinze jours."

Les libéraux au pouvoir

Faisant une revue de la situation politique québécoise, le député de Chambly a invité les militants libéraux du Québec à se préparer à reprendre dès cette année la responsabilité de l'administration de la province.

Il est prévisible, a-t-il dit, que l'Union nationale convoquera un congrès à la chefferie dès le printemps de 1969. Le nouveau chef, que ce soit M. Bertrand ou un autre, voudra

profiter de la publicité du congrès pour aller au peuple, ce qui devrait nous amener des élections générales à la fin de l'été ou au début de l'automne.

Si l'on se fie aux pronostics de la majorité des observateurs indépendants, le Parti libéral du Québec devrait reprendre le pouvoir. Il le fera s'il maintient l'image d'unité qu'il donne depuis son dernier congrès, s'il se donne de bons candidats, s'il présente des options claires, orientées dans le sens des intérêts du Québec, s'il a un programme qui en fasse indiscutablement le parti du progrès, et s'il mène le combat avec vigueur.

Quand nous aurons repris le pouvoir, dit M. Laporte, ce sera notre responsabilité et notre joie, de reprendre le combat là où nous l'avons laissé. Nous devons d'abord nous pencher sur la situation économique du Québec, lui redonner l'élan que l'économie a connu au début des années 60.

La langue

Nous aurons le devoir de nous occuper avec intensité de l'état de la langue française au Québec, conformément à la résolution claire et complète qui a été adoptée au cours du congrès d'octobre.

A ce sujet M. Laporte a dit qu'autant il accepte qu'on accorde une protection légale à la langue de la minorité, autant il n'accepte pas que le gouvernement actuel propose une loi spéciale quant à la langue anglaise. . . et n'accorde qu'une enquête à la langue française.

La résolution libérale, dit-il, votée à l'unanimité dit, prioritairement à la langue française, obligation pour tous les Québécois d'apprendre suffisamment de français pour maîtriser la langue de la majorité, droit de

chacun d'envoyer ses enfants dans les écoles de son choix et utilisation de moyens efficaces pour amener un bien plus grand nombre d'immigrants à opter pour la culture française. Voilà, dit M. Laporte, une politique cohérente, complète, qui a été votée par les députés libéraux de langue anglaise aussi bien que de langue française.

Personnellement, dit M. Laporte, je ne saurais accepter la politique faiblarde et incohérente de l'Union nationale, bien à l'image d'un parti qui ne sait désespérément pas où il va.

Quand nous aurons repris le pouvoir, dit-il, une immense tâche nous attend. Nous en accepterons la responsabilité avec prudence et humilité, mais avec un grand désir d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions que les Québécois se posent.

Un savant compte faire la preuve de la gravitation et de l'anti-gravitation artificielles

par Pierre Bourgeois de l'AFP

GOETTINGUE (AFP) — Peut-on annuler la pesanteur d'un objet quelconque ou au contraire l'accroître? Un physicien allemand, M. Burkhard Heim, 44 ans, donne à cette question une réponse affirmative et il entend en faire la démonstration dans ses laboratoires. Ceux-ci se trouvent à l'Institut pour l'étude des champs de force de Nordheim, près de la vieille cité universitaire de Goettingue, en Basse-Saxe. L'auteur de ces expériences est déjà connu pour avoir fait, il y a dix ans, la démonstration théorique de la possibilité de transmettre un champ électrique en champ de gravitation et vice-versa. Il s'agit de sa "théorie de l'unité" des quantités des champs de force de la gravitation et de la matière" qui avait fait à l'époque sensation dans le monde scientifique et donné lieu à de nombreuses publications, allant de l'analyse sérieuse aux phantasmes les plus audacieuses de la science-fiction.

La personne même du physicien avait contribué à cette première vague de renommée. Victime d'un accident de laboratoire pendant la seconde guerre mondiale, il est amputé des deux mains. Il était en outre frappé de cécité et de surdité avancées. Il a fallu plus de cinquante opérations pour lui rendre une partie de ses capacités visuelles et auditives. Il a passé sa licence en sciences, aveugle et sourd, avec l'aide de son épouse qui lui servait de secrétaire. Muni d'un appareil spécial pour surdité avancée, il se faisait lire les textes à étudier et les mémorisait.

Aujourd'hui encore, sa mémoire est prodigieuse. Formules et connaissances sont fidèlement enregistrées dans son cerveau. Ses collègues le comparent à un "robot inhumain", à un "ordinateur capable non seulement d'enregistrer et de classer, mais aussi d'imaginer et de créer." L'expérience que le savant a lancée le 7 janvier dernier consiste à faire une première démonstration pratique de la possibilité de créer artificiellement un champ de gravitation, c'est-à-dire de transformer des photons ou quantas de lumière "en quantas de gravitation".

Dans les appareils conçus par Heim, les photons perdent leur énergie, c'est-à-dire leur lumière, deviennent invisibles, l'énergie lumineuse se transforme en énergie de gravitation exerçant des forces magnétiques. L'appareillage s'inspire de la conception de la chambre à bulles qui a permis de rendre visible la fission d'un atome sur une plaque photographique. Utilisant un liquide se vaporisant, le "détecteur" de Burkhard Heim s'est révélé extrêmement sensible, permettant d'enregistrer les plus faibles impulsions de gravitation.

Le résultat de l'expérience doit être officiellement présenté à la presse allemande et internationale dans quelques semaines. Le savant se déclare déjà maintenant convaincu de la possibilité de convaincre bientôt les plus profanes et les moins initiés qu'il est effectivement possible d'accroître ou d'annuler la pesanteur.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Programmeur

Un an d'expérience minimum. Connaissance du langage R.P.G. Machine I.B.M. modèle 360-20. Expérience sur disques et connaissance du langage. Assembleur non nécessaire mais serait des atouts.

Envoyer curriculum vitae à: M. Paul-Émile Cloutier, 9820, rue Jeanne Mance, Montréal, P.Q.

Agent-vendeur, sollicite nouvelle représentation. Vaste expérience dans la vente, le marketing et la gérance.

Écrire à: Case 1023, Le Devoir, Montréal, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VERENDRYE requiert immédiatement les services

- d'un professeur de Catéchèse (8e à 11e année)
- d'un professeur de chimie et physique (10e et 11e année)

Inclure curriculum vitae à votre postulation. Adressez toute correspondance à:

Service du personnel, C.P. 967, Val d'Or, P.Q. Tél.: 824-9688

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

L'HÔPITAL EMPLOIE DES INFIRMIÈRES DE SERVICE GÉNÉRAL TANT DE LANGUE FRANÇAISE QUE DE LANGUE ANGLAISE; LES DOSSIERS SONT ÉTABLIS DANS L'UNE OU L'AUTRE LANGUE INDISTINCTEMENT. L'HÔPITAL, DUMENT ACCRÉDITÉ, DISPENSE TOUS LES SERVICES ET COMPREND 80 LITS. DES LA FIN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ACTUELLEMENT EN COURS, 150 LITS SERONT DISPONIBLES.

CET HÔPITAL EST BILINGUE ET EST SITUÉ À COWANSVILLE À 50 MILES AU SUD DE MONTRÉAL DANS UNE ATTRAYANTE RÉGION TOURISTIQUE ET INDUSTRIELLE.

FAIRE PARVENIR DEMANDE AU:

DIRECTEUR GÉNÉRAL HÔPITAL BROME MISSISQUOI PERKINS 950 RUE PRINCIPALE COWANSVILLE, QUE.

\$8,850. - \$9,750.

Avoir complété avec succès deux années d'études secondaires et de six à huit années d'expérience connexe comportant des responsabilités accrues et une formation spécialisée. Capacité de surveillance. Connaissances du fonctionnement, des caractéristiques, des possibilités d'une installation de calcul électronique (Burroughs 2500).

L'exercice des fonctions de cet emploi exige une connaissance du français; la connaissance de l'anglais sera considérée comme un avantage.

Faire parvenir votre demande d'emploi immédiatement à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, Place du Canada, suite 1360, Montréal 101, P.Q.

MENTIONNER LE NUMÉRO 69-M1 (DA 8).

Traitements jusqu'à \$10,470

La Division de la vérification financière aide la haute direction à diriger les centres de responsabilité décentralisés en étudiant l'efficacité des méthodes financières et comptables du ministère et en faisant des suggestions dans le but de les améliorer. Les candidats reçus se verront offrir la direction d'équipes chargées de planifier, préparer et mettre en œuvre des programmes de vérification. Les titulaires auront l'occasion de beaucoup voyager et de parcourir les diverses régions du Canada. Ils peuvent s'attendre à être absents de leur bureau d'Ottawa jusqu'à 70 p. 100 des temps.

CONDITIONS DE CANDIDATURE - Diplôme universitaire de commerce ou de finance, ou admissibilité à devenir membre d'une société reconnue de comptables professionnels et expérience valable connexe. Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats.

On demande aux candidats de nous faire parvenir leur curriculum vitae. Ils peuvent se procurer des formulaires de demande d'emploi PSC 367-401 à tout bureau de la Commission de la Fonction publique, à un Centre de main-d'œuvre du Canada ou à un bureau de poste. Toute demande d'emploi ou de renseignements doit être adressée à la: GESTION DES FINANCES ET ACHAT ET APPROVISIONNEMENT, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, OTTAWA 4 (ONT.).

Veillez mentionner le numéro de concours 69-600-1.

TRÈS BRILLANTES CARRIÈRES

offertes par:

Compagnie de prestige internationale

- Promotion rapide
- Produit dans la tendance
- Revenu au-dessus de la moyenne
- Salaire et commission

Personne ayant:

- 12e année ou équivalent — automobile récente
- 25 ans minimum — très bonne présentation
- réputation irréprochable

Telephoner pour rendez-vous à:

M. Jean: 878-9651
Case 1022, Le Devoir, Montréal, P.Q.

DIRECTRICE DU SERVICE INFIRMIER

L'HÔPITAL EMPLOIE DES INFIRMIÈRES DE SERVICE GÉNÉRAL TANT DE LANGUES FRANÇAISE QUE DE LANGUE ANGLAISE. LES DOSSIERS SONT ÉTABLIS DANS L'UNE OU L'AUTRE LANGUE INDISTINCTEMENT.

L'HÔPITAL, DUMENT ACCRÉDITÉ, DISPENSE TOUS LES SERVICES ET COMPREND 80 LITS. DES LA FIN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ACTUELLEMENT EN COURS, 150 LITS SERONT DISPONIBLES.

CET HÔPITAL EST BILINGUE ET EST SITUÉ À COWANSVILLE À 50 MILES AU SUD DE MONTRÉAL DANS UNE ATTRAYANTE RÉGION TOURISTIQUE ET INDUSTRIELLE.

FAIRE PARVENIR DEMANDE AU:

DIRECTEUR GÉNÉRAL HÔPITAL BROME MISSISQUOI PERKINS 950 RUE PRINCIPALE COWANSVILLE QUE.

SECRÉTAIRE BILINGUE

Nous offrons un poste de secrétaire bilingue à une personne possédant un minimum de 5 ans d'expérience.

Nous exigeons de la candidate une connaissance parfaite de l'anglais et du français parlé et écrits.

Salaire selon compétence.

Remunération hebdomadaire.

Généreux bénéfices marginaux.

Pour renseignements additionnels et rendez-vous veuillez communiquer avec:

M. J. Guilmette, Corporation Gaz Naturel du Québec Tél. 527-8455 poste 624.

FENCO INGÉNIEUR - GÉNIE SANITAIRE

Endroit: Montréal.

Qualifications requises: Ingénieur bilingue ayant un minimum de 5 ans d'expérience pratique dans le traitement des eaux, principalement dans la projection d'usines de filtration et d'épuration. Une attention particulière sera accordée aux demandes des candidats ayant obtenu une maîtrise dans le traitement des eaux usées industrielles.

Responsabilités: L'ingénieur sera responsable de la projection d'installations sanitaires, de réseaux d'égouts, d'égouts, d'usines de filtration, d'usines d'épuration des eaux-vannes domestiques et industrielles.

S'adresser par écrit à:

Fenco Directeur du Personnel, 345, ave Victoria, Westmount, Montréal 215, P.Q.

Cours Montessori

À compter du 25 janvier 1969 jusqu'au 29 mars 1969 inclus, il se donnera à l'Institut Marie-Clarac, un cours sur la méthode Montessori.

Ce cours est sous la direction de Mme Fumagalli, docteur en pédagogie, et de ses assistants.

Le cours comprend deux parties: une théorique et une pratique (manipulation de matériel).

Au programme: initiation à l'écriture, aux mathématiques, à la musique et à la lecture.

Horaires: le samedi matin de 9 a.m. à 12 a.m.

Frais: \$50 pour le cours dont \$20 pour l'inscription, payables par chèque à l'Institut Marie-Clarac.

N.B. Ceux qui suivent régulièrement les cours doivent présenter un travail et subir avec succès l'examen final pour recevoir une attestation.

La Direction.

Institut Marie-Clarac (Cours Montessori), 3530 est, boul. Gouin, Montréal-Nord 39, P.Q. Tél. le soir 322-8380 671-6472 324-3285

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

PROFESSEURS À TEMPS PARTIEL DEMANDES POUR COURS DE CULTURE POPULAIRE

Titre des cours

- Sociologie de la famille
- Relations humaines
- Psychologie (du couple, de l'enfant, de l'adolescent.)
- Philosophie
- Histoire
- Comment parler en public
- Personnalité féminine
- Décoration intérieure
- Art culinaire

Qualification requise

Spécialisation certifiée dans le domaine.

Salaire

\$24 par soir de cours (3h.)

Les personnes intéressées sont priées d'appeler au numéro suivant: 525-6311 poste 559, ou écrire à:

M. Alain Marceau, Service de l'éducation des adultes, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 406, P.Q.

BANQUE MONDIALE

Chance de Carrière

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement à Washington, D.C., demande des candidats pour les postes suivants:

- Expert - Enseignement et entraînement professionnel. Qualifications requises: Diplôme d'une université et bonne expérience pratique en génie. Vaste expérience de l'enseignement dans un institut d'entraînement et d'enseignement professionnel, engageant les responsabilités administratives de cet institut. Connaissance de la planification nationale à ce sujet. Bonne connaissance du français et de l'anglais. Age 35 à 50 ans.

- Expert - Enseignement et entraînement agricole. Qualifications requises: Diplôme en agriculture d'une université. Bonne expérience de l'enseignement agricole et de l'administration des instituts ou des programmes de l'enseignement agricole. Connaissance de la planification nationale à ce sujet. Bonne connaissance de l'anglais et connaissance suffisante du français ou de l'espagnol. Age: 35 à 50 ans.

Traitement exempt d'impôts, et selon la compétence et l'âge.

Les candidats intéressés pourront obtenir des renseignements supplémentaires ainsi que des formulaires de demande en écrivant à:

L'Agence canadienne de Développement international, 75, rue Albert, Ottawa 4, Ontario, Attention: M. J.L. Lay.

PLANIFICATION SUCCESSORALE

Notre entreprise est à la recherche de deux candidats dont l'un pour notre succursale à Québec et un second pour notre bureau-chef à Montréal.

Les responsabilités:

- Fournir assistance aux clients en matière de planification successorale;
- Voir à l'expansion des services personnels de l'entreprise.

Les candidats:

- Age: 25 - 30 ans;
- Formation académique: diplômés universitaires en commerce ou administration, ou l'équivalent acquis par environ 3 à 4 années d'expérience dans le domaine fiduciaire;
- Expérience: pour Québec - trois (3) années d'expérience dans une entreprise de fiducie dont un (1) an, de préférence, en planification successorale; toute expérience antérieure dans un domaine connexe (expertise successorale en assurance-vie) sera prise en considération, pour Montréal: deux (2) années d'expérience en administration générale s'avéreront suffisantes.

Le traitement:

Déterminé selon notre échelle de salaire auquel s'ajoute l'usage d'une automobile pour fins de travail et personnelles.

Les demandes, traitées de façon confidentielle, doivent être adressées à:

Chef du Bureau Société de Fiducie du Québec Case postale 1180 Place d'Armes Montréal Qué.

arts et spectacles

VIVE POLÉMIQUE ITALIENNE AU SUJET DU "JOURNAL D'UN SCHIZOPHRÈNE" DE N. RISI

ROME (AFP) — Le remplacement du film "Le journal d'un schizophrène" de Nello Risi, par "La fille au pistolet", de Mario Monicelli, pour représenter l'Italie au concours du meilleur film étranger couronné à Hollywood par un oscar, suscite une vive polémique dans les milieux cinématographiques italiens.

Les critiques cinématographiques affirmaient vendredi dans la presse italienne que le film de Nello Risi, réalisé avec des capitaux italiens indépendamment des groupements de grands producteurs, a été remplacé par "un film commercial de qualité médiocre".

L'Anica avait précisé mardi, dans un communiqué, que le "Journal d'un schizophrène" n'avait pas été admis à concourir par les dirigeants de l'Académie du cinéma de Hollywood car il n'avait pas été exploité commercialement, comme le veut le règlement.

Le cinéaste Nanni Loy, a adressé, au nom de l'Association des auteurs cinématographiques italiens, un télégramme de protestation à M. Gregory Peck, président de l'Académie du cinéma de Hollywood. Le réalisateur italien souligne que le film de Risi avait été sélectionné puis désigné par le jury italien selon les normes du règlement.



AUX JMC: Deux artistes hollandais, le baryton Max Van Egmond et le pianiste Rinus Groot, donneront un récital ce soir à 20h.30 au théâtre Port-Royal dans le cadre de la Série internationale des Jeunes Musiques. Leur programme comprend des œuvres de Roger Quilter: Come away death-O mistress mine-Blow, blow, winter wind (paroles Shakespeare); Ton de Leeuw: Le bouef ferme les yeux - Entends, mon fils - Dans la tour jaune - Dans la nuit du jardin - Le lézard pleure - (paroles: d'après F. Garcia Lorca); Henri Duparc: La vie antérieure - L'invitation au voyage - (paroles: C. Beaudelaire); La vague et la cloche - (paroles: François Coppée); Robert Schumann: Cycle "Dichterliebe" - (paroles: H. Heine).

Le bruit de la ville

CONFÉRENCES: M. A. B. de Vries, directeur du Mauritshuis, à La Haye (Pays-Bas), a été invité à donner quatre conférences du musée, sous les auspices du consul général des Pays-Bas, sous les auspices du consul général des Pays-Bas, M. C. Bellair Spruyt.

Deux des conférences de M. de Vries seront prononcées en français et deux en anglais. Les premières auront lieu les 15 et 21 janvier, les deux autres, les 16 et 23 janvier. Cette série de conférences est présentée à 20h.30, dans la salle de conférence de musée, sous les auspices du consul général des Pays-Bas, M. C. Bellair Spruyt.

MUSIQUE: Les huitièmes concerts d'abonnement de l'Orchestre symphonique de Montréal, mardi et mercredi à 20h.30 à la Salle Wilfrid-Pelletier, marqueront le retour du jeune chef polonais Georg Semkow. Le soliste sera le célèbre pianiste Emil Gilels qui jouera avec l'OSM pour la première fois. On l'entendra dans le "Concerto no 3 op. 37" de Beethoven. Les autres œuvres au programme comprendront l'ouverture "L'Enlèvement au sérail" de Mozart et la "Symphonie No. 2" de Scriabin.

Horaires des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:
"L'école des bouffons" de Gidebinder
tous les soirs à 20h.30. Relâche lundi.

COMÉDIE-CANADIENNE: Relâche

LE PATRIOTE: Lenny Escudé

LE PATRIOTE À CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique et musicale

BIÉAU-VERT: Relâche

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Relâche

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche

THÉÂTRE PORT-ROYAL: TSM: "Jeunes Musiques" - 20h.30

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN: "La Planète des singes" et "La Bercenette" de Laurel et Hardy

BIJOU: "Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot" 1.05 - 3.40 - 6.20 - 8.55

BONAVENTURE: "Adieu l'ami" 1.00 - 3.30 - 5.05 - 7.05 - 9.00

CANADIEN: "Coplan saute sa peau" 12.30 - 4.15 - 8.00 - "Le miracle de l'amour" 2.40 - 6.20 - 10.00

CINÉMA À CÔTÉ DES NEIGES: "Le Vif d'une jeune fille douce" 1.50 - 3.50 - 5.50 - 7.50 - 9.50

CINÉMA 5: "Le vieil homme et l'enfant" 7.30 - 9.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30

CHAMPLAIN: "Bonne et Clyde" et "Chou boudé"

CHATEAU: (voir Français)

CINÉMA DE PARIS: "Le Samourai" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINÉMA DE PARIS: "Le Samourai" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CREMAZIE: (voir Champlain)

DAUPHIN: "Salle McLaren: Baisers volés" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30

DAUPHIN: "Salle Renoir: Les Gaspardes" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELECTRA: "Un cerneau d'un milliard de dollars" "Pour quelques dollars de plus"

ELYSEE: "Salle Renoir: Le Vainqueur" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FLEUR DE LYS: "Voir Cinéma de Paris"

FRANCAIS: "Les Monstres de l'espace" et "Le Peuple des abîmes"

GRANADA (voir Français)

JEAN TALON: "Le grand méchant" en semaine: 5.30 - 9.40 - dimanche: 2.00 - 5.30 - 8.00 - "La louve solitaire" en sem. 7.50 - dimanche: 12.20 et 4.00

MAISONNEUVE: (voir Jean-Talon)

LIDO: Samedi: "Tante Zita" 6.15 - 9.45 et "Les Aventures" 9.00 - dimanche: "La Femme spectacle" 1.45 - 4.50 - 8.05 - "Une Femme est une femme" 2.15 - 6.25 - 9.40

MERCER: (voir Electra)

MID-MINUT: "Les Strip-teaseuses" "Je fais l'amour" pas la guerre

PAPINEAU: "Le Tatoué" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

PARISIEN: "Ho!" 10.00 - 11.30 - 2.15 - 4.35 - 6.50 - 9.30

PIAGLIA: (voir Mid-Minut)

PIAGLIA: (voir Canadian)

RITZ: "Le Petit Baigneur" et "Ritzi à Amsterdam"

RIVOLI: "Le lauréat" et "Un micro dans le nez"

ST-DENIS: "Les sultans" 12.00 - 2.21 - 6.32 - 10.03 - "La bonne occasion" 1.25 - 4.56 - 8.27

VERMIL: "Dimanche: 'Mourir à Madrid' 2.40 - 6.25 - 9.45 - 'La Guerre est finie' 4.20 - 8.00

VILLÉRY: (voir Electra)

EN LANGUE ANGLAISE

ALAUETTE: "Chitty, chitty, bang, bang" autres: 8.15 - matins mer. sam. dim. et fêtes: 2.15

ART CINÉMA: "Negatives" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

ATWATER: "The Night they Raided Minsky's" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35

AVENUE: "The Impassable Years" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35

CAPITOL: "Bullitt" 10.20 - 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.30

CINÉMA 1: "COTE-DES-NEIGES" "Wrecking Crew" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.20

CINÉMA THEATRE IMPERIAL: "Ice Station Zebra" - Tous les soirs 8.30 - mer. sam. dim. 2.00 - 7.30

CINÉMA WESTMOUNT SQUARE: "Start" 8.15 - matins mer. sam. dim. 2.15

KENT: "Lion in Winter" soirée 8.15 - matins mer. sam. dim. 2.15

LEWIS: "Candy" 10.00 - 12.05 - 2.10 - 4.20 - 6.35 - 9.20

MONTROSE: "Too Young To Love" et "The Desert Rats"

PALACE: "Secret Ceremony" 10.30 - 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.20

PLACE DU CANADA: "Penny Girl" 2.00 - 8.15

PLACE VILLE-MARIE: (Grande salle) "The Fixer" 1.40 - 4.00 - 6.30 - 9.00

SEVILLE: "The Shores of the Fishermen" 8.15 - matins mer. sam. dim. 2.15

SNOWDON: "Three in the Attic" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

SYSTEM: "Too young to love" et "The Party is over"

VAN HORNE: "Yellow Submarine" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

VERMIL: Samedi seul: "Tell Me Lies" 9.40 - 9.50

WESTMOUNT: "Finian's Rainbow" soirée 8.30 - matins mer. sam. dim. à 2.30

YORK: "Romeo and Juliet" 1.00 - 3.30 - 6.00 - 8.45

ET AUTRES LANGUES

Italian: 6.4 anglais

GUY CINÉMA: "Juliet of the Spirits" 11.15 - 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30

SALLE HERMES: "Pugni in Tasca" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

Suédais: 6.4 anglais

ELYSEE: "Hour of the Wolf" 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FESTIVAL: "The Girl" (Les filles) 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

GUY CINÉMA: "Persona" 1.05 - 4.10 - 7.15 - 9.30

VENDÔME: "Le Serpent" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

Tibétain: 6.4 anglais

PLACE VILLE-MARIE: (Petite salle) "Closely Watched Trains" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

Musique: d'une méditation hindoue à la Party Girl

par Jacques Thériault

Malgré un public insuffisant (si on compare avec le concert Berlioz), le 16e concert de la Société de Musique Contemporaine du Québec n'aura certainement pas été une balle perdue. De ce fait, allons droit au but: à part quelques réserves inévitables sur l'œuvre de William Bolcorm, cette soirée en musique au théâtre Maisonneuve était d'une haute tenue.

Elle a démarré sur les accents méditatifs d'une œuvre commandée par la SMCQ au compositeur torontois Norma Beecroft: "Rasas" pour sept exécutants (flûte, harpe, violon, alto, violoncelle, piano et percussion) qui repose sur des variations continues de textures. Tout est dit de la plus claire et exemplaire façon: tout apparaît très ordonné au fil des neuf sections brèves, de structure ferme et logique, proprement anti-anarchique. Cette musique, elle agit comme une vague de pureté qui secoue de l'intérieur, elle porte les sensations les plus délicates qui soient par un agencement de couleurs en demi-teintes et de masses facilement amovibles. Ce qui ne l'empêche pas d'être résolument moderne et d'amener, en pente douce, un climat sophistiqué où la flûte, le piano et les cordes peignent des traits dignes des plus beaux tableaux de Ropelle. "Rasas" fut exécuté une seconde fois après l'entracte et fit fêcher.

De Luigi Dallapiccola, musicien italien dont l'écriture "révolutionnaire" est au service d'un monde à refaire, nous avons entendu "Parole di San Paolo" (1964) qui s'inspire de cinq versets du 13e chapitre de la première épître de saint Paul aux Corinthiens. La partition utilise la technique sérielle avec souveraineté, décrit — pour l'exalter — l'homme dans ce qu'il y a de plus positif en lui-même: l'amour. Et si le lyrisme montre le bout de nez ici et là, c'est sans bravoures sentimentales, sans complaisances ou considérations musicales pseudo-éthiques. La partie vocale était assurée par le mezzo-soprano Phyllis Mailing qui évolua, en compagnie du Groupe instrumental de Montréal, avec une belle sérénité. Pour sa part, le chef Serge Garant a su retenir les débordements de fauvisme qui auraient pu facilement prendre place.

Suivit le farfelu "Session IV" (1967) du jeune compositeur William Bolcorm qui rassemble, en un collage un peu facile, des citations de compositeurs (Beethoven par exemple) — et de styles musicaux. L'ensemble est amusant et vaut surtout en originalité vers la toute fin. Venu tout droit des États-Unis, disons que "Session IV" est un petit sorbet musical qu'il convient d'ingurgiter avec une extrême modération, une fois l'an.

Du côté de Murray Schafer, on a été frappé par l'extrême originalité de "Requiem for the Party Girl" (1966). L'écriture du Torontois est, ici, au service d'une expression qui dit l'angoisse (comme Kafka et Camus) des hommes de tous les temps, de l'homme qui lutte pour sa liberté et que l'esclavage enchaîne (jusqu'à la mort) d'une façon diaboliquement subtile. Tracé par neuf instrumentistes et un mezzo-soprano, le cheminement psychologique (et musical bien sûr) de la "Party Girl" n'a peut-être pas trouvé en Phyllis Mailing l'interprète idéale mais cette dernière a néanmoins révélé toute la mécanique sonore adacuse de la partition. Juste à côté de soi, Shakespeare hantait toujours le théâtre Port-Royal: je ne sais pas ce qu'il en a pensé mais il a sans doute trouvé là la réincarnation moderne de son Ophélie.

Sous la direction de Serge Garant, le Groupe instrumental de Montréal se comporta avec vérité dans les quatre œuvres, apportant les correspondances profondes entre le "dit" et le "dire", secret de tout art véritable.

Nouvelles musicales

• Création du plus récent

oratorio de Britten

• Débuts de Beverly Sills

à La Scala de Milan

L'oratorio le plus récent du compositeur britannique Benjamin Britten, "The Prodigal Son" ("L'enfant prodigue"), sera présenté en première nord-américaine au Festival du printemps qui aura lieu à Guelph, Ont., en mai.

Sous la direction de Lode Verstraete, de Belgique, cet opéra stylisé sera entendu à l'église Notre-Dame de Guelph, et comportera une distribution canadienne. Le directeur de la chorale est Lloyd Bradshaw.

Ce festival est organisé par la Edward Johnson Music Foundation de Guelph, qui avait présenté pour la première fois cette manifestation en 1968, et décida ensuite d'en faire un événement annuel. Le thème du Festival 1969 porte sur les arts religieux. C'est le ténor canadien John Vickers qui inaugurera le programme en donnant un récital le 1er mai.

Il y aura aussi deux pièces de l'époque médiévale, présentées par le Centre des études médiévales de Toronto, un festival du film d'une durée de sept jours, une exposition d'art religieux provenant d'un musée du Québec, des lectures de textes par l'acteur William Hutt et un concert de chants chorals.

La cantatrice Beverly Sills, soprano, vedette du New York City Opera, fera ses débuts à La Scala de Milan, le 11 avril. Elle chantera le rôle de Palmire dans "Le siège de Corinthe" de Rossini. La célèbre maison d'opéra italienne présente cette œuvre dans le cadre des célébrations qui marquent le centenaire de la mort de Gioacchino Rossini, décédé en 1868.

Un Haïtien et le vaudou-jazz

NEW YORK (AFP) — Le chanteur haïtien Jho Archer a donné vendredi soir un récital au Philharmonic Hall de New York. Il a chanté une trentaine de chansons françaises et haïtiennes ainsi que des morceaux de "vaudou-jazz", mélange de rythme de jazz et de folklore haïtien dont il est l'inventeur. Jho Archer qui vit en France depuis plusieurs années, se trouve aux États-Unis depuis le 1er décembre où, sous les auspices de l'Ambassade de France, il a effectué une tournée dans 57 universités pour présenter la chanson française.

le serpent 18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES

de HANS ABRAMSON avec CHRISTINA SCHOLLIN HARRIET ANDERSSON

un film de haine et de tentation

VENDÔME

PLACE VICTORIA TEL: 878 1451 CINÉMA D'ART

ÉLYSÉE 14 ANS

35 MILTON / 842-6053

SALLE RESNAIS

UN FILM DE ALAIN RESNAIS

avec CLAUDE RICH OLGA GEORGES-PIOT EASTMANCOLOR

JE T'AIME JE T'AIME

2e

INERAMA 8h.30 LUN. au SAM. 7h.30 DIM. — 2h. MER. SAM. DIM.

"Ice Station Zebra"

en INERAMA et METROCOLOR

avec Rock Hudson Ernest Borgnine Patrick McGeehan

3e mois

FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste... ou au théâtre Jules Jacob Musique, Morgan (magasin Boulevard et Dorval), Rue des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.

POUR TOUS En matinée et en soirée

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bleury, Mtl. AV. 8-7102 ou 5603

SABINE SUN SOPHIA LAURE

CES FEMMES QUE L'ON CROIT FACILES

18 ANS réservé aux adultes

PLUS

JE FAIS L'AMOUR PAS LA GUERRE

EN COULEUR

CATHERINE SPAK PHILIPPE LEROY

Du dimanche au vendredi, dernier programme complet à 8.00 p.m. Le samedi au Mid-Minut, dernier programme à 10.00 p.m.

Mid-Minut

Pigalle

Jean-Paul BELMONDO 14 ANS

AUX 2 CINÉS!

"Au meilleur de sa forme dans un film intelligent!" - La Presse

COULEUR

avec JOANNA SHIMKUS SIDNEY CHAPLIN ROBERT ENRICO

un film de CLAUDE FOURNIER

COEURS NEUFS

Préparé Par l'Office du Film du Québec EN COULEUR

LE PARISIEN

LES GALERIES D'ART 353-5940

Représentative complète à 10.00 11.55 7.15 4.35 6.50 et 9.30 p.m.

CINÉMA

ANJOU: Le soir à 7.00 et 9.00 p.m. Samedi et dimanche continué depuis 1.00 p.m.

METROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LEONARD

Orchestre Symphonique de Montréal

Franz-Paul Decker, directeur artistique

au pupitre: GEORG SEMKOW

soliste: EMIL GILELS, pianiste

PROGRAMME

Mozart: L'enlèvement au Sérail, ouverture

Beethoven: Concerto No 3, op. 37

Scriabin: Symphonie No 2, op. 29

MARDI ET MERCREDI 14-15 JANVIER 8.30 P.M.

\$2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.00 - 6.00

SPECIAL: 100 billets de dernière heure à \$1.50 à compter de 7.00 p.m. les soirs de concerts.

Billets en vente aussi au service de vente des billets Centaur, Instant Theatre, Place Ville Marie, 878-1184.

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

OUVERTURE VENDREDI À 7H45

NOUVEAU CALENDRIER DES COURSES DU 17 JANVIER AU 2 FÉVRIER: MERCREDI ET VENDREDI À 7H45 DIMANCHE À 2H00

Blue Bonnets

C'est un premier départ!

Bijou 3e SEM. 18 ANS

En Grande Exclusionité

ANNA KARINA

Suzanne Simonin

LA RELIGIEUSE

DE DIDEROT

LES GAULOISES BLEUES 14 ANS

FILM DE MICHEL COURNOT

6e soir 7.30 h. - 9.30 h.

"Baisers volés" Eastmancolor

3e MOIS

LE DAUPHIN

721-6060

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE

SAINT-DENIS 18 ANS

3e SEM.

GINA LOLLOBRIGIDA LOUIS JOURDAN DANIEL GÉLIN

LES SULTANS

EN COULEURS

UNE JOYEUSE CAVALCADE AVEC DE NOMBREUSES VEDETTES

LA BONNE OCCASION

D'après le roman de Christine De Rivoyre

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS

CINÉ-ART FILMS PRÉSENTE

14 ANS

LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÉVÉR LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...

Le grand Meaulnes

COMPLÈMENT DE PROGRAMME:

LA LOUVE SOLITAIRE

EN COULEURS

3019, E. SHERBROOKE - 525-2174

JEAN-TALON

JEAN-TALON, À L'EST DE PILEX - 735-7000

MAISONNEUVE

ALAIN DELON • NATHALIE DELON

LE SAMOURAI EN COULEUR

un film de JEAN-PIERRE MELVILLE

FLEUR DE LYS

858, E. STE-CATHERINE - 288-3303

CINÉMA DE PARIS

ADULTES 18 ANS

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL

HORAIRE: 12.30-2.40-4.15-6.20-8.00-10.00

LE MIRACLE de L'AMOUR

AUSI EN COULEURS

COPLAN SAUVE SA PEAU

PLAZA

505, ST-HUBERT - 274-6155

CANADIEN

UN FILM PROFONDÉMENT HUMAIN

avec Michel Simon

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

ALAIN COHEN

un film de CLAUDE BERRI

POUR TOUS

Semaine: 7.30-9.30

Dimanche: 1.30-3.30

3.30-7.30-9.30

5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

CINÉMA

I PUGNI IN TASCA

de MARCO BELLOCCHIO

ADULTES 18 ANS

(LES POINGS DANS LES POCHE)

EN ITALIEN AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

HORAIRE - En semaine: 8.00 - 10.00

Dimanche: 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

5550 ouest, rue SHERBROOKE - 489-5559

salle hermes

14 ANS

"SOUHAITES À LEUR DESTIN... ELLES CHERCHENT LE GRAND AMOUR"

the girls

Bibi Andersson Harriet Andersson Gunnar Lindblom

FLICKORNA

un film de MAI ZETTERLING

V.O. EN SEMAINE: 7.30-9.30 DIM: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

Sous-titres anglais

1206 EST, SAINTE-CATHERINE - 525-8600

FESTIVAL

l'information

Boston grimpe au 1er rang!

BOSTON — Le sensationnel joueur de centre Phil Esposito, a aidé les Bruins à marquer cinq buts, hier soir alors que les protégés du pilote Harry Sinden ont enregistré une victoire de 8 à 4 sur les infortunés Pingouins de Pittsburgh.

Ce faisant, les Bruins ont supplanté les Canadiens de Montréal, au premier rang du classement de la ligue Nationale, section Est. Les filets des Bruins furent marqués par Ken Hodge (2), Ron Murphy (2), Johnny McKenzie, Johnny Bucyk, Ted Green et Fred Stanfield.

La priorité des Bruins

HOCKEY AMATEUR

Ligue Provinciale
Chicoutimi 3, St-Hyacinthe 2
Ligue Junior du Québec
Trois-Rivières 9, Sorel 4
Universitaire
Laval 12, McDonald 1
Métropolitaine
Rosemont 9, Verdun 3
St-Jérôme 10, Laval 4
Palestine 6, Mt-Nord 3
Hors-concours
Japon 5, Kenora 5
Ligue Jr Ontario
Kitchener 3, Toronto 5
Ottawa 4, St-Catharines 6
Hamilton 2, Oshawa 5
Montréal-Junior
St-Victor 7, St-Jean 3
Roussin 6, St-Hyacinthe 2
Ligue Américaine
Québec 3, Baltimore 3

Boston semble destiné à gagner le championnat de la division Est

Par MARC THIBEAULT

En cinq joutes contre le Canadien, jusqu'ici cette saison, les Bruins de Boston n'ont pas perdu une seule fois et l'on sait que pour gagner un championnat une équipe se doit de vaincre le club qui est le plus dangereux en route vers le championnat. Or il n'y a aucun doute que le Canadien est "l'équipe à battre" dans la division Est de la ligue Nationale et Boston semble très bien l'avoir compris, comme l'atteste son dossier de 3 victoires et 2 matches nuls contre le club montréalais, jusqu'ici cette année.

La décisive victoire de 6-3 des Bruins, samedi soir et devant la 3e plus grosse foule de la saison au Forum, soit 18,090 personnes, a encore une fois prouvé que les joueurs du jeune instructeur Harry Sinden, menés par un merveilleux Bobby Orr et un Ted Green réconcilié avec la vie et sa carrière, sont inspirés lorsqu'ils affrontent le Tricolore. On se souviendra que le 22 décembre, à Boston, les Bruins permirent aux Canadiens de prendre une avance de 3-0... avant de les battre 7-5!

Autrement dit, Boston "a le numéro" du Canadien, particulièrement le gardien de filet Jerry Cheevers, vraiment sensationnel contre le Tricolore, sauf lors de cette partie 7-5. Dans les 4 autres joutes disputées entre les deux clubs, Cheevers a, de toute évidence, volé plusieurs buts aux Canadiens.

Boston a dominé les deux premières périodes, samedi, avant de se relâcher quelque

peu dans le dernier tiers pour permettre au Canadien de marquer ses 3 buts, dont deux par le joueur "le plus enthousiaste" de l'équipe montréalaise, Serge Savard.

Il n'y a aucun doute que, surtout contre Boston, la défense du Canadien est faible (ce fut, samedi soir, au tour de Ted Harris d'être particulièrement inefficace sinon incompétent). Mais la chose est tellement évidente qu'il est à se demander si les joueurs d'avant ne sont pas aussi responsables en oubliant assez souvent de se replier pour venir en aide à cette défense.

Probablement le spectateur le plus désappointé, samedi soir, fut M. Roch Tremblay, assis dans la loge de M. David Molson et venu de la région du Lac-St-Jean pour voir son fils Jean-Claude Tremblay à l'oeuvre. Il aurait pu choisir un meilleur soir... ce qui arrivera possiblement sinon probablement.

Mais, comme nous le suggé-

rions récemment dans une chronique, il semble que l'on devra faire des changements, de personnel comme l'ont dit, dans le corps défensif de notre équipe. Car nos défenseurs font plutôt corps diplomatique depuis quelque temps!

Incidentement, lorsque Backstrom marqua le 1er but du Canadien dans la 8e minute de jeu de la 3e période, c'était la première fois en 18 joutes dits de puissance contre le Boston cette saison que le Tricolore réussissait à ainsi obtenir un but.

Comme quoi la défense du Boston, contrairement à la nôtre, est très solide!

Première période
1- Boston: Green (3)
Orr, Bucyk 8:13
Punitions: Harrison, 0:45; Provost, 6:22; Harrison, 13:31; Ferguson, 13:31.
Deuxième période
2- Boston: Orr (12)
Murphy, Esposito 6:57
3- Boston: Hodge (15)
Esposito, Cashman 14:48
4- Boston: McKenzie (10)
Bucyk, Stanfield 16:41
Punition: Harrison 7:24.
Troisième période
5- Montréal: Backstrom (6)
Redmond, Duff 7:32
6- Montréal: Savard (4)
Lemaire, Laperrière 10:02
7- Boston: McKenzie (11)
Smith, Bucyk 11:08
8- Montréal: Savard (5)
(sans aide) 11:42
9- Boston: Esposito (25)
Hodge, Green 16:49
Punitions: Smith 5:39; Ferguson, 16:33; Orr, 16:49; Harris, 16:49; Harrison, 18:33; Richard 18:33.
Lancers par Boston 29; Canadien 46.

Chris Amon gagne encore

WELLINGTON (AFP) — Déjà vainqueur, samedi dernier, du Grand Prix de Nouvelle-Zélande, le pilote néo-zélandais Chris Amon, sur Ferrari, a enlevé samedi le Grand Prix de Levin, pour la deuxième année consécutive.

Le Britannique Piers Courage (Brabham-Ford) a terminé deuxième et l'Australien Frank Gardner (Alfa Romeo) troisième.

Hockey

Minnesota	0
St-Louis	2

Première période
Aucun but.
Punitions: Vasko (0:46); Berenson (12:27); Dennis (17:18).
Deuxième période
1- St-Louis: Keenan (2)
(Berenson, Ecclestone) 2:46
Punitions: Parise (16:08); Vasko (18:22); Schock (18:12).
Troisième période
2- St-Louis: Ecclestone (5)
(Berenson, Plager) 14:24
Punitions: Arbour (2:25); Dennis (15:58).

Boston	8
Pittsburgh	4

Première période
1- Boston: Bucyk (10)
(Green, Esposito) 8:28
2- Boston: Hodge (16)
(Orr) 9:23
3- Pittsburgh: Fonteyne (8)
(Ingardfield, Price) 13:04
4- Boston: Hodge (17)
(Green, Esposito) 16:02
Pun.: Harris (7:57); Price (13:12); Esposito (15:47); Green (16:40).
Deuxième période
5- Pittsburgh: Dea (6)
(Ingardfield) 15:58
6- Pittsburgh: Harris (6)
(Boivin) 12:37
7- Boston: Murphy (6)
(Hodge, Esposito) 13:01
8- Boston: McKenzie (12)
(Esposito, Orr) 14:17
Pun.: Price (1:39); McCallum (8:33).
Troisième période
9- Boston: Murphy (7)
(Hodge, Esposito) 2:56
10- Boston: Green (4)
(Harrison, Shack) 6:28
11- Pittsburgh: Boyer (9)
(Burns, Price) 11:03
12- Boston: Stanfield (16)
(Bucyk) 17:49
Pun.: Aucune.

Détroit	5
Oakland	1

Première période
1- Détroit: F. Mahovich (22)
(Delvecchio) 2:29
2- Détroit: F. Mahovich (23)
(Douglas) 16:27
Pun.: Vachnis (5:01).
Deuxième période
3- Détroit: Howe (19)
(Baun, Delvecchio) 11:52
4- Détroit: F. Mahovich (24)
(Popeil, Howe) 18:54
Pun.: Bergman (5:18); Harris (15:13).
Troisième période
5- Détroit: F. Mahovich (25)
(Bergman, Unger) 6:41
6- Oakland: Ehman (10)
(Hampson, Roberts) 18:37
Pun.: Leclerc (7:30); Baun (10:57); Watson (13:57); Stelmowski (16:39).

Los Angeles	2
Chicago	4

Première période
1- Chicago: R. Hull (29)
(Stapleton) 18:17
Pun.: Lemieux, Ravlich (majeures, 14:37).
Deuxième période
2- Chicago: Ravlich (2)
(Jarrett, R. Hull) 5:32
3- Chicago: R. Hull (30)
(Schmaltz, Marotte) 18:08
Pun.: Aucune.
Troisième période
4- Chicago: Orban (4)
(Wharram, Mikita) 2:30
5- Los Angeles: Campbell (1)
(H. Hughes) 2:57
6- Los Angeles: Joyal (16)
(Lemieux, Rolfe) 13:54
Pun.: Aucune.

Montréal	7
Niagara	1

Première période
1- Montréal: Quochi (2)
(Martin, Charron) 2:36
2- Montréal: Martin
(Charron, Quochi) 13:14
3- Montréal: Tardif
(Lalonde) 14:58
4- Montréal: Houle (Guindon) 18:18
5- Montréal: Houle (Guindon) 18:58
Pun.: Brindley (4:02); Boudreau (10:10).
Deuxième période
6- Montréal: Guindon
(Perrault, Houle) 1:23
7- Niagara Falls: Tamahill (Roberto) 14:26
Pun.: Lajeunesse (2:44); Quochi, Tataru, servie par Kett (1:36); Thompson (8:17); (18:32); Moreau (13:20); Pearson, Moreau (16:49).
Troisième période
8- Montréal: Lalonde
(Boudreau, Dupont) 13:29
Pun.: Kett (3:11); Dupont, Thompson (majeures 5:40); Boudreau (6:33); Thompson (13:24); Connely (14:43); Houle (17:43).
Lancers par
NIAGARA FALLS 12 11 7 = 30
MONTRÉAL 16 18 16 = 50

sportive

L'Autriche surpasse tous les pays rivaux grâce aux performances de Schranz et cie

WENGEN (AFP) — Les Autrichiens ont continué leur festival commencé des les premières épreuves internationales de Val d'Isère: après la victoire de Karl Schranz dans la descente du Lauberhorn, samedi, Reinhard Tritscher a enlevé dimanche le slalom tandis que Heini Messner gagnait le combiné. Leur succès a donc été absolu. Grâce à ce remarquable ensemble, de performances, l'Autriche a encore augmenté son avance en tête de la "Coupe du monde" avec le total de 359 points devant la France 287 pts et les États-Unis 129 pts etc. En outre au classement individuel Karl Schranz chez les hommes avec 85 points, et Gertrud Gahl chez les femmes avec 70 pts sont en tête.

Le slalom du Lauberhorn a été passionnant, mais faussé en partie dans la seconde manche par un tracé trop serré et plein de "pièges à rats", selon

l'expression utilisée par les skieurs. La première manche fut enlevée par l'Américain Bill Kidd en 55, 36, devant Tritscher à 75/100èmes de secondes, l'Américain Spider Sabich à 85/100èmes, Russel, à 1.21, Matt à 1.78 et l'athlétique suisse Peter Frei à 1.81. Schranz avait abandonné après chute, quant à Bernard Orcel, souffrant de son genou blessé la veille, il avait terminé la relève désirant se réserver pour la descente du Hahnenkamm, le week-end prochain.

Tritscher s'était imposé au tout premier plan international la saison dernière en gagnant le slalom du "Kandahar", à Chamonix, et le slalom géant d'Aspen, aux États-Unis. L'Autriche tient en lui un remarquable champion.

Les futures épreuves du "cirque blanc" auront lieu en Autriche cette semaine, à Schruns, pour les filles, et à Kitzbuhel pour les garçons.

Le Canadien Finlay termine 2e à Boston

BOSTON (AFP) — Willie Davenport, champion olympique du 110 mètres haies, a égalé une meilleure performance mondiale en salle vieille de 27 ans, en remportant le 45 haies de la réunion des "Chevaliers de Colomb" samedi à Boston en 5.8.

C'est en effet Charles Hlad qui réussit le premier cette performance à Chicago en 1942, performance déjà égale l'an dernier, dans ce même "meeting", par Earl McCullough.

Davenport qui s'octroya ainsi sa troisième victoire consécutive cette année, battit

Leon Coleman et Erv Hall, médaille d'argent à Mexico.

George Young qui s'attribua une médaille de bronze au 3.000 mètres haies en octobre, gagna le 2 miles dans l'excellent temps de 8:32.6 en débordant le Canadien Bob Finlay avant le dernier tour tandis que Larry James, médaille d'argent du 400 mètres, fut un vainqueur décevant du 600 en 1:11.8.

Les autres gagnants de la soirée furent Mel Pender (5.5 au 50), Sam Bair (4:07.8 au mile), Herb Germann (2:09.3 au 1.000), John Pennel (5.03 mètres à la perche) et John Rambo (2.01 mètres en hauteur).

Deux records sont tombés

LONG BEACH (Californie) (AFP) — Les records du monde, masculin et féminin, de vitesse à ski nautique ont été pulvérisés samedi sur le plan d'eau du stade maritime de Long Beach par deux Californiens.

Chuck Stearns, un athlète-que professeur de ski nautique de 29 ans, a en effet réalisé (122.11 mph) de moyenne, améliorant l'ancien record de (119.52 mph) qui lui appartenait depuis le 17 décembre 1966, tandis que Sally Younger, une blonde et jolie lycéenne de 15 ans, réalisa (92.68 mph), battant le record établi en 1963 par Jane Welch avec (86 mph).

Sifford triomphe

LOS ANGELES — Charlie Sifford a calé un coup roulé de six pieds pour birdie des le premier trou supplémentaire hier en triomphant du Sud-Africain Harold Henning dans l'omnium de Los Angeles doté de bourses de \$100,000.

Premier Noir ayant atteint une certaine renommée au golf, Sifford a dominé facilement pendant les trois premiers rounds, mais il a dû se contenter d'un troisième 71 dimanche pour un total de 276 alors que Henning avait déjà

enregistré ce total avec un dernier 68.

Après deux bons coups de départ par les finalistes au premier trou supplémentaire, Sifford s'est approché à six pieds de la coupe avec un fer neuf tandis que Henning aboutissait à droite du vert. Sifford a récolté la première bourse de \$20,000 contre \$11,400 par Henning.

Sifford a ainsi remporté son deuxième triomphe important, après l'omnium de Hartford en 1967, en 20 ans chez les pros.

LA SURPRISE DE L'ANNÉE... 1969!

New York Jets 16, Baltimore 7

MIAMI (PA) — Le flamboyant quart-arrière Joe Namath, qui toucha un bon de \$400,000

La valeur de l'Américaine à la hausse!

"Il va s'en dire que les Jets ont fait progresser énormément la valeur de la LAF dans l'esprit des gens", a déclaré le commissaire Pete Rozelle en remettant le trophée au pilote Ween Ewbank après le match.

Ce dernier est le seul instructeur ayant remporté le championnat dans les LNF et LAF, y compris deux fois avec les Colts.

"Les Colts de Baltimore sont un bon club, mais nous avons fait quelques interceptions et ils ont échappé le ballon, sans quoi l'aspect de la partie aurait pu être différent. Nous aurions gagné aujourd'hui. Nous aurions triomphé demain ou en n'importe lequel temps", a conclu Ewbank.

"Il est regrettable de jouer un tel match, où rien n'allait bien, après avoir connu tant de succès", a déclaré le pilote Don Schula des Colts.

"Vous devez reconnaître les mérites de Namath pour sa façon de diriger son offensive. Nous n'avons pas affiché notre tenue habituelle et c'était le mauvais moment dans un tel match."

pour signer un contrat avec les Jets de New-York, a démontré, hier après-midi et aidé par une ligne offensive le défendant admirablement, qu'il avait bien valu chacun de ces dollars. Devant des Colts de Baltimore favorisés par entre 18 à 22 points pour facilement vaincre son équipe, Namath a été l'artisan d'une renversante victoire, au compte de 16-7, dans la riche joute annuelle appelée "Super Bowl" et mettant aux prises, depuis 3 ans, les champions expérimentés de la ligue Nationale contre ceux disaient-on moins bien rodés de la ligue Américaine.

Si les deux premiers matches furent gagnés par la Nationale, celui d'hier a été tout à l'avantage des champions de la ligue Américaine, les Jets de l'instructeur Weeb Ewbank, âgé de 61 ans, se signalant autant sur la défensive, sinon

pour signer un contrat avec les Jets de New-York, a démontré, hier après-midi et aidé par une ligne offensive le défendant admirablement, qu'il avait bien valu chacun de ces dollars. Devant des Colts de Baltimore favorisés par entre 18 à 22 points pour facilement vaincre son équipe, Namath a été l'artisan d'une renversante victoire, au compte de 16-7, dans la riche joute annuelle appelée "Super Bowl" et mettant aux prises, depuis 3 ans, les champions expérimentés de la ligue Nationale contre ceux disaient-on moins bien rodés de la ligue Américaine.

Si les deux premiers matches furent gagnés par la Nationale, celui d'hier a été tout à l'avantage des champions de la ligue Américaine, les Jets de l'instructeur Weeb Ewbank, âgé de 61 ans, se signalant autant sur la défensive, sinon

pour signer un contrat avec les Jets de New-York, a démontré, hier après-midi et aidé par une ligne offensive le défendant admirablement, qu'il avait bien valu chacun de ces dollars. Devant des Colts de Baltimore favorisés par entre 18 à 22 points pour facilement vaincre son équipe, Namath a été l'artisan d'une renversante victoire, au compte de 16-7, dans la riche joute annuelle appelée "Super Bowl" et mettant aux prises, depuis 3 ans, les champions expérimentés de la ligue Nationale contre ceux disaient-on moins bien rodés de la ligue Américaine.

Si les deux premiers matches furent gagnés par la Nationale, celui d'hier a été tout à l'avantage des champions de la ligue Américaine, les Jets de l'instructeur Weeb Ewbank, âgé de 61 ans, se signalant autant sur la défensive, sinon

pour signer un contrat avec les Jets de New-York, a démontré, hier après-midi et aidé par une ligne offensive le défendant admirablement, qu'il avait bien valu chacun de ces dollars. Devant des Colts de Baltimore favorisés par entre 18 à 22 points pour facilement vaincre son équipe, Namath a été l'artisan d'une renversante victoire, au compte de 16-7, dans la riche joute annuelle appelée "Super Bowl" et mettant aux prises, depuis 3 ans, les champions expérimentés de la ligue Nationale contre ceux disaient-on moins bien rodés de la ligue Américaine.

Si les deux premiers matches furent gagnés par la Nationale, celui d'hier a été tout à l'avantage des champions de la ligue Américaine, les Jets de l'instructeur Weeb Ewbank, âgé de 61 ans, se signalant autant sur la défensive, sinon

pour signer un contrat avec les Jets de New-York, a démontré, hier après-midi et aidé par une ligne offensive le défendant admirablement, qu'il avait bien valu chacun de ces dollars. Devant des Colts de Baltimore favorisés par entre 18 à 22 points pour facilement vaincre son équipe, Namath a été l'artisan d'une renversante victoire, au compte de 16-7, dans la riche joute annuelle appelée "Super Bowl" et mettant aux prises, depuis 3 ans, les champions expérimentés de la ligue Nationale contre ceux disaient-on moins bien rodés de la ligue Américaine.

Si les deux premiers matches furent gagnés par la Nationale, celui d'hier a été tout à l'avantage des champions de la ligue Américaine, les Jets de l'instructeur Weeb Ewbank, âgé de 61 ans, se signalant autant sur la défensive, sinon

pour signer un contrat avec les Jets de New-York, a démontré, hier après-midi et aidé par une ligne offensive le défendant admirablement, qu'il avait bien valu chacun de ces dollars. Devant des Colts de Baltimore favorisés par entre 18 à 22 points pour facilement vaincre son équipe, Namath a été l'artisan d'une renversante victoire, au compte de 16-7, dans la riche joute annuelle appelée "Super Bowl" et mettant aux prises, depuis 3 ans, les champions expérimentés de la ligue Nationale contre ceux disaient-on moins bien rodés de la ligue Américaine.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,

7035 AVE. DU PARC

270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 **288-2152**

Encouragez
nos annonceurs

EN ASSURANCES,

Pour votre protection, votre sécurité et la surveillance de votre dossier

ADRESSEZ-VOUS À

Horace Labrecque & Fils Limitée

Plus d'un demi-siècle au service du public

1411, RUE CRÉSCENT, MONTRÉAL Tél. **849-2371**

Courtiers d'Assurance Agréés

SAMEDI

Boston 6, Canadien 3
 Toronto 4, Los Angeles 2
 Détroit 3, New York 2
 St. Louis 6, Chicago 1
 Philadelphie 4, Minnesota 2
 Oakland 4, Pittsburgh 2

HIER APRES-MIDI

St. Louis 2, Minnesota 0

Hockey

HIER SOIR

St. Louis 2, Minnesota 0
 Boston 8, Pittsburgh 4
 Détroit 5, Oakland 1
 Los Angeles 2 Chicago 4

CLASSEMENT

SECTION EST

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
BOSTON	39	23	8	8	149	100	54
CANADIENS	41	23	11	7	141	114	53
CHICAGO	41	23	15	3	154	125	49
TORONTO	39	20	11	8	120	101	48
NEW YORK	41	21	17	3	114	106	45
DETROIT	41	19	16	6	137	126	44

SECTION OUEST

ST. LOUIS	41	20	11	10	117	82	50
OAKLAND	43	14	23	6	100	137	34
PHILADELPHIE	41	10	20	11	86	111	31
LOS ANGELES	38	12	20	6	82	115	30
PITTSBURGH	41	9	25	7	107	144	25
MINNESOTA	42	9	26	7	98	144	25

(Ne comprend pas l'out de hier soir)

L'encaisse et les effets à recevoir de Corporation d'Escompte Continental à \$13,956,864.00

potins financiers

La persistance d'un faible taux de chômage aux E-U (il fut le moins élevé en 1968 depuis 15 ans), constituerait un facteur favorable pour Wall Street, sans les incertitudes concernant la possibilité d'une hausse du taux d'escompte par la FRB.

Int. Nickel et Noranda ont haussé leur prix du cuivre la semaine dernière; ce qui démontrerait que la poussée inflationniste continue de faire des siennes.

Comme la Bourse de N-Y a vu les stocks baisser une semaine de plus de \$20,000,000,000 durant les 3 premières semaines de la semaine dernière et comme la baisse des stocks durant la même période de \$4,500,000,000 sur la Bourse de Toronto et un peu moindre sur la Bourse de Montréal, rien de surprenant qu'il y ait eu plus de résistance sur ces mêmes marchés durant les 2 dernières semaines de la semaine écoulée. Tant que les incertitudes internationales persisteront au Moyen-Orient et au Vietnam et tant que les taux de l'argent seront aussi élevés que lors de ces derniers jours, les Bourses précitées devraient être moins achalandées, vu qu'il en coûtera plus cher aux spéculateurs pour transiger sur marge.

Il faut s'attendre à ce que maints détenteurs de stocks allègent leurs positions en bourse sur les moindres ralliements, car, rien n'indiquerait que la situation ne demeure pas encore tendue...

M. E. Lawson vient d'être nommé gérant des services du marketing (industrie) à la Honeywell Electronics Data Processing.

La production de ciment en octobre a atteint 866,793 tonnes contre 800,832 tonnes en 1967. Pendant la période janvier-octobre elle s'est élevée à 6,829,418 tonnes (6,825,906 en 1967). En octobre les expéditions ont été de 919,943 tonnes (962,201 en 1967) et pendant toute la période, de 7,110,897 tonnes (6,835,407).

John Laurence Manuel vient d'être nommé directeur des opérations à la Bowater Newfoundland Ltd.

Baker Weeks & Co vient de publier une étude d'une quinzaine de pages sur The Rank Organisation Limited ayant 67,000,000 d'actions en circulation. La même firme, dans son analyse du marché, n'hésite pas à rapporter qu'il y aurait actuellement trop d'impondérables en rapport avec la situation économique en Amérique du Nord, pour émettre des pronostics valables pour 1969. L'avenir à long terme est toutefois plus favorable que l'avenir immédiat.

Le Banquet d'ouverture de la Semaine de l'Industrie aura lieu ce soir à 17h30 au Salon Chaudière de l'Hôtel Reine Elizabeth, sous la présidence de M. Raymond St-Georges, qui décernera des prix et trophées aux gagnants de concours littéraires.

Des soumissions seront reçues le jeudi 16 janvier 1969 pour \$160,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 17 janvier 1969, dont \$130,000,000 en bons à 91 jours et \$30,000,000 à 182 jours, \$160,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 17 janvier 1969.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

L'offre du Trust Royal à The Industrial Mortgage expirera le 22 janvier

La société Trust Royal vient de faire une offre aux détenteurs d'actions de The Industrial Mortgage and Trust Company (autres qu'à ceux résidents aux E-U ou dans ses territoires ou possessions) d'acquiescer leurs actions sur la base de \$6, plus 1 action de la Société Trust Royal pour chaque action de The Industrial Mortgage. L'offre expirera le 22 janvier 1969 et il est entendu, entre autres choses, qu'un total d'au moins 51% des actions de l'Industrial Mortgage en circulation devra être déposé en acceptation de la dite offre et que ces actions ne devront pas être retirées.

C'est du 12 au 18 janvier qu'aura lieu, à Montréal, la Semaine de l'Imprimerie

"L'Imprimerie, nerf de la civilisation", c'est sous ce thème que se déroulera à Montréal, du 12 au 18 janvier prochain, la "Semaine de l'Imprimerie", organisée, pour la seizième année consécutive, par le Club des Cadres de l'Imprimerie de Montréal.

Placée cette année sous la présidence de M. John Edward Currie, la "Semaine de l'Imprimerie" a pour but de faire connaître les dernières réalisations et les plus récents progrès de l'industrie des arts graphiques dans Montréal et la région métropolitaine.

Plusieurs manifestations sont inscrites au programme dont la proclamation du nom de l'artisan de l'année et celle des gagnants des concours d'affiches et littéraires organisés auprès des élèves d'écoles supérieures montréalaises, et deux visites industrielles. L'une, dans une entreprise privée, l'autre à l'Institut des Arts Graphiques de Montréal. Ces visites sont organisées plus spécialement à l'intention des jeunes gens et jeunes filles d'âge scolaire afin de les intéresser à s'ouvrir une carrière dans l'industrie des arts graphiques.

L'Association des Cadres de l'Imprimerie est un organisme international groupant plus de 15,000 membres répartis à travers les cinq continents. Fait à noter, la "Semaine de l'Imprimerie" se déroule partout où fonctionnent chacun de ces clubs aux mêmes dates que celle de Montréal.

Selon M. Raymond St-Georges, président du Club des Cadres de l'Imprimerie de Montréal, l'industrie de l'imprimerie et de ses branches connexes occupe au Québec l'une des premières places parmi les industries manufacturières.

"Quelque 1,000 entreprises sont établies chez nous; cela signifie une embauche totale de 200,000 personnes auxquelles sont versés des salaires totalisant jusqu'à \$120,000,000. La production totale annuelle en produits d'impression et leurs dérivés atteint la somme de \$370 millions", conclut M. St-Georges.

La nouvelle raffinerie d'Edmonton, de \$75,000,000, le centre d'approvisionnement pour Gulf Oil Canada

Gulf Oil Canada Limited a annoncé qu'elle projetait de construire à Edmonton une nouvelle raffinerie d'une capacité de 80,000 barils par jour qui deviendra une grande source d'approvisionnement en produits raffinés dans les Prairies.

Cette nouvelle usine de \$75 millions, qui remplacera la raffinerie actuelle d'une capacité de 14,000 barils par jour que la compagnie possède à Edmonton, commencera à fonctionner au début de 1971. Canadian Bechtel Limited a été choisie pour établir les plans de cette raffinerie entièrement intégrée qui sera construite à côté de l'usine actuelle.

Gulf Canada a fait part de ses projets revus à la Commission d'aménagement régional d'Edmonton qui, il y a trois mois, avait fait savoir qu'en cas d'expansion importante elle désignerait comme zone "industrielle" la moitié d'un terrain "agricole de faible densité" que la compagnie possède près de la raffinerie actuelle.

En annonçant cette décision, M. J. L. Stok, vice-président du service du raffinage de Gulf Canada, a déclaré que "la construction d'une grande usine était nécessaire pour réaliser des économies sur une grande échelle et un meilleur rendement dans le domaine du raffinage et de la distribution dans l'Alberta et la Saskatchewan, où la compagnie exploite actuellement quatre petites raffineries."

M. Stok a déclaré que le nombre des employés de l'usine d'Edmonton doublera et atteindra environ 250, certains ouvriers seront sans aucun doute transférés d'autres raffineries.

Le projet d'Edmonton constitue la troisième grande expansion en cours entreprise par Gulf Canada dans tout le pays en vue d'augmenter sa capacité de raffinage. Y compris la nouvelle raffinerie d'une capacité de 60,000 barils par jour en cours de construction à Point Tupper, Nouvelle-Écosse, et les installations d'une capacité de 10,000 barils par jour construites dans le cadre du programme d'expansion à Port Moody, C.B., la compagnie augmente actuellement de 150,000 barils par jour sa capacité de raffinage.

Les actionnaires d'Imperial Oil, immatriculés le 16 janvier, auront droit aux nouvelles actions

Les actions fractionnées, sans valeur nominale ou au pair, de l'Imperial Oil Limited, seront admises sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture mardi, le 14 janvier 1969, sous réserve de l'émission de lettres patentes supplémentaires. Ce jour-là, les anciennes actions seront rayées de la liste précitée. Les actionnaires de la compagnie, au cours d'une assemblée spéciale tenue le 8 janvier 1969, ont dûment approuvé le règlement 400, subdivisant chaque action de l'entreprise à raison de 4 pour 1 et le dit fractionnement entrerait en vigueur dès l'émission de lettres patentes supplémentaires qui seront datées du 17 janvier 1969, et, aussi, dès l'émission de la loi ou vers le 17 février 1969 en faveur des détenteurs d'actions immatriculées à la fermeture des affaires de la Bourse précitée le 16 janvier 1969, de 3 actions additionnelles pour chaque action détenue à la date de l'immatriculation. Les actions se vendront ex-distribution à l'ouverture des affaires de la Bourse de Montréal mardi le 14 janvier 1969 et lors de toute transaction le ou après cette date, la livraison pourra être faite en couvrant que le 1-4 d'une action vendue et le solde le sera sur "la base conditionnelle à leur émission", la livraison étant complétée lorsque les certificats d'actions additionnelles auront été reçus par les actionnaires immatriculés. Le symbole au téléscripteur sera "IMO New".

Marcel CLEMENT

Assemblée annuelle le 24 janvier

Corporation d'Escompte Continental, dont le siège social est à La Sarre, P.Q. fait parvenir, aujourd'hui, à ses actionnaires le rapport annuel, couvrant ses activités au cours de l'exercice financier clos le 30 septembre 1968. Ce rapport sera soumis aux actionnaires pour adoption lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu le 24 janvier 1969. Dans leur message aux actionnaires M. Fernand Doyon, président du conseil et M. Bernard David leur font remarquer en partie ce qui suit: "Il y a eu un accroissement général aux principaux postes des états financiers de l'institution et le total de l'encaisse et des effets à recevoir atteignait à la fin du dernier exercice les \$13,956,864.00.

Malgré des conditions monétaires très difficiles dans l'industrie de la finance, la direction de votre compagnie a su s'adapter rapidement aux circonstances qui ont prévalu au cours de l'année écoulée.

Les revenus d'exploitation se sont élevés à \$1,466,767, une augmentation de l'ordre de \$92,320 sur l'année antérieure.

Les revenus nets avant impôts sont passés de \$270,290, qu'ils étaient l'an dernier à \$311,827, soit une augmentation de \$41,537 ou 15.4%.

Les bénéfices nets pour l'année écoulée s'élèvent à \$152,832, contre \$126,956, pour la même période l'année précédente. Cela représente un gain additionnel de \$25,876, soit 20.4%.

Les 85,000 actions classe "A" en circulation à la fin de l'année ont gagné \$0.54 chacune, comparativement à \$0.38 l'an dernier.

Par suite du rachat d'une tranche de \$100,000 d'actions privilégiées, 1er rang U.S. 1963, les dividendes sur les actions privilégiées ont été réduits de \$6,543, passant de \$95,787, qu'ils étaient pour l'année fiscale 1967 à \$89,244, pour la dernière année financière.

Le dividende régulier de \$0.40 a été payé sur les actions ordinaires classe "A". Cela représente une somme de \$34,000.

Il est intéressant de noter que les frais d'administration ont accusé une baisse de \$7,318, passant de \$497,041, qu'ils étaient en 1967 à \$489,723, pour le présent exercice financier. Ceci peut sembler négligeable mais nous croyons au contraire que cela représente un tour de force magistral, enregistré au moment où les prix des biens et des services augmentent de façon vertigineuse à travers tout le pays. C'est une preuve non équivoque que rien n'a été laissé au hasard, même au prix de lourds sacrifices, pour assurer le succès de votre entreprise.

"La majorité des contrats de financement au détail sont protégés par une assurance sur la vie de l'acheteur et de plus, la compagnie offre sur une base optionnelle une assurance maladie-accident couvrant les versements mensuels de l'emprunteur.

L'approbation des marges de crédit et des prêts est soumise à des normes très sévères, généralement employées par les grandes institutions financières canadiennes et américaines.

Les versements sur les comptes en souffrance de plus de 30 jours, excluant les effets au gros, représentaient au 30 septembre 1968, \$98,582, ou 0.77% des effets à recevoir. Ainsi 246 comptes étaient en retard, soit 2.67% du total des comptes de la compagnie.

La réserve pour créances douteuses établie par l'exécutif de la compagnie de concert avec ses vérificateurs a été fixée à \$150,770, et est considérée comme suffisante pour palier à toute perte ordinaire et extraordinaire. A ceci il faut ajouter un montant de \$376,636, représentant le solde au crédit des marchands au chapitre réserve et retenue. La compagnie continue sa politique de charger à même sa provision pour créances douteuses tous les comptes dont la collection est incertaine. Depuis sa fondation il y a maintenant 13 ans, votre compagnie a chargé à même sa provision pour créances douteuses un grand total brut de \$283,999, soit 0.24% du volume total des prêts effectués qui se chiffrent à \$116,068,863. De cette somme, des recouvrements de l'ordre de \$48,649, ont été effectués, laissant un montant net de \$235,350, ou 0.20% du volume total des prêts.

Continental a maintenant atteint un degré de maturité que les investisseurs ne manqueraient certainement pas de remarquer. Depuis maintenant treize ans, elle a oeuvré à bâtir sa réputation de compagnie sérieuse et désireuse de grandir selon les principes reconnus dans le milieu des affaires.

Elle possède tout le mécanisme et les structures nécessaires à son épanouissement. Il faut donc entrevoir la prochaine année avec confiance tout en conservant le même esprit de travail et de détermination que nous avons entretenu tout au cours de l'année écoulée, ce qui devrait produire de meilleurs résultats".

Les Fonds Channing ont enregistré des gains substantiels au cours de 1968

Hausse de 40% pour Commonwealth Leverage; de 21% pour Commonwealth International et de 17% pour Channing Venture

Les chiffres de fin d'année pour les trois fonds mutuels distribués par la Corporation Canadienne Channing Ltee, publiés aujourd'hui, indiquent que des niveaux records ont été atteints par les trois fonds en 1968. Commonwealth International Leverage Fund Ltd. menait la marche ayant accru sa valeur comptable nette par action de 40%, en plus d'avoir payé un dividende de

16 cents par action. Les actions qui valaient \$12.72 le 31 déc. 1967 ont augmenté à \$18.72 à la fin de 1968.

Commonwealth International Corporation Limited, un fonds équilibré, rapporta un gain de 21.83% en 1968 augmentant ainsi la valeur comptable nette de ses actions de \$10.63 à \$12.95 en plus des dividendes se chiffrant à 36 cents par action. Avec les dividendes inclus, le pourcentage de gain de l'année passée par action était de 25%. Ce fonds fut fondé en 1932.

Le troisième fonds sous la gérance de Channing, Canadian Channing Venture Fund Ltd. fut offert au public le 7 juin, 1968 à \$5.00 par action. En sept mois, le fonds rapporta un gain de 17%, terminant l'année avec une valeur comptable nette de \$5.85 par action.

Selon R. E. Davies, Président, La Corporation Canadienne Channing Ltee: "La performance exceptionnelle de nos fonds est le résultat d'un marché soutenu et de notre habileté à profiter des occasions favorables qu'il a fournies pour le placement."

"Nous sommes confiants que l'année 1969 apportera une plus forte demande, par les Canadiens intéressés au placement, pour les nombreux bénéfices offerts par nos fonds. Il est évident que le public canadien a accepté la gérance professionnelle comme étant d'importance primordiale pour la planification financière."

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie Montréal 2, Que.

STOCK	OH	Dem.	STOCK	OH	Dem.	STOCK	OH	Dem.
ABETRA	16	18	PREHEAT	13	16	NEW ASSOC. DEV.	4	7
ARTHEB ASB	1/2	3/4	FUNDY	37	40	NEW BASKA	5	10
ACONIC	1	3	GANDIA SILV.	12	15	NEW INSCO	16	19
ADVANCE R.L.	1	6	GASPE COPPER	40	50	NEW LORIE	8	10
ALBATROSS	10	15	GASPERIA	30	40	N. MILLER CORP.	2 1/2	4 1/2
ALCOPEC	2	2 1/2	GOLD STAR	40	50	NEW PASCALS	45	55
AMAL MING	47	50	GT. LAKES NICKEL	6 1/2	7 1/2	NIPIRON	20	30
AMER. CHIB	2	5	GT. LAKES SILVER	85	95	NORQUE	5	8
AMERIC	45	50	HUCAMP	75	85	NORTH BORD	22	24
BALD MTN	2	4	IMP. MIN	20	25	NORTH SHORE	45	50
BEACON	30	35	INDEPENDENT	2	3	NOUVELLE	30	35
BEAUFORT HLDG.	12	17	JACK WATTE	60	70	OKLEND	1	2
BONA CHIB	7	12	JURILEE	50	60	QUE. URAN	65	70
BORDAUN	47	50	JUMA	5	7	QUEJO	4	6
BRACE MAC	9	11	KERAGAMA	3 1/2	4	RADIO HILL	100	105
CAMBRIDGE	10	13	KUKATSH	17	19	RAM PETE	270	290
CHESBAR	70	75	LKE. B. HOUSE	12	15	RAND MAL.	1	3
CHIB TOWN	36	41	LEJES MTL	20	30	SCANDIA MNG.	65	70
CLEARWATER	53	57	LUN-ECHO	10	20	SEAWAY	2	4
CLEVER	33	38	MADEX	10	20	SILLILO	5	6
CONS. SHUNBY	30	35	MAIN OKA	1	2	SILLILO	5	6
CROCKES	85	90	MARTIN BIRD	1	2	STAGILL	5	15
CUIVIER	3	5	MATTAGAMI EX.	90	95	THUNDER BAY	3 1/2	4 1/2
DANSON	10	15	MIDLAND NKL	70	75	THI HOPE	4	4 1/2
DEJESSEPS	50	60	MEXAG	70	80	WAGO PETE	11	15
DORAL	150	175	MOLYBDA	10	15	WATSON LAKE	1	3
DUBISSON	3	5	NAUGHTA	85	100	WEB GEE	75	125
DUCROS	54	61	NATL. MAL.	2	3 1/2	WESTVILLE	5	15
EKPO UNGAVA	100	110	HEMROD	50	60	YOUNG DAVE	16	19

NOMINATION MONARCH FINE FOODS CO. LTD.



Monsieur T. P. Snowden, Président de Monarch Fine Foods Co. Ltd. annonce la nomination de J. Marcel Cadieux au poste de Vice-Président Exécutif et Gérant Général de l'Est du Canada. Les opérations de M. Cadieux seront principalement concentrées sur le Québec, les Maritimes, l'Ottawa et les régions environnantes.

Monsieur Cadieux est aussi Directeur des membres associés de l'Association des Epicuriers en Gros du Québec. Monarch Fine Foods Co. Ltd. est une filiale de Lever Brothers Limited.

Churchill Falls (Labrador) Corporation Ltd.

a adjugé \$29,000,000 de nouveaux contrats

MONTREAL. — Un contrat d'une valeur de \$29,000,000 couvrant la construction de 27 digues de terre pour l'aménagement hydro-électrique de Churchill Falls, vient d'être accordé à Foundation-

Fruits et Légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Fruits
Pommes: McIntosh, \$2.25 à \$2.75; 3 po et plus, \$3. à \$3.50; Cortland, \$2 à \$2.50; Lobo et Greening, \$2 à \$2.25 le minot.

Légumes
Betteraves: \$1.25 à \$1.50 pour 50 lbs; petites, \$2 pour 50 lbs.

Carottes: \$1 à \$1.25 pour 50 lbs; \$1.50 à \$1.75 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.
Choux: verts \$1.25 à \$1.75 les 50 lbs; Savoie, \$1.50 à \$1.75 la doz; rouges, \$1.25 à \$1.50 la doz.

Choux chinois: \$2 pour 12.
Oignons: \$1.75 à \$2.00 pour 50 lbs; gros \$2.50 à \$3.00 pour 50 lbs.

Panais: \$2.50 à \$2.75 le boisseau; \$2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre: \$1 à \$1.10 les 50 lbs; petites, 75 les 50 lbs; grosses, \$1.25 les 50 lbs, 55 à 65 pour 25 lbs.

Offre d'actions de Quebec Telephone

Quebec Telephone vient de faire une offre à ses détenteurs des actions ordinaires. Voici le message du président M.B.S. Benétreau à ce sujet.

"Lors d'une assemblée tenue hier, le conseil d'administration a déterminé les conditions des droits de souscription dont il est fait mention dans ma lettre du 15 novembre 1968. Il me fait plaisir de vous faire part que la compagnie offrira un total de 290,178 actions privilégiées subordonnées, 6.20% cumulatif, rachetables et

convertibles série A de la valeur nominale de \$15 chacune aux détenteurs de ses actions ordinaires inscrits aux registres à la clôture des affaires, le 13 janvier 1969, sur la base d'une (1) action privilégiée subordonnée convertible série A, au prix de \$15 l'action, pour chaque six (6) actions ordinaires alors détenues.

Un certificat de droit de souscription transférable sera émis au nom de chaque détenteur d'actions ordinaires inscrit aux registres à la clôture des affaires, le 13 janvier 1969 et sera mis à la poste vers le 15 janvier 1969, accompagné d'un prospectus donnant des renseignements au sujet de la compagnie, les conditions des droits de souscription et tous les détails relatifs à la façon de souscrire aux actions privilégiées subordonnées convertibles série A ou de négocier les droits de souscription. Le prix de souscription est payable en entier au moment de la souscription. Les droits de souscription expirent à 16h. le 5 février 1969.

Les souscriptions de résidents des États-Unis d'Amérique ne seront pas acceptées; toutefois, la compagnie croit savoir qu'il leur sera loisible de vendre leurs droits au Canada par les voies de placements habituelles.

Anglo-Canadian Telephone Company a convenu de souscrire à 159,617 actions privilégiées subordonnées convertibles série A auxquelles elle a droit en qualité de détentrice d'actions ordinaires. Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited a souscrit à toutes les actions privilégiées subordonnées convertibles série A qui n'auraient pas été souscrites par les détenteurs d'actions ordinaires de la compagnie, au même prix que paient les détenteurs d'actions ordinaires; en raison de cette souscription, le souscripteur a forfait au droit à une commission.

Les droits de souscription porteront à la compagnie environ \$4,300,000 qui seront utilisés pour rembourser partiellement les emprunts bancaires actuels.

Les détenteurs d'actions ordinaires dont les certificats ne sont pas inscrits en leur propre nom devraient prendre sans délai des mesures pour le faire en envoyant ces certificats à la Société d'Administration et de Fiducie, 10 rue St-Jacques, Montréal 126, Qué., afin de s'assurer de recevoir sans délai leur certificat de droits de souscription et le prospectus. Les actionnaires qui seront absents pendant la période de souscription devraient prendre des arrangements par l'entremise de leur courtier de placement en valeurs mobilières ou de leur banque pour négocier leurs droits avant la date d'expiration, à savoir le 5 février 1969.

Offre d'achat

NEW YORK PA — La société Plume and Atwood Industries a offert d'acheter toutes les actions mises en circulation de la Gold Star Ltd., de Montréal, ceci pour \$10 millions en argent comptant.

La Plume fabrique des produits de cuivre. La Star s'occupe des programmes d'expansion des ventes.

Indal Canada Ltd.

Indal Canada Ltd., pour les 12 mois terminés le 31 octobre 1968: \$538,355 comparativement à \$516,968 durant les 15 mois terminés le 31 octobre 1967.

International Utilities Investment Corp. fera une offre de 650,000 actions de C. Brewer and Co. Ltd à \$50 net l'action.

Les actionnaires sont avisés que la valeur par action de

CIF a été haussée de 19% en 1968

y compris les dividendes payés.

Les détails complets figureront dans le rapport annuel disponible à la fin de février.

Canadian Investment Fund, Ltd.

Edifice C-44, Montréal 101

À noter...

Guaranty Trust of Canada a gagné 81 cts l'action en 1968 vs 80 cts durant l'exercice financier précédent. Lorsque nous aurons reçu le bilan, nous en parlerons davantage.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui en bourse ex-dividende tant par action:

Argus Corporation Ltd. classe "A" \$2.50 Ser. — 62 1/2 cents l'action. Classe "A" \$2.60 ser. — 65 cents l'action. Classe "B" 1962 ser. — 67 1/2 cents l'action.

La Banque Provinciale du Canada ordinaire — 10 cents l'action. Crown Cork & Seal Company Limited ordinaire — 75 cents l'action.

Donohue Bros. Ltd. 6 1/4% privilégiée 1967 ser. — 39.0625 cents l'action.

Fulcrum Investment Company Ltd. 6 1/4% privilégiée — 17 cents l'action.

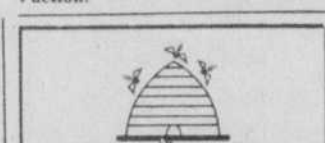
General Bakeries Ltd. ordinaire — 96 1/4 cents l'action.

Ontario Steel Products Ltd. ordinaire — 25 cents l'action. Extra — 30 cents l'action.

Reitman's (Canada) Ltd. classe "A" — 12 1/2 cents l'action, ordinaire — 12 1/2 cents l'action.

Wajal Limited ordinaire — 08 1/2 cents l'action.

Warnock-Hersey International Ltd. \$1.50 privilégiée — 37 1/2 cents l'action.



LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal aura lieu à son siège

POLYDOR

DISQUES DEUTSCHE GRAMOPHON			
OPÉRAS			
	Régulier	Spécial	
139,273/75	Lulu — Alban Berg.	20.94	16.79
138,390/91	Fidelio — Beethoven	13.96	11.19
138,040/43	Rosenkavalier — Strauss	27.92	22.39
139,205/207	I Pagliacci — Leoncavallo	20.94	16.79
138,665/667	Barbier de Séville — Rossini	20.94	16.79
138,680/682	Le Bal Masqué — Verdi	20.94	16.79
138,832/834	La Traviata — Verdi	20.94	16.79
138,971/972	Don Pasquale — Donizetti	13.96	11.19
138,835/837	Il Trovatore — Verdi	20.94	16.79
104,962/65	Les Noces de Figaro — Mozart	27.92	22.39
139,221/25	Tristan et Isolde — Wagner	34.90	27.99
104,966/68	Das Rheingold — Wagner	20.94	16.79
139,213/14/15	L'enlèvement au Sérail — Mozart	20.94	16.79
138,981/83	La flûte enchantée — Mozart	20.94	16.79
138,931/33	Rigoletto-Verdi	20.94	16.79

NEUF SYMPHONIES - BEETHOVEN

	Spécial	
BRAHMS - Duo - Trio - Quartet - 15 microsillons	104.70	54.98

DISQUES CLASSIQUES

PRIX RÉGULIER: 6.98	SPECIAL: 5.59	
---------------------	---------------	--

139,302	Haydn - 3 Concertos pour orgue	
139,331	Gustav Mahler - Symphonie No. 1 - Rafael Kubelík	
139,321	J.S. Bach - Oeuvre pour orgue - Prélude et fugues	
139,309	Paul Hindemith - Octet - Prokofiev - Quintet Op. 39	
139,163	Dvorak - Sonatine, Op. 100 - Violon et piano	
139,900	Sir Ernest MacMillan - French Canadian Airs	
139,371	Johannes Brahms - Sérénade No. 2	
139,362	Carl Off - Carmina Burana	
139,354	Brahms - Sonate en si mineur	
139,300	Beethoven - Quintet Pathétique - Appassionata	
139,191	Mozart - Quatuor à cordes en mi bémol majeur	
139,170	Otto Nicolai - Te Deum	
138,774	Beethoven - Concerto piano No. 1 - Wilhelm Kempff	
138,758	Gérard Soussay chante du Debussy	
138,744	Britten - The Young person's Guide to the Orchestra	
138,659	Tchaikovsky - Symphonie No. 6 (Pathétique)	
138,657	Tchaikovsky - Symphonie No. 4	
138,127	Dvorak - Symphonie du Nouveau Monde	
138,125	Mozart - Symphonies Nos. 39 et 40 - Fricasy	
138,118	Boieldieu - Concerto en do majeur - (harpe)	
138,112	Mozart - Symphonie No. 35	
138,084	Chopin - 24 Préludes - Au piano: Geza Anda	
138,076	Rachmaninoff - Concerto No. 2	
138,073	Debussy - La mer - Orchestre Lamoureux	
138,053	Beethoven - Variation Op. 44	
138,551	Sitar - Music of India	
138,545	Midnight Moscow - Don Cossack Choir	
138,777	Beethoven - Concerto No. 5 - Wilhelm Kempff	

DISQUES POPULAIRES

PRIX RÉGULIER: 6.29	SPECIAL: 5.09	
---------------------	---------------	--

237,610	Tango in Tokyo	
237,443	Primaballerina	
237,482	Hammond aus dem Süden	
237,450	Ein Abend mit - Freddy	
237,432	Musikalische - Liebes - Traume	
237,391	Suppé Ouvertures	
249,007	Eine Festliche Sekt - Party	
238,003	South of the Border	
237,635	Hey You - A Swingin Medley	
237,630	Rhapsody in blue - Warsaw Concerto - Rhoads	
249,121	Sax a gogo	
249,250	Rock around with me - James Last	
249,106	Mr. Casanova - Soft music	
249,101	Accordeon à la carte	
184,101	Caramba - Roberto Delgado - Vol. 2	
249,069	Der Don Kosaken Choir - Serge Jaroff	
184,063	Caribia - Hugo Blanco	
249,043	Hammond a gogo - Vol. II	
249,198	Dancing on the shore	
249,194	Klarinetten in gold - Tiger rag - Melodie	
249,161	Trumpet a gogo - Vol. 2 - James Last	
249,160	Non stop dancing - James Last	
	Olé - Roberto Delgado	2.98

Collection
Les Grands Musiciens
Importation de France
BROCHURE et DISQUE
\$2.49
SPECIAL ch.

LONDON

A) OPÉRAS			
	Régulier	Spécial	
OSA-1324	Verdi - Otello Del Monaco	18.87	14.19
1308	Puccini - Turandot - Tebaldi	18.87	14.19
1304	Verdi - Il Trovatore - Tebaldi	18.87	14.19
1327	Donizetti - Lucia Di Lamermoor - Sutherland	18.87	14.19
1260	Donizetti - Don Pasquale - Corena Scutti	12.58	9.49
1208	Puccini - La Bohème - Tebaldi - Siepi	12.58	9.49
1502	Wagner - Tristan et Isolde - Nelson	31.45	23.59
1210	Puccini - La Tosca - Tebaldi - Del Monaco	12.58	9.49
1332	Verdi - Rigoletto - Siepi - Sutherland	18.87	14.19
1330	Mascagni - Cavalleria Rusticana Del Monaco	18.87	14.19
1366	Verdi - La Traviata - Bergonzi - R. Merrill	18.87	14.19
RFO-S-1	The Royal Family of Opera	SPECIAL	7.98

B) DISQUES CLASSIQUES

PRIX RÉGULIER: 6.29	SPECIAL: 4.79	
---------------------	---------------	--

CS-6358	Dvorak - Symphonie No. 4 - London Symphony Orchestra	
6443	Dvorak - Symphonie No. 8 - Vienna Philharmonic Orchestra	
6441	Schubert - String Quintet - Vienna Philharmonic Orchestra	
6437	Debussy - La mer - Ansermet	
6457	Schumann - Symphonie No. 2 - Ansermet	
6348	Mozart - Wind Music - Serenade Divertissement	
6440	Bach - Concerto en ré mineur - Ashkenazy	
6411	Mozart - Sonates pour deux pianos	
6128	Debussy - Copella Ballet	
6408	Sibelius - Symphonie No. 2	
6212	Rimsky-Korsakov-Scheherazade	
6204	Ouvertures - Rossini	
6178	Mozart - Concerto de clarinette	
6156	Beethoven - Concerto Empereur	
6153	Rhapsody sur un thème de Paganini	
6452	Swan Lake - Tchaikovsky	
6469	Concerto Bartok	

C) PHASE FOUR

PRIX RÉGULIER: 5.98	SPECIAL: 4.49	
---------------------	---------------	--

SP-44042	Romantic piano - Deep purple - If I love you	
44055	Musical Machucambos - Los Machucambos	
44111	Feelin' - The Raymonde Singers Etcetera	

VENTE

chez Archambault

25,000 DISQUES!

44084	Caramba - Los Machucambos	
44107	Strings Latino - Edmundo Ros	
44029	The magnificent Piano of Ronnie Aldric	
44053	Ebb Tide - Frank Chacksfield	
44033	America on the march	
44015	Dance again - Edmundo Ros	
SP-44007	Melody and Percussion for two Pianos	
44069	The new Beer, Barrell, Polka	
44094	Latin Hits - Edmundo Res	
44100	Two Pianos today	

D) DISQUES POUR ENFANTS

PRIX RÉGULIER: 2.50	SPECIAL: 1.89	
---------------------	---------------	--

EIE-9147	Histoire d'un poisson rouge	
9127	Le petit poucet	
9117	La Belle au bois dormant	
9115	Les mémoires d'un âne	
9109	Rondes et chansons No. 10 - RONDES ET CHANSONS	
9109	No 10 - Sur la route de Louviers	
9108	" 9 - Au clair de la lune	
9107	" 8 - Savez-vous planter des choux?	
9106	" 7 - Une poulette grise	
9151	Cendrillon	
9148	Blanche-Neige	
9180	Bonne nuit, les petits	
9182	Colargol, ourson d'honneur	
9164	La chèvre de M. Séguin	
9110	Fables de la Fontaine - Le chène et le roseau.	

POUR LES JEUNES DE 6 À 15 ANS - COURS D'ANGLAIS 'PETER & MOLLY' PRODUCTION DE LA B.B.C. DE LONDRES

PREMIÈRE PARTIE

7 disques 45 tours double durée
Manuel de 224 pages pour l'élève
Livres du maître pour les parents ou le professeur.

DEUXIÈME PARTIE

8 disques 45 tours double durée
Manuel de 208 pages pour l'élève
PRIX: **24.95**
Pour chacune des deux parties du cours

CAPITOL

DISQUES ANGEL

ALBUMS D'OPÉRA

	Régulier	Spécial	
SC-3720	Bach - Messe en si mineur	18.98	14.29
SB1-3643	Puccini - La Bohème - Mirella Freni	12.49	9.39
SB-3679	Beethoven - Messe solennelle	12.49	9.39
SCL-3716	Verdi - Aida - Grace Bumbry	18.98	14.29
CL-3702	Puccini - Madame Butterfly	18.98	14.29
BLS-3601	Donizetti - Lucia Di Lammermoor	12.49	9.39
CLS-3615	Bellini - La Norma - Maria Callas	18.98	14.29
CLS-3638	Rossini - Barbier de Séville	18.98	14.29
DLS-3633	Moussorgsky - Boris Godounov	24.98	18.79
B-3627	Bach - Brandenburgh Concerti	12.49	9.39
SB-3626	Bruchner - Symphonie No. 7	12.49	9.39

DISQUES CLASSIQUES

PRIX RÉGULIER: 6.29	SPECIAL: 4.79	
---------------------	---------------	--

S-35,689	Mozart - Horn Concertos - Klemperer	
S-35,821	Puccini - Madame Butterfly - Victoria Los Angeles	
S-35,827	Gounod - Faust-Ernest Blanc - Victoria Los Angeles	
S-35,738	Grieg - Piano Concerto No. 2 - Cziffra	
S-35,843	Beethoven - Symphonie No. 5 - Klemperer	
S-35,704	Beethoven - Trio No. 7 - Archiduc - Oistrakh	
S-36,497	Schubert - Rosamunde	
S-36,485	Piano music of Erik Satie - Réverie - Passacaille	
S-36,513	Mozart - Piano Concerto No. 17 - Daniel Barenboim	
S-36,439	Haydn - Concerto en do - Jacqueline Du Pré - violoncelle	
S-36,427	Stravinsky - The Rite of Spring	
S-36,472	Brahms - Trio No. 2 pour violon et violoncelle	
S-36,303	Britten - Variations sur un thème de Frank Bridge	
S-36,226	Haydn - 6 Quartets, Op. 5 - flûte - J.P. Rampal	
S-36,424	Beethoven - Sonatas - Pathétique - Les Adieux	
S-36,482	Erik Satie - Trois Gymnopédies - Ciccolini	
S-36,470	Mozart - Requiem - Grace Bumbry	
S-36,146	Chopin - Ballades - Malczewski	
S-36,420	Holst - The Planet - Sir Adrian Bault	
S-36,371	Mozart - Symphonie No. 40 - Rudolf Barshai	
S-36,370	Poulenc - Chansons villageoises - Le Bestiaire	
S-35,427	Von Suppé - Ouvertures - Poète et Paysan - Light Cavalry	
S-35,430	Moussorgsky - Pictures at an Exhibition	
S-35,645	Strauss - Extraits - Der Rosenkavalier	
S-35,852	Franco Corelli - Sings Neapolitan Songs	
S-35,880	Mendelssohn - Symphonie No. 5 - Klemperer	
S-36,010	Bach - Two Violon Concertos	
S-36,397	Mirella Freni - Nicolai Gedda - Arias and Duets	
S-35,882	Maria Callas - chante Arias d'Opera en français	
S-36,103	Vivaldi - Concerto en si mineur - Menuhin	
S-35,993	Poulenc - Concert champêtre	
S-35,983	Chopin - Mazurkas - Malczewski	
S-36,119	Bach - Chorale Prelude - Edouard Commette.	

DISQUES PATHÉ

CHANSONNIERS

PRIX RÉGULIER: 5.29	SPECIAL: 3.99	
---------------------	---------------	--

67,244	Adamo - Notre roman	
70,014	Christine Chartrand - Mon arbre	
67,233	Gilbert Bécaud - L'important, c'est la rose	
67,183	Adamo à l'Olympia - Mes mains sur tes hanches	

COMMANDES POSTALES

A toutes commandes postales l'on doit ajouter les frais postaux suivants. Dans la province de Québec.

1 microsillon : 36	- 4 microsillons: 70
2 microsillons: 45	- 5 microsillons: 80
3 microsillons: 60	- 6 microsillons: 90

RÉSIDENTS DU QUÉBEC: S.V.P. ajouter 8% de taxes.

En Ont. et Maritimes: Tarifs P.Q. - 5	
En Sask. et Man. : Tarifs P.Q. - 10	
En Alb. et C.B. : Tarifs P.Q. - 15	

70,008	Jean-Guy Desrosiers - Petite valise - Image d'amour	
67,229	Georges Chelon - Demain - Alors, je suis parti	
67,204	Adamo - Olympia 67	
67,124	Dick Rivers - Voulez-vous danser?	
67,194	Matthé Altéry - Grands succès des films	
70,001	Les Alexandrins - L'automne - Amour d'hiver	
67,248	Aristide Bruant - Le chat noir - Nini peau d'chien	
67,254	Luis Mariano - Tes yeux	
67,231	Adamo - Ton nom	
67,222	Matthé Altéry - Succès de comédies	
67,234	Jean Claude Annoux	
67,208	Barbara chante Brassens - Jacques Brel	
67,155	Gilbert Bécaud - T'es venu de loin	
67,165	Gilbert Bécaud - Ami	
67,166	Les Cailloux	
67,012	Les Compagnons de la Chanson	
67,018	Luis Mariano - Toujours l'amour.	

"ASSIMIL"

COURS DE LANGUES SUR DISQUES OU SUR BANDES

Anglais-Allemand - Espagnol - Grec - Italien - Néerlandais - Portugais - Russe - Latin - Français.

Rég.	Spéc.	
SUR DISQUES	49.95	37.50
SUR BANDES	60.00	45.00

R.C.A. VICTOR

DISQUES CLASSIQUES

PRIX RÉGULIER: 6.29	SPECIAL: 4.79	
---------------------	---------------	--

LSC-2912	Bach - Jesu, Joy of Man's desiring	
2267	Offenbach - Galette Parisienne - Boston Pops	
2924	Julian Bream - Lute Music	
2925	Stan Getz - Arthur Fiedler - Boston Pops	
2928	Tales from Vienna - Boston Pops	
2944	Old Times Night at the Pops	
2936	Brahms - Symphonie No. 3 - Tragic Overture	
2934	Prokofiev - Symphonie No. 3 - Erich Leinsdorf	
2931	Beethoven - Sonate "Les adieux" - Van Cliburn	
2970	Brahms - Intermezzos - Capriccio - Rhapsody	
2987	Julian Bream - Dances of Dowland	
2988	The Pops goes latin - Boston Pops	
2997	Schumann - Piano Concerto, Op. 54 - Rubinstein	
2841	Puccini - La Tosca - Leontyne Price	
2834	Prokofiev - Symphonie No. 6 - Erich Leinsdorf	
2899	Rachmaninoff - Symphonie No. 2 - André Previn	
2888	Mozart - String Quartets - Guarneri Quartet	
2885	Holiday for Strings - Arthur Fielder	
2898	Leontyne Price - Aria Purcell to Barber	
2971	Brahms - Piano Quintet en fa mineur - Rubinstein	
2964	Julian Bream - 20th Century Guitar	
2963	Beethoven - Sonate No. 31. Op. 110 - John Browning	
2800	Great Music for Relaxation - Brahms - Bach - Massenet	
2810	The Best of Arthur Fiedler and the Boston Pops	
2829	Music of Irving fine - Boston symphony	
2561	Verdi - La Traviata - Anna Moffo - R. Merrill	
2843	Bizet - Carmen - Leontyne Price	
440,696	La mélodie du bonheur - Matthé Altéry.	

DISQUES POPULAIRES AMÉRICAINS

PRIX RÉGULIER: 5.29	SPECIAL: 3.99	
---------------------	---------------	--

LSP-3773	Al Hirt - Music to watch girls	
1150	Belafonte - Mathilda - Sylvie - Suzanne	
2380	Carlos Montoy - Malagena	
2075	Elvis Presly - A Fool such as I - Don't	
2388	Belafonte - Jump up Calupso	
1002	Music for reading	
3716	Al Hirt - The horn meets the Hornet	
2370	Elvis Presly - Something for everybody	
2720	Teter Nero - What now, my love	
3478	The best of Hank Snow	
1506	Glenn Miller - Carnegie Hall Concert	
2011	A date with Elvis	
3723	Los Indios Tajaras	
3648	Henry Mancini - Music from film	

DISQUES GALA

PRIX RÉGULIER: 1.98	SPECIAL: 1.49	
---------------------	---------------	--

CGPS-280	Rod
----------	-----